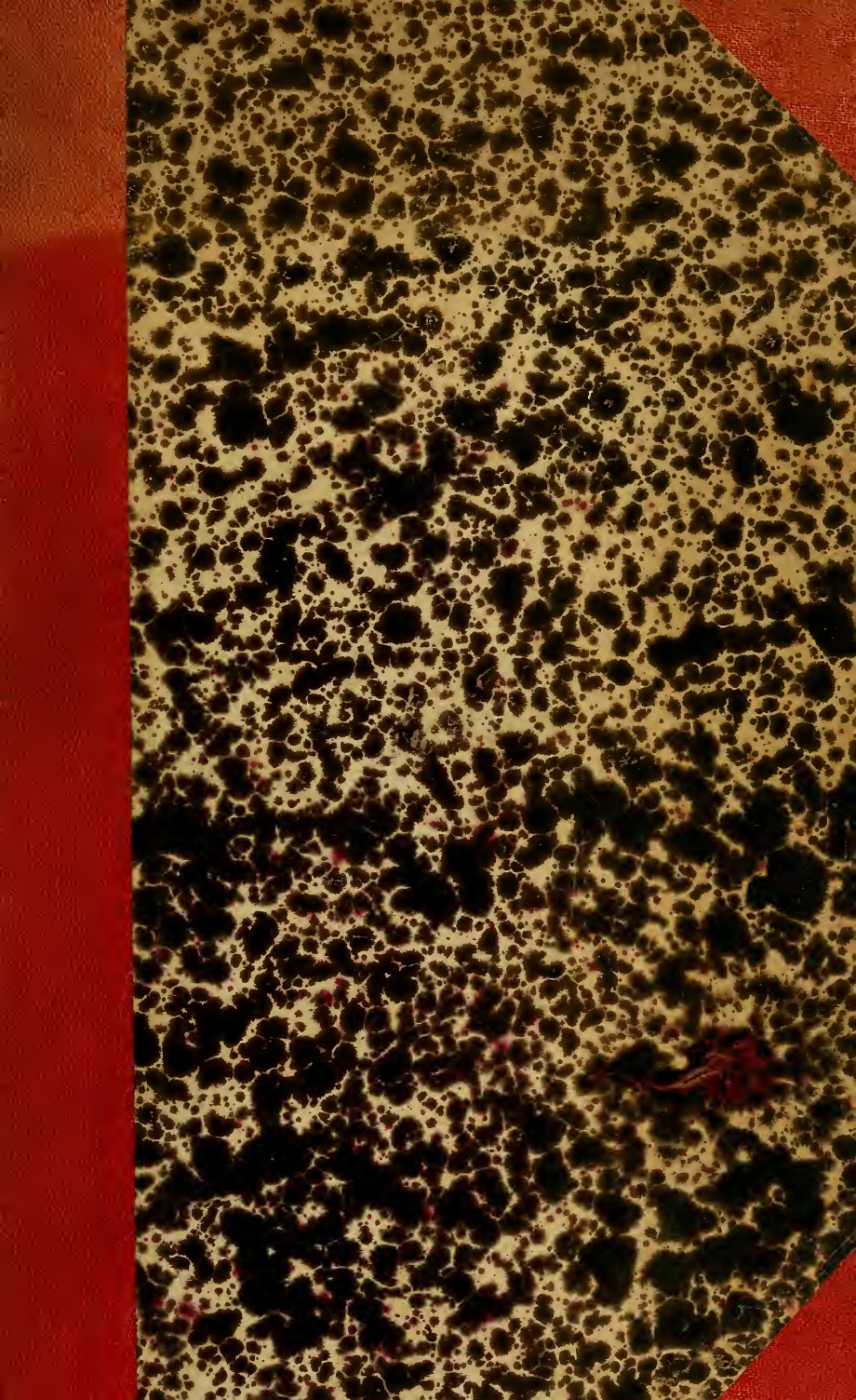

12.V.179.

Dr. Wigglesworth
108 BOYLSTON ST.
BOSTON.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/traitdesmaladi00vacc

TRAITÉ

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES,

Par ANDRÉ VACCA BERLINGHIERI,

Docteur en Médecine et Professeur d'Anatomie, à Pise;

PUBLIÉ

PAR P. P. ALYON,

De la Société de Médecine, de celle des Sciences et Arts, de la Société Médicale d'Émulation, Membre du Collège de pharmacie de Paris, Associé correspondant du Collège Royal de Médecine de Stokolm, et Officier de Santé à l'Hôpital Militaire du Val-de-Grace.

A PARIS,

Chez { MOUTARDIER, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, N°. 28.
l'Éditeur, rue du faubourg Jacques, N°. 112.

AN VIII. — 1800.

CATALOGUED.
E. J. C.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

L'AUTEUR de cet Ouvrage, qui m'honore de son amitié, m'a confié son manuscrit, en me laissant la liberté de le publier, si je le jugeais utile aux progrès de l'art. Je l'ai médité avec beaucoup d'attention, et je me suis convaincu qu'il renfermait des faits de la plus grande importance pour la pratique, et que sous tous les rapports, il pouvait occuper une place dans la bibliothèque des gens de l'art.

Mes opinions diffèrent quelquefois de celles de l'auteur, mais je ne lui rends pas moins la justice d'avouer que son livre m'a paru écrit avec clarté, précision et méthode. On ne doit cependant pas y chercher l'élégance du

style ; parce que l'auteur est un médecin italien, qui n'est pas obligé d'écrire rigoureusement le français, et qu'il m'aurait fallu trop de temps pour le refondre entièrement. Je me suis contenté de réformer les contre-sens et les fautes de langue qui auraient pu obscurcir le sens des phrases ou les rendre inintelligibles aux lecteurs. Au reste, les faits y sont exposés avec une impartialité et une bonne foi dont on ne peut s'empêcher de savoir gré à l'auteur, et je pense qu'on lira avec intérêt les chapitres où il traite des chancres, des bubons, des accidens qui sont quelquefois la suite de la gonorrhée, et sur-tout celui où il parle du régime qu'il faut prescrire aux malades pendant le traitement. L'hypothèse la plus ingénieuse, et qui mérite le plus d'être approfondie, est celle où l'auteur expose les propriétés des vaisseaux absorbans, ainsi que les modifications

qu'ils font subir au virus syphilitique qui les traverse.

Je me suis permis d'ajouter quelques notes au bas du texte, et à la fin de l'ouvrage, mais j'ai religieusement conservé les idées de l'auteur, lors même qu'elles étaient entièrement opposées aux miennes. J'ai combatu avec Bell, l'opinion généralement reçue, et qui est aussi celle de l'auteur; savoir, que la gonorrhée et la vérole prennent naissance de la même matière de contagion. J'invite le lecteur à peser attentivement les faits que j'oppose à cette assertion, parce qu'ils offrent les plus grandes conséquences pour le traitement de ces deux maladies.

Je recommande aussi de recourir à l'errata, pour n'être pas induit en erreur par des fautes de typographie assez nombreuses.

L'AUTEUR,

Aux Membres de la Société médicale d'Émulation de Paris.

CITOYENS,

Vous vous occupez de l'avancement de la Médecine ; mon but est le même : vous pourrez juger si j'en ai approché. Vos talens et vos lumières me seront toujours très-utiles ou pour appuyer mes opinions, si elles sont fondées, ou pour les réfuter si elles sont fausses. Agréez ce faible essai comme une preuve de la très-haute considération avec laquelle je suis

Votre zélé correspondant,
VACCA BERLINGHIERI.

ERRATA.

Page 5, ligne 21, réparent, *lisez*, séparent.
P. 6, l. 9, bolani, *lisez*, balani.
P. 13, l. 10, qui se changent peu-à-peu en rétrécissement qui occasionnent, *lisez*, un rétrécissement qui occasionne.
P. 14, l. 14, séparant, *lisez* séparent.
P. 17, l. 11, sperme, *lisez*, spasme.
P. 17, l. 14, intence, *lisez*, constance.
P. 19, l. 18, impossible, *lisez*, possible.
P. 19, l. 19, comme lui, *lisez*; nous ne pensons pas comme lui.
P. 20, l. 21, origine, *lisez*, régime.
P. 23, l. 3, sperme, *lisez*, spasme.
P. 25, l. 3, fomenter, *lisez*, fermenter.
P. 32, l. 8, le, *lisez*, se.
P. 32, l. 13, la, *lisez*, sa.
P. 41, l. 5, abréger, *lisez*, mitiger.
P. 50, l. 24, communique, *lisez*, se communique.
P. 56, l. 4, rendre, *lisez*, résoudre.
P. 61, l. 22, même sans cela : *lisez*, même sans cela,
P. 77, l. 9, cordées, *lisez*, irritans.
P. 78, l. 12, cette vérité, *lisez*, cette vérité, qu'on se souvienne.
P. 82, l. 9, disposition, *lisez*, disparition.
P. 85, l. 3, obstination, *lisez*, observation.
P. 85, l. 13, abandonner, *lisez*, tatoner.
P. 88, l. 14, commun, *lisez*, couenneux.
P. 96, l. 13, Petit, *lisez*, Pott.
P. 104, l. 26, odorent, *lisez*, adhérent.
P. 109, l. 10, peut-être, *lisez*, soit.
P. 119, l. 6, plus facile par les chancres, *lisez*, plus facile dans les chancres.
P. 140, l. 13, la gonorrhée, *lisez*, la gonorrhée, ou le chancre.
P. 140, l. 21, suivis, *lisez*, l'effet.

P. 140, l. 24, font, *lisez*, sont.
P. 148, l. 5, retarde, *lisez*, résout.
P. 150, l. 9, l'y, *lisez*, le.
P. 159, l. 14, masse, *lisez*, marche.
P. 164, l. 9, qui accompagnent la maladie, si le sujet est d'ailleurs bien portant. Je considère, *lisez*, qui accompagnent la maladie. Si le sujet est d'ailleurs bien portant, je considère.
P. 177, l. 27, vérole, *lisez*, aréole.
P. 181, l. 14, chaleur, *lisez*, tuméfaction.
P. 187, l. 18, ne s'est pas douté que la maladie ne peut résister, *lisez*, ne sait pas douter que la maladie puisse résister.
P. 210, l. 1, faisant, *lisez*, prenant.
P. 215, l. 5, personne, relativement à la quantité d'alimens. *lisez*, personne. Relativement à la quantité des alimens,
P. 223, l. 12, couvre, *lisez*, produit.
P. 237, l. 11, seuls auxquels, *lisez*, seuls moyens auxquels.
P. 240, l. 1, disparaissant, *lisez*, disparaissent.
P. 241, l. 8, continuation du virus, *lisez*, continuation de l'action du virus.
P. 260, l. 15, les deux jours, *lisez*, les jours.
P. 265, l. 18, cédé. D'abord, si, *lisez*, cédé d'abord. Si.

INTRODUCTION.

MALGRÉ les nombreux et savans travaux des modernes sur les maladies vénériennes, il reste encore beaucoup à faire sur cet objet. La crédulité des hommes, qui a répandu tant de préjugés sur presque toutes les sciences et sur-tout sur la médecine, a beaucoup nuit à cette partie de l'art de guérir. Je me propose dans ce petit ouvrage l'examen de ces maladies. Je n'ai pas de nouveaux moyens à leur opposer, mais je pense que l'on peut retrancher beaucoup de ceux que les médecins et les malades s'accordent à regarder comme essentiels à leur guérison, et qui sont prônés par des auteurs célèbres. Je crois enfin qu'une grande partie de ces maladies se guérissent facilement d'elles-mêmes, sans le secours des médecins, et que c'est

ainsi qu'une foule de médicamens se sont accrédités. Je tâcherai de prouver ce que j'avance par le raisonnement et par des faits. Il n'est pas moins utile peut-être de débarrasser la médecine des erreurs qui l'entourent, que d'y ajouter de nouvelles découvertes.

La plus grande partie des auteurs qui ont écrit sur les maladies vénériennes, se sont fait un devoir d'examiner si elles avoient été apportées d'Amérique par l'équipage de Colomb, ou si elles étoient connues en Europe avant la découverte du nouveau monde. Cette question n'étant d'aucune importance pour la pratique, je ne l'examinerai point.

On appelle maladies vénériennes, celles qui sont produites par le contact d'un virus d'une nature inconnue, et qui produit les effets suivans : appliqué sur une surface secrétoire et lubréfiée d'une humeur, il l'enflamme,

l'excorie quelquefois, augmente la sécrétion de l'humeur qu'elle sépare, en change la couleur et la densité, et communique à cette humeur sa qualité malfaisante et contagieuse. Appliqué au contraire sur une surface dont la sécrétion soit moins abondante, recouverte d'une peau très-fine, il y produit inflammation et excoriation, ou ulcère qui donne du pus contagieux. Si ce pus passe, au moyen de l'absorption aux glandes lymphatiques les plus proches, il les enflamme, les fait quelquefois suppurer, et le pus conserve encore sa faculté contagieuse. Enfin, si le virus vénérien pénètre dans la circulation après avoir produit les effets décrits, ou sans en avoir produit aucun, il engendre une quantité de maux très-variés, mais le plus ordinairement des douleurs dans les articulations, dans les os, des ulcères au nez et à la gorge, des exostoses, des caries, des ex-

croissances autour de l'anus, des pustules, la phtisie pulmonaire, etc.

Les maladies vénériennes peuvent se diviser en deux classes. On peut comprendre dans la première celles qui se développent dans nos parties en conséquence de l'application du virus, sans qu'il soit passé dans la circulation; la seconde, toutes celles qui se présentent après l'introduction du virus dans le sang. Nous allons commencer par la première classe.

Ces maladies ont presque toujours leur siége dans les parties génitales de l'homme, et le plus souvent se communiquent par le coït. Cette opération n'est cependant pas absolument nécessaire. Le virus vénérien appliqué d'une manière quelconque sur les parties recouvertes d'une peau extrêmement fine, paraît propre à produire la maladie, malgré l'opinion de quelques auteurs; mais il faut une plaie ou un ulcère

dans la peau, pour que la contagion ait lieu ; la face interne des lèvres, la membrane interne de la bouche ont les qualités requises, et sont en effet de temps en temps le siége de ces maladies. Mais comme les parties génitales en sont plus fréquemment attaquées, nous allons commencer par celles-là. Tout ce que nous dirons sur les maladies de ces parties est applicable à toutes les autres.

Nous avons remarqué que le virus ne produit pas toujours les mêmes effets. Nous voyons dans quelques individus un écoulement par l'urètre d'une matière plus ou moins dense, accompagnée d'une douleur plus ou moins intense ; dans d'autres, des ulcères sur le gland ou le prépuce, qui diffèrent par leur profondeur, la douleur qu'ils causent, par le pus qu'ils réparent ; enfin l'on observe quelquefois la superficie interne du prépuce et l'externe du

gland plus ou moins enflammées sans excoriation, mais secrétant un pus tout à fait semblable à celui qui coule par l'urètre. On donne à la première forme de la maladie le nom de chaudepisse, gonorrhée vénérienne ou blénoragie ; à la seconde, de chancre ; à la troisième, de gonorrhée préputiale ou blénoragie *bolani*.

TRAITÉ
DES
MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

§. I.

De la Gonorrhée vénérienne.

LA gonorrhée se déclare ordinairement deux ou trois jours après un coït impur. Nous voyons dans les auteurs, et nous avons observé nous-mêmes des exemples qui montrent que cette apparition se fait dans les uns beaucoup plutôt, dans les autres beaucoup plus tard. Il n'est pas possible de fixer avec certitude le temps précis qu'il lui faut pour se déclarer. Les observations que nous avons sur ce point ne peuvent pas nous servir de guide. Les malades ont très-souvent des raisons pour nous tromper, et ils nous cachent la vé-

rité, et quand même ils seraient sincères, nous serions toujours embarassés pour décider si une gonorrhée survenue quarante jours ou deux mois après le coït, est réellement l'effet du virus vénérien, ou si elle est produite par une cause entièrement différente, puisqu'elle est peut-être l'effet d'une multitude de causes, comme l'ont déjà remarqué Hunter, mon père, Swediaur, et beaucoup d'autres auteurs célèbres.

Il y a une grande variété dans les symptômes qui précèdent et accompagnent cette maladie. Ordinairement les symptômes précurseurs sont un sentiment de pesanteur dans la verge, une légère demangeaison dans l'extrémité externe de l'urètre, une cuisson assez incommode en urinant, et de temps en temps on voit de la rougeur à l'orifice extérieur du canal. Ces symptômes manquent quelquefois entièrement, l'écoulement se déclare le premier, et les précède de quelques heures et même de quelques jours. Je ne sais point à quoi cette différence peut tenir, mais je suis persuadé qu'elle

ne tient point à la différence connue des tempéramens. Les mêmes personnes qui ont eu plusieurs gonorrhées, ont observé qu'elles se sont déclarées différemment, et j'ai eu occasion de faire cette remarque sur moi-même. L'observation souvent répétée m'a convaincu que les symptômes de la blennoragie seront légers si l'écoulement les a devancés, et *vice versâ*. On voit des gonorrhées extrêmement bénignes, quoique des symptômes assez considérables les aient précédées, et d'autres qui produisent des accidens affreux, quoique les symptô- précurseurs n'aient point existés (1).

La maladie une fois établie, nous présente encore des phénomènes assez variés : douleur plus ou moins considérable qui se rapporte presque tou-

(1) J'ai vu une gonnorhée très-bénigne qui a produit des dépôts urineux considérables qui avaient été méconnus du praticien qui dirigeait le malade depuis sept mois : je conseillai l'usage des sondes, qui ont dissipé les accidens. (Note de l'Editeur.)

jours à la pointe du gland, contraction incommode et involontaire du sphincter de l'ânus et du bulbe caverneux, à la sortie des dernières gouttes d'urine ; érections plus fréquentes et douloureuses, surtout dans la nuit quand on est au lit ; gonflement de la verge plus ou moins considérable, (elle acquiert un volume énorme dans quelques cas) elle s'éloigne fort peu de l'état naturel dans d'autres. Une sensation d'étranglement qui se fait presque toujours sentir autour du gland sur l'approche de la nuit, un engorgement plus ou moins considérable aux glandes des aines, il n'est point rare de remarquer une sensibilité plus considérable dans les testicules. Ces symptômes n'existent point ordinairement tous ensemble dans la même personne. Ils sont dans quelques individus très-légers, pendant que dans d'autres ils ont une extrême violence, et sont encore accompagnés par les suivans : phimosis ou paraphimosis, grande difficulté à expulser les urines, qui ne sortent que goutte à goutte ou bifur-

quées; quelquefois suppression totale des urines, tuméfaction douloureuse du périné, et érections fréquentes sans que la verge puisse se redresser, mais formant un arc dont la concavité est en bas, et la convexité en haut; (c'est ce qu'on appelle chaudepisse cordée) gonflement d'un ou des deux testicules, gonflement des vaisseaux lymphatiques qui vont de l'urètre aux glandes, et avec tout cela la fièvre qui peut fort bien se déclarer avant l'apparition de ces phénomènes violens.

Tous les symptômes que nous avons décrits vont en augmentant pendant plusieurs jours, se maintiennent dans le même état pour quelque temps, perdent ensuite tous les jours de leur force, et finissent par disparaître entièrement de quelque manière qu'on les traite, et même lorsqu'ils sont abandonnés à la nature, après quelques exacerbations irréguliéres que l'on observe toujours dans les maladies, sans qu'on en puisse déterminer la cause. Il faudrait pouvoir déterminer avec précision la durée de leur augmenta-

tion, de leur état et de leur diminution ; mais cela est absolument impossible ; il y a des différences très-marquées dans les différens individus, et c'est à ces différences que l'on doit la célébrité des nombreux remèdes vantés.

L'observation démontre qu'en les abandonnant à la nature, les unes se guérissent en 15 ou 20 jours, les autres disparaissent dans un mois, un mois et demi, deux mois : celles-ci sont très-communes. Il n'est pas rare cependant d'en trouver de plus obstinées, qui durent 4, 5 et 6 mois, et même quelques années, et on en trouve enfin qui ne guérissent jamais, mais cela est très-rare.

Voilà les résultats de ma pratique particulière, de celle de Hunter, de mon père, et de beaucoup d'autres médecins qui ont observé la maladie sans la traiter.

La blénoragie peut causer beaucoup d'autres accidens, outre ceux que nous avons décrits jusqu'à présent. La matière purulente peut être absorbée, et donner la vérole ou le

poulin (1). L'inflammation peut devenir considérable, et les parties génitales risquent alors de tomber en gangrêne, la mort même peut s'en suivre, mais ces derniers accidens sont extrêmement rares, et je ne les ai jamais vus. Des abcès peuvent se former au périné, à la prostrate, et il reste quelquefois après la gonorrhée des brides dans le canal de l'urètre, qui se changent peu-à-peu en rétrécissement et occasionnent des difficultés d'uriner plus ou moins dangereuses.

Le siége de la gonorrhée est l'urètre; elle ne consiste point ordinairement dans l'ulcération d'une partie de ce canal, mais dans l'inflammation d'une partie de sa membrane interne et des follicules muqueux. Cette opinion est

(1) L'auteur pense avec Hunter, Swediaur et plusieurs autres, que le pus gonorrhéique peut donner la vérole; mais je prouverai dans un ouvrage qui paraîtra incessamment, que cette opinion n'est qu'une hypothèse dénuée de fondement, et qu'elle n'est appuyée d'aucune observation de pratique bien constatée. (Note de l'Editeur.)

celle de tous les observateurs éclairés. Morgagni, Hunter, Swediaur, Bell l'ont démontrée par les ouvertures des cadavres et par l'analogie.

Il n'y a pas besoin de supposer un ulcère dans l'urètre pour expliquer les symptômes de la gonorrhée. L'écoulement d'une matière puriforme, quelqu'en soit la couleur et la densité, peut être l'effet d'une irritation de la membrane interne du canal. L'observation la plus constante nous fait voir que la plupart des membranes irritées par un stimulus quelconque séparant une plus grande quantité d'humeur, et que l'inflammation de ces membranes rend l'humeur séparée, ordinairement plus dense, d'une couleur jaunâtre, verdâtre, etc. Les rhumes de la pituitaire, de la membrane qui tapisse la trachée-artère, et les bronches en fournissent fréquemment des exemples. Les ouvertures des cadavres morts à la suite des inflammations du bas-ventre, de la poitrine, ou de la tête, font voir très-souvent du pus ou de la matière puriforme dans ces cavités, sans l'ulcé-

ration d'aucune partie. Hunter a le premier fait cette remarque, et plusieurs autres après lui, et aujourd'hui c'est une vérité démontrée pour tous les praticiens. Il est donc certain qu'une matière comme celle qui coule d'une gonorrhée peut venir sans ulcère. Rien de plus aisé que d'expliquer tous les autres symptômes. L'inflammation rend nos parties plus sensibles, l'urine doit donc produire de la douleur en passant sur l'urètre enflammé, en raison de l'intensité de l'inflammation et des qualités plus ou moins irritantes que l'urine même possède. L'augmentation du volume de la partie enflammée étant un des symptômes de l'inflammation, il doit en résulter une moindre facilité à l'expulsion des urines, et dans quelques cas extrême difficulté, et même impossibilité d'uriner, en raison du gonflement et de la sensibilité des parties, augmentée par le stimulus vénérien qui attire le sang de ce côté. Voilà pourquoi on observe des érections fréquentes, qui ne peuvent manquer d'être douloureuses. Les médecins ont observé (sans pouvoir en

donner une explication satisfaisante) que la douleur d'une partie se communique quelquefois à d'autres fort éloignées sans affecter les intermédiaires. La douleur et la tuméfaction des testicules dans la gonorrhée paraît tenir à la même cause, comme nous le dirons bientôt. Le gonflement des glandes des aines peut dépendre de l'absorption ou de la sympathie ; mais je crois que le plus souvent c'est à cette dernière cause que l'on doit attribuer le gonflement, puisqu'il est très-fréquent dans les commencemens de la maladie ; lorsque l'inflammation est violente, et qu'il est rare de les voir suppurer, comme cela a souvent lieu, lorsqu'il est produit par des chancres. L'introduction d'une sonde dans le canal suffit quelquefois pour produire le gonflement des aines, ce qui prouve, à mon avis, que les bubons qui accompagnent la gonorrhée sont plutôt le produit d'une irritation propagée que de l'absorption du virus (1).

---

(1) C'est précisément parce que l'on a

Si

Si l'inflammation s'étend jusqu'à la partie vésiculaire de l'urètre, Hunter et *Swediaur* pensent qu'il doit survenir la cordée ; du serum, disent-ils, venant à couler dans les cellules de ce corps les agglutine, comme cela arrive dans toutes les inflammations adhésives, et empêche de se développer pendant que les corps caverneux se développent librement. Hunter parle aussi d'une cordée convulsive qui naît d'un sperme d'une partie de l'urètre, et qui se reconnaît facilement, puisqu'elle n'est pas intense comme la première. C'est surtout dans les gonorrhées cordées que l'on voit sortir du sang par l'urètre, par le déchirement des petits vaisseaux des corps caverneux. Je ne suis point d'accord avec Hunter sur la cause de la cordée, je crois que le seul gonflement de l'urètre est la cause la plus fréquente

---

confondu ces bubons sympathiques avec les bubons vénériens, que l'on a cru que la gonorrhée donnait la vérole, bien que cette opinion soit erronée et démentie par la pratique, comme je le prouverai ailleurs. (Note de l'Editeur.)

de ce symptôme. En effet, le gonflement des parois de ce canal doit l'empêcher de prêter, comme à l'ordinaire, à son allongement, puisque son épaisseur augmente au préjudice de sa longueur, et le canal doit rester plus court que les corps caverneux qui sont dans leur état naturel, et peuvent s'étendre comme à l'ordinaire ; il me paraît certain que si la cordée dépendait de la cause assignée par les auteurs cités, la verge devrait rester courbée après la guérison, puisque les adhésions inflammatoires ne le dissipent point quand l'inflammation cesse. Nous observons tous les jours des exemples de cette vérité ; nous voyons dans quelques cas (bien rare à la vérité) que la verge reste courbée après la guérison, et c'est alors que l'on peut regarder la cordée comme l'effet de l'adhésion des cellules du corps vésiculaire.

La suppression de l'écoulement n'a rien qui puisse nous surprendre. Nous voyons tous les jours le même phénomène dans d'autres parties, et nous n'avons pas besoin de recourir à l'ab-

sorption pour l'expliquer. Tous les ulcères exposés à nos yeux, qui sont en suppuration, cessent de donner du pus si on les enflamme avec des irritans quelconques. Quand l'inflammation excitée commence à diminuer, la suppuration se représente.

Quoique l'observation et l'analogie démontrent qu'il n'y a pas ordinairement d'ulcère dans la gonorrhée, et que l'on puisse expliquer tous les symptômes qui l'accompagnent sans en admettre, il n'est point certain que l'ulcère n'existe jamais. Il y a même quelques observations qui prouvent qu'il en a existé. Swediaur prétend qu'il importe de distinguer les cas, et qu'il est impossible de les reconnaître. Nous examinerons cet article par la suite comme lui.

Les auteurs ne se sont point contentés de démontrer que le siége de la gonorrhée était dans la membrane interne de l'urètre; mais ils ont voulu fixer avec précision la partie de cette membrane qui en était attaquée. L'observation paraît avoir démontré que

son siége le plus ordinaire est la fosse naviculaire, mais je ne puis penser comme Swediaur, qu'il ne soit jamais ailleurs *à moins que l'imprudence des médecins, ou des malades ne l'ait contraint à se déplacer.* Et pour quoi en effet resterait-elle toujours dans la fosse naviculaire ? Si le virus attaquait toujours les parties qu'il touche les premières, s'il ne pouvait les toucher sans les affecter, ce serait toujours l'orifice externe de l'urètre qui serait attaqué. Si le virus a pu passer sur cette partie du canal comprise entre la fosse naviculaire et l'orifice externe sans l'attaquer, pourquoi ne pourrait-il pas traverser cette fosse sans la rendre malade. D'ailleurs je ne puis pas concevoir comment le mauvais traitement, ou les fautes du malade pourraient déplacer la gonorrhée. Fait-il des excès dans l'origine, l'inflammation deviendra plus intense, et s'étendra même au-dela de ses limites ordinaires; mais l'endroit où la maladie a commencé ne sera pas moins attaquée pour cela. Je ne puis concevoir non plus comment un mauvais traitement

peut produire le changement de place. Si on se sert d'irritans ou d'astringens, l'inflammation augmentera, mais la place occupée la première restera toujours enflammée. Rien n'est aussi difficile que de fixer avec précision le siége de la gonorrhée, d'après la douleur que l'on sent en urinant. L'observation apprend que dans beaucoup de maladies de la vessie, la douleur se rapporte à l'extrêmité externe de l'urètre. Je vois ce qui peut en avoir imposé sur le changement de place de la gonorrhée : je crois que quelque fois l'inflammation n'est point égale par tout, comme il arrive dans beaucoup d'érésipêles. Il y a des points qui sont plus enflammés, par conséquent plus douloureux ; d'autres moins sensibles. Dans les premiers, l'inflammation peut se terminer plus vîte, et alors les points qui étaient au commencement les moins douloureux en comparaison des premiers, perdent leur sensibilité morbifique, tandis qu'on sent plus vivement la douleur produite par les seconds.

On reçoit la blénoragie en permet-

tant l'introduction d'une partie de pus vérolique dans l'urètre. On a dernièrement prétendu qu'on ne pouvait point donner cette maladie que par le moyen du coït; mais il paraît par beaucoup d'autres faits que du virus vénérien porté dans l'urètre d'une manière quelconque, est capable de la produire; mais il est vrai que c'est ordinairement par le coït qu'on la gagne. Cependant il ne faut point croire que les femmes attaquées par cette maladie ou par les ulcères, communiquent toujours la gonorrhée ou les ulcères. Je suis au contraire persuadé, d'après une observation suivie très-long-temps, que de douze ou quatorze personnes qui ont commerce avec elles, à peine quatre ou cinq deviennent malades. Il n'est point probable que cela tienne à une disposition particulière des individus, puisque celui qui ne l'a pas attrappé aujourd'hui, l'attrappe demain, *et vice versâ*, mais il me paraît plus probable que cela vient de la difficulté que doit avoir le virus pour s'introduire dans l'urètre, ou du manque du pus dans le

vagin pendant le coït, puisqu'on peut l'avoir emporté auparavant avec des ablutions, et que le sperme produit par le coït même, peut en empêcher la séparation pour quelques instans ; il faut donc un concours de circonstances pour attrapper cette maladie, qui ne se rencontrent pas toujours. Je ne prétends pas pour cela nier entièrement la possibilité que quelques individus privilégiés ne soient point sujets à cette maladie ; je crois qu'ils sont rares.

L'urètre pompe le virus vénérien ; il a cette faculté. Les corps étrangers que l'on introduit dans sa cavité, passent très-aisément dans la vessie en vertu de cette force d'absorption. L'état d'érection paraît encore plus propre à augmenter cette propriété. Je crois que l'on ne doit pas aujourd'hui perdre le temps à réfuter les opinions de ceux qui ont cru que des vaisseaux particuliers portaient le virus de la superficie du gland dans la cavité de l'urètre. L'anatomie n'a jamais découvert les vaisseaux : il paraît également faux que la matière vénérienne absorbée sur le

prépuce, et le gland par les lymphatiques soit apportée dans la grande circulation, et de-là déposée dans l'urètre. Il suffit de réfléchir que lorsque le virus est réellement porté dans la circulation, il y produit une continuité de symptômes qui ne précèdent jamais la gonorrhée, que cette maladie n'est presque jamais une suite de la vérole, et que les remèdes utiles dans la vérole, ne produisent aucun effet dans la gonorrhée.

§ II.

De la cause qui rend contagieux le pus d'une gonorrhée.

Il a paru fort étrange à tous ceux qui y ont réfléchi, qu'avec une très-petite quantité de matière vérolique, on puisse produire un écoulement également vérolique, mais très-abondant, et continué pendant plusieurs jours, et même des mois et des années. L'observation journalière ayant démontré qu'une très-petite quantité de levain

suffit pour mettre en fermentation une quantité considérable de matière capable de fomenter, on a cru que la même chose arrivait dans la blénoragie. La petite parcelle de pus introduite dans l'urètre l'irrite et fait séparer une plus grande quantité de mucus qui, étant en contact avec le pus vérolique, en reçoit les qualités, et devient lui-même capable de le communiquer aux parties qu'il touche. Cette explication, qui paraît au premier coup-d'œil satisfaisante, ne l'est point en effet. Le célèbre Hunter observe que si la chose se passait ainsi, tant qu'il y aurait de l'écoulement il serait vérolique, ce qui est contraire à l'observation de tous les bons praticiens, puisqu'ils conviennent que très-souvent l'écoulement d'une gonorrhée vérolique se convertit à la fin en écoulement simple et non vénérien.

L'opinion de Hunter me paraît beaucoup plus séduisante. Toutes les substances, dit-il, ont leur manière particulière d'irriter le feu, les acides concentrés, le couteau tranchant, les can-

tarides, etc., etc. ne produisent point les mêmes effets sur nos parties. Chaque stimulus a la propriété en général de produire une inflammation, mais chacun a son mode particulier d'irriter. Il doit en résulter une inflammation particulière, et la suppuration dépendante d'une inflammation spécifique doit elle-même présenter des caractères particuliers. Cela posé, il est aisé d'entendre que le virus vénérien ayant un mode particulier ou spécifique d'irriter, doit produire une inflammation *sui generis*, suivie d'une suppuration particulière. Une de ses qualités spécifiques est d'être irritant et contagieux.

§ III.

Pronostic de la gonorrhée vénérienne.

Le pronostic de cette maladie doit beaucoup varier, et il n'est pas possible de donner des règles générales sur toutes. Ce que je dirai est sujet à des acceptions. La maladie n'est point

généralement dangereuse; elle peut se guérir d'elle-même, et se guérit en effet plus ou moins vîte, comme nous l'avons déjà observé. Rarement elle persiste avec obstination, et devient incurable. Cette maladie, tant qu'elle est locale, n'expose presque jamais la vie des malades, il n'y a que l'excès de l'inflammation qui soit à craindre. Il peut faire passer à la gangrène les parties malades; mais les cas sont extrêmement rares. Un des inconvéniens de la gonorrhée, est de donner lieu au rétrécissemenr du canal. Cet accident ne peut pas être prévu, ni évité par la méthode curative, comme nous le dirons par la suite. On l'observe après les blénoragies, accompagnées de symptômes violens, comme après celles qui ont présenté des symptômes légers. La vérole est très-rarement l'effet de la gonorrhée, et on pense même qu'elle ne l'a produit jamais, mais nous examinerons cet artiele par la suite.

Le virus vénérien n'est pas le seul qui puisse produire une inflammation dans l'urètre, et un écoulement de ma-

tière puriforme; comme dans la gonorrhée vérolique un corps irritant quelconque introduit dans l'urètre par ses orifices, ou par la grande circulation, peut produire le même effet; la plupart des médecins sont portés à juger vérolique tout écoulement puriforme par l'urètre. Hunter, Swediaur, mon père et d'autres médecins ont bien prouvé qu'il s'en faut de beaucoup que toutes les gonorrhées soient véroliques; mais ils ont cru, et Swediaur sur-tout, a cette opinion qu'il est toujours possible de distinguer les écoulemens véroliques de ceux qui ne le sont point. Voilà ce que nous dit ce savant médecin : « Ce-
» pendant la courte durée de l'écou-
» lement dans quelques cas, la légèreté,
» ou le peu de violence de symptômes,
» les circonstances accessoires telle que
» la santé du malade, et la prédispo-
» sition aux maladies avant d'être atta-
» qué par la blénoragie; l'état de la
» santé de la personne dont il croit
» avoir reçu la maladie; les symptômes
» se manifestent chez elle depuis la
» disparution de l'écoulement qui a

» souvent lieu sans l'usage d'aucun » remède ; enfin l'examen physique et » morale des personnes malades, et » des circonstances qui ont précédées, » qui accompagnent, suivent la mala- » die, mettront le praticien à même de » porter un jugement sûr, dans la plu- » part des cas. Outre ses considérations » je crois, d'après les observations que » j'ai faites, que l'on peut regarder » comme des symptômes appartenant » exclusivement à la blénoragie si- » phylitique, la tuméfaction du testi- » cule, l'inflammation de la prostrate, » l'ischurie, et peut-être même aussi » la tumeur sympatique des glandes » lymphatiques ».

Un examen attentif de tout ce que Swediaur avance, va nous convaincre de l'insuffisance des symptômes rapportés pour distinguer l'écoulement vénérien de celui qui ne l'est point. La courte durée de la maladie n'est point un signe d'écoulement non-vérolique ; j'ai vu des personnes chez lesquelles il a duré fort peu de temps, quoiqu'il eût été pris chez des femmes qui avaient

donné à d'autres des chancres, des poulins, ou des gonorrhées qui avaient duré très-long-temps, et avec des symptômes très-graves. D'ailleurs, pourquoi une gonorrhée non-vérolique ne pouvait-elle pas durer long-temps ? Notre auteur même en rapporte un exemple bien frappant : avec une solution d'ammoniaque dans l'eau, il s'est donné un écoulement douloureux, puriforme, jaunâtre et verdâtre comme dans la gonorrhée virulente, et cet écoulement lui a continué plus d'un mois. On doit fort bien concevoir qu'un écoulement non-vérolique peut durer pendant des mois, des années, et même toute la vie. La légèreté des symptômes ne prouve pas davantage la nature de l'écoulement. Il est en effet très-certain qu'il est possible, avec une substance très-irritante, d'exciter une inflammation beaucoup plus considérable qu'avec le virus vénérien qui en produit de temps en temps de fort légères. Comment peut-on croire qu'il appartient exclusivement au virus vénérien de produire des inflammations graves et

douloureuses ? N'avons nous pas tous les jours des exemples du contraire ? Rien n'est plus commun que de voir des femmes qui, ayant la gonorrhée, jouissent d'ailleurs d'une très-bonne santé ? Il est aussi très-ordinaire d'en observer de pâles et de colorées sans qu'elles soient attaquées de cette maladie. L'examen des parties malades ne sert presque à rien, puisque, comme nous le dirons par la suite, elles présentent les mêmes apparences dans d'autres écoulemens que l'on ne peut pas soupçonner d'être véroliques. J'ai observé une fois le gonflement du testicule sur une personne que je traitais d'un rétrécissement de l'urètre avec les sondes élastiques. Il n'avoit point de chaudepisse, et le testicule se gonfla par la seule irritation du canal produite par la présence de la sonde. Le gonflement des glandes inguinoles est un symptôme assez fréquent quand on irrite d'une manière quelconque le canal de l'urètre. L'usage des sondes élastiques le produit assez souvent ; quand on commence à s'en servir, il

disparaît aussitôt que les parties se sont un peu accoutumées à sa présence. Je n'ai point vu ni l'ischurie, ni le gonflement de la prostrate dans les écoulemens non-véroliques; mais outre qu'ils sont extrêmement rares dans les gonorrhées véroliques, il est évident qu'ils peuvent le présenter dans toutes les grandes inflammations de l'urètre, ou des environs, quelqu'en soit la cause.

Il est à présent presque généralement reçu que la couleur du pus qui coule ne peut pas éclairer davantage sur la nature. Si quelqu'un en doutait encore, il n'a qu'à faire attention que l'on rencontre du pus coloré dans beaucoup d'abcès et ulcères qui ne sont pas vénériens du tout, que la seule introduction d'une sonde dans le canal de l'urètre d'une personne parfaitement saine, produit un écoulement très-souvent coloré, si on laisse le corps étranger assez longtemps pour produire une inflammation assez grande, et qu'enfin une injection irritante dans l'urètre produit les mêmes effets. Les chimistes expliquent la coloration du pus au moyen de l'absorption

de

de l'oxigène. On peut fort bien l'expliquer par le mélange d'une petite quantité de sang. En effet, si l'on mêle avec du serum blanc un peu de sang, il devient jaunâtre, dans une autre proportion verdâtre, et enfin rougeâtre si la quantité du sang est assez considérable. Dans les *échimoses* nous observons tous les jours les changemens de couleur, selon la quantité de sang qui reste dans la tumeur.

La coloration du pus, même dans les cavités, me fait croire la dernière opinion plus probable que la première. On me dira peut-être que la contagion du pus fait voir sa nature : mais il n'est point permis de faire ces essais, et d'ailleurs ils ne prouveraient pas encore assez, puisqu'il est très-possible qu'un pus seulement irritant donne une gonorrhée, s'il est introduit dans le vagin, ou dans l'urètre d'une personne bien portante.

Les causes capables de produire des gonorrhées sont très-nombreuses, nous en connaissons quelques-unes, mais il en est d'autres que nous ne connaissons

pas. L'introduction d'un corps irritant quelconque dans l'urètre, l'excès du coït, de la masturbation, le virus erpétique, l'écrouelleux, le cancéreux peut-être, et beaucoup d'autres vices des solides, ou des fluides, sont capables de donner un écoulement. Les auteurs qui ont beaucoup examinés les enfans, ont remarqué qu'ils sont quelquefois attaqués de la gonorrhée à l'époque de la dentition. L'observation a aussi démontré que l'introduction dans l'estomac, de certaines substances, produit la gonorrhée. Swediaur assure que la gomme résine de gayac produit cet effet sur quelques sujets. On dit la même chose du poivre pris en grande quantité. On parle aussi d'une gonorrhée de la vessie, mais celle-ci ne peut pas se confondre avec celle de l'urètre.

Je conviens, avec Swediaur, qu'il serait utile de distinguer ces divers gonorrhées entre elles; mais, comme nous l'avons dit, elles n'ont point des symptômes caractéristiques, ou au moins nous ne le connaissons point encore; et nous sommes obligés de nous en

rapporter aux malades, qui nous trompent souvent. Je ne disconviens point qu'on ne puisse, dans quelques cas extrêmement rares, juger la nature de la maladie, sans risque de se tromper; par exemple, si l'on voit une personne attaquée de dartres dans une partie du corps, que la disparution de ses dartres soit suivie par l'apparition d'une gonorrhée; si le pus conserve des caractères dartreux, si l'écoulement arrêté, les dartres se manifestent sur quelqu'autre partie du corps, on aura alors toute la certitude que l'on peut avoir en médecine, mais ces cas se rencontrent bien rarement; et il est fort heureux pour nous que l'on ne puisse point nous montrer nos bévues.

Nous avons déjà dis que le pus d'une gonorrhée vérolique perd, après un certain temps, ses qualités contagieuses, c'est un fait qui n'a presque pas de contradicteurs. Mais à quelle époque se fait cet heureux changement? Il est impossible de le fixer. Dans les uns il arrive de très-bonne heure, dans les autres très-tard; et il s'en trouve peut-

être chez lesquels le pus est contagieux jusqu'à la fin. Le pus présente-t-il des caractères particuliers quand il a perdu sa qualité contagieuse ? Nous n'en connaissons pas de certains. La cessation totale des symptômes inflammatoires, la couleur blanchâtre de l'écoulement ne suffisent point pour nous rassurer sur la nature de l'écoulement. Hunter nous rapporte des exemples de gonorrhées très-violentes communiquées par des écoulemens qui avaient les caractères de la bénignité. Ne pouvant donc point juger avec certitude de la nature de l'écoulement, je suis parfaitement d'accord avec Swediaur, que nous devons conseiller aux malades de ne pas voir de femmes tant que l'écoulement persiste.

§ IV.

Du traitement de la gonorrhée vérolique.

Le nombre des remèdes recommandés contre la gonorrhée a de quoi nous

étonner. Ce qui doit encore plus nous surprendre, c'est que parmi ces remèdes vantés il y en a qui possèdent des propriétés entièrement différentes et opposées, que chaque praticien a sa méthode particulière à laquelle il est fort attaché, et que chaque praticien peut l'étayer par des faits très-nombreux. Suivez-les dans leur pratique, et vous verrez que leurs malades guérissent en effet. Les uns avalant très-souvent des purgatifs forts ou faibles, selon la manière de voir du médecin; les autres en faisant usage de diurétiques; d'autres en prenant du mercure en pilules, ou en frictions; d'autres en buvant à force des décoctions de gayac, ou de salsepareille, ou de mauve, ou de graines de lin; d'autres enfin en se régalant de chair de lézard, etc., etc. Outre ces remèdes généraux, il y en a des locaux très-nombreux, sans compter tous les médicamens secrets en poudre, sirops, savons végétaux que les charlatans emploient avec beaucoup de succès. Observez un grand nombre de ces malades, et vous verrez qu'un très-petit

nombre guérit en quinze, vingt, ou vingt-cinq jours; un plus grand en deux et trois mois, quelques-uns plus tard; qu'un très-petit nombre porte la maladie pendant des années, et qu'un nombre encore plus petit ne guérit jamais. Cette seule remarque auroit dû suffir aux médecins pour leur prouver que la gonorrhée guérit d'elle-même. J'ajoute qu'il est presque démontré, à mon avis, que les maladies qui se terminent à-peu-près de même, de quelque manière qu'on les traite, ne cèdent point aux remèdes, mais aux forces de la nature. Hunter et plusieurs autres savans médecins ont démontré, par des faits irrécusables, la vérité de ce que nous avons avancé. Ce célèbre chirurgien a traité avec des pilules de pain les malades qui avaient la gonorrhée, et il les a vu guérir comme ceux qu'il avait traité avec les méthodes recommandées. Beaucoup d'autres après lui ont fait la même chose avec le même succès. Je suis du nombre de ceux qui ont embrassé cette opinion, et un très-grand nombre de faits m'ont prouvé que réellement la

gonorrhée se dissipe d'elle-même. Malgré cela la crédulité des malades, l'avarice, ou le peu d'instruction de quelques vieux praticiens maintiendront encore le préjugé contraire (1).

Malgré que je sois persuadé de la guérison de la gonorrhée par les seules forces naturelles, je suis cependant persuadé que l'on peut en modérer les symptômes quand ils sont trop violens, et en abréger, peut-être, un tant soit peu la durée.

On distingue ordinairement deux temps dans la blénoragie : celui où elle est accompagnée des symptômes inflammatoires, et celui où ces symptômes ont beaucoup diminués, ou entièrement cessé; il ne reste alors qu'é-

(1) J'ajouterai à l'appui de tout ce qui vient d'être dit par l'auteur, que j'ai vu plusieurs praticiens qui exercent depuis plus de 40 ans, donner des frictions mercurielles, des pilules contre la gonorrhée, et ce qui est plus incroyable encore, du sublimé corrosif contre le gonflement des testicules occasionné par la suppression de cette maladie. (Note de l'Éditeur.)

coulement sans douleurs, ou avec une douleur très-médiocre.

Dans ce premier temps de la maladie nous devons diriger nos efforts contre l'inflammation : le repos, les fomentations émollientes, et les bains de la même nature ; la saignée, la diète, les boissons aqueuses abondantes, et surtout l'opium donné intérieurement à des doses assez considérables, sont les moyens que nous pouvons lui opposer. Mais les médecins à système m'objecteront, sans doute, que l'opium en accélérant les mouvemens du cœur, doit nuire dans les inflammations. L'expérience les persuadera du contraire s'ils en font usage ; il calme la douleur mieux que tous les autres remèdes ; et sous ce rapport, il combat singulièrement l'inflammation, qui fait presque toujours des progrès en raison de la sensibilité de la partie malade. Swediaur le loue beaucoup dans les cas où les malades sont faibles, et l'écoulement ichoreux. Je crois qu'il est toujours utile ; ses effets ne sont pas constans quand on le donne en lavement. Il est

vrai que l'on trouve des malades qui ne peuvent le supporter de quelque manière qu'on le leur administre ; ils sont alors privés d'une grande ressource pour abréger la maladie. Il est impossible de fixer la dose de l'opium que l'on doit donner, mais en général on ne doit pas être timide, deux, trois ou quatre grains suffisent ordinairement ; mais si les symptômes sont violens, il en faut beaucoup plus si l'on veut obtenir des effets salutaires. J'ai dans ma pratique particulière, et je trouve dans celle des auteurs beaucoup de faits à l'appui de ce précepte. Le camphre pris intérieurement est aussi venté pour calmer la douleur. Je ne l'ai jamais mis en usage, et je ne le puis juger.

Les boissons délayantes sont fort utiles dans la gonorrhée, en ce qu'elles rendent les urines moins piquantes ; elles n'ont point d'autres vertus. L'eau pure, quand elle est de bonne qualité, est préférable à toutes les boissons apprêtées. Celles-ci ont toutes l'inconvénient d'ennuyer plus vîte les malades, et de leur déranger l'estomac, si elles son

abondantes, comme elles doivent l'être pour être utiles. Les propriétés que l'on se propose de donner à l'eau en y ajoutant des substances médicamenteuses, n'arrivent pas ordinairement jusqu'à la vessie. L'estomac, les poumons, les reins y produisent des changemens remarquables. Il m'a toujours paru que la bonne eau pure passait à la vessie beaucoup plus vîte que les autres boissons, à moins qu'elles ne soient point diurétiques. Il y a beaucoup de praticiens qui ajoutent à l'eau une certaine quantité de lait. En général cette boisson dégoûte assez le malade. Le lait ainsi délayé, se digère souvent beaucoup plus difficilement. La phisiologie nous apprend que cette liqueur a besoin de se cailler pour être digérée, que le suc gastrique produit cet effet dans notre estomac; et qu'enfin, plus le lait est pur, et plus facilement il se caille.

Le nitre, ou nitrate de potasse agit comme diurétique : ses propriétés *anti-flogistiques*, ne sont appuyées d'aucun fait décisif. Mon père en a reconnu l'inutilité dans toutes les inflamma-

tions. Son opinion est étayée de beaucoup de faits qu'il a consignés dans ses ouvrages. Hunter est du même avis.

Des remèdes externes et locaux sont aussi proposés dans la vue de diminuer l'inflammation, fomentations émollientes, lotions huilleuses. La vapeur de l'eau chaude à la partie malade, cataplasmes émolliens, lavement de la même nature, ou sédatifs, injections, décoctions émollientes, ou d'opium dissout. Le bain général est préférable à tous ces remèdes locaux, quand les circonstances le permettent; ils peuvent servir d'auxiliaires si le cas l'exige. Je regarde les injections comme peu utiles, et quelquefois nuisibles. Elles causent presque toujours de la douleur dans le moment qu'on pousse la liqueur dans l'urètre. Le canal étant enflammé est beaucoup plus sensible qu'à l'ordinaire, et le plus petit attouchement l'irrite. Le chirurgien le plus expérimenté n'est point sûr de ne point en produire; le malade qui est obligé de faire lui-même l'injection, puisque le chirurgien n'est pas toujours là pour

la lui faire, se fera très-souvent du mal.

Quant à l'opium appliqué sur la partie malade, je le crois ordinairement nuisible : je ne l'ai point employé dans la gonorrhée, mais dans l'ophtalmie, et dans d'autres inflammations je m'en suis servi, et il n'a rien fait, ou il m'a paru qu'il a fait du mal. Les médecins se trompent souvent sur les effets des médicamens, parce qu'ils en employent plusieurs ensemble. Il faut les employer un à-la-fois. Je crois que si l'on assujétissait à cette épreuve l'application externe de l'opium, les résultats ne seraient point en sa faveur.

Je n'ai pas beaucoup de confiance dans la saignée locale; mes observations ne s'accordent point avec celles des praticiens anglais. Le résultat que j'en ai obtenu n'est point en sa faveur. L'opium et les bains m'ont toujours dispensé de recourir à d'autres moyens; mais j'ai pratiqué la saignée locale avec les sang-sues dans les ophthalmies assez souvent, et je n'en ai point vu des effets bien marqués.

Tous les nombreux moyens que nous avons indiqués pour diminuer l'inflammation, ne doivent point être appliqués tous ensemble, ni sur le même sujet; ils lui feraient sans doute plus de mal qu'une gonorrhée ordinaire. Si les symptômes ne sont point très-violens, quelques bains, (si les circonstances le permettent) l'abstinence des liqueurs fermentées, ou au moins la sobriété dans leur usage. La diminution dans la quantité des alimens, et le choix de ceux qui sont moins salés et moins chargés d'épices; quelques grains d'opium. La nuit, si les érections sont douloureuses, et fréquentes, des boissons aqueuses et abondantes, voilà ce qui est nécessaire pour une gonorrhée. Il ne faut avoir recours à la saignée, à la diète exacte, à l'abstinence totale du vin, et de tout autre boisson fermentée, aux bains répétés plus d'une fois dans la journée, aux cataplasmes dans l'intervalle des bains, aux grandes doses d'opium, ou repos parfait, que dans le cas de symptômes très-graves. Je sais bien, comme je l'ai déjà dit, qu'une

méthode entièrement contraire n'empêche pas le malade de guérir; mais je suis persuadé qu'alors il souffrira d'avantage, et sera exposé aux effets d'une inflammation considérable.

Il faut ajouter aux moyens proposés, le lavage fréquent avec de l'eau pure, ou tiéde, ou froide du gland et du prépuce pour emporter tout le pus qui pourrait séjourner sur ces parties (1).

Après avoir parlé de la cure générale de la gonorrhée dans sa première période, il faut examiner quelques-uns des symptômes particuliers qui l'accompagnent, ou la suivent.

---

(1) J'approuve les lotions d'eau tiède conseillées par l'auteur; mais je ne suis pas de son avis à l'égard de l'eau froide, qui le plus souvent supprime l'écoulement et occasionne le gonflement des testicules. (Note de l'Éditeur.)

CHAPITRE II.

§ I.

Du gonflement des testicules, des cordons spermatiques, et de l'épididyme.

LA tuméfaction des testicules est un accident bien rare dans la gonorrhée, à moins que les malades n'ayent fait beaucoup de mouvement, ou qu'ils ayent irrité les parties malades de toute autre manière. Mon observation particulière m'a montré jusqu'à présent que c'est dans les gonorrhées accompagnées des symptômes inflammatoires violens qu'on l'observe le plus souvent. Des praticiens cependant très-estimables assurent l'avoir remarquée assez souvent dans les gonorrhées qui avaient déjà parcourus les premières périodes inflammatoires. Ordinairement, à l'époque de la tuméfaction du testicule, l'écoulement s'arrête, ou diminue beau-

coup la douleur de l'urètre, et tous les symptômes inflammatoires deviennent plus intenses. La tuméfaction du testicule est douloureuse, la douleur va ordinairement en augmentant pendant trois, quatre, cinq, ou six jours; après cette époque en général, l'écoulement reparaît par l'urètre, et tous les symptômes disparaissent plus ou moins vîte: tout rentre dans son état naturel, excepté l'épididyme qui reste constamment plus gros long-temps après la guérison, et même pendant toute la vie. Les observations des plus célèbres praticiens sont d'accord sur ce point, mais aussi elles nous rassurent sur les suites funestes que l'on pourrait d'abord craindre d'un pareil accident.

Cette tuméfaction du testicule se résout le plus souvent d'elle-même, rarement elle passe à la suppuration; plus rarement encore à la gangrène. Le squirrhe n'en est presque jamais la suite; je ne l'ai observé qu'une seule fois. Swediaur a remarqué que la maladie commence toujours par le canal déférent et liquididyme, qu'elle se

borne

borne à ces parties pendant les deux ou trois premiers jours, et que le testicule n'est affecté qu'après cette époque. Je ne puis juger, d'après mon expérience, si la remarque de notre auteur est constante. J'avoue que je n'y ai jamais fait attention, n'en étant point prévenu. La tuméfaction du testicule entraîne après elle presque toujours des douleurs vers les lombes, et quelquefois le vomissement.

Les auteurs ne sont point d'accord sur la cause du gonflement du testicule dans la gonorrhée. Les uns pensent que la matière vérolique passe de l'urètre au testicule; les autres, que cette tuméfaction est sympathique; d'autres ont imaginé que ce n'était qu'une augmentation de l'inflammation qui s'étendant jusqu'aux orifices des vaisseaux déférens, arrivait par eux jusqu'aux testicules; et enfin, on pense que la situation particulière de l'inflammation gonorrhéïque en est quelquefois la cause. Si elle est placée sur l'embouchure des vaisseaux déférens, elle

s'étendra aux testicules; c'est l'opinion de Swediaur.

La première hypothèse ne paraît avoir aucun fondement solide. Le pus vérolique ne peut point passer de l'urètre aux testicules sans qu'il soit absorbé par les lymphatiques, et distribué ensuite par les artères à toutes les parties du corps. Ordinairement l'époque de la diminution des symptômes inflammatoires est fixée par le retour de l'écoulement par l'urètre : il faudrait alors supposer que les vaisseaux lymphatiques reprennent cette matière morbifique déposée dans le testicule pour la reporter au canal de l'urètre, en lui faisant traverser de nouveau la grande circulation, et tout cela devrait arriver sans que le système en fût attaqué, puisque nous voyons les malades qui ont eu le gonflement du testicule, guérir souvent sans vérole.

Je ne puis pas non plus croire que l'irritation communique par les vaisseaux déférens. Le peu de sensibilité de ces canaux, leur structure presque cartilagineuse me font croire qu'ils ne

sont point propre à transmettre l'inflammation d'une partie à l'autre. D'ailleurs, j'ai vu, et les praticiens doivent l'avoir observé comme moi, la tuméfaction du testicule dans des cas, où l'inflammation de l'urètre ne paraissait point s'étendre au-delà de son siége ordinaire.

La manière la plus plausible, quoique douteuse, pour expliquer ce phénomène, est de le supposer sympathique. Hunter est de cette opinion, il ne répond point aux objections que l'on peut faire. Il est prouvé que les effets que l'on produit sur une partie peuvent se communiquer à une autre fort éloignée, comme je l'ai déjà dit, et nous en avons tous les jours des exemples. Une piquure du nerf intercostale produit quelquefois la perte de la vue. L'irritation de la base de la langue met l'estomac dans une contraction particulière, et détermine le vomissement. Les inflammations de la tête causent des abcès au foie; mais si cela est ainsi, pourquoi, dit-on, la tuméfaction du testicule ne vient-elle pas toujours

au commencement d'une gonorrhée, quand les symptômes inflammatoires sont violens ? Je réponds premièrement que mes observations ne sont point d'accord sur cela avec celles de quelques autres praticiens, et que je suis convaincu que les testicules peuvent se gonfler même après que les symptômes inflammatoires sont beaucoup diminués. Voilà maintenant quelle est ma théorie. Quand les symptômes violens nous attaquent, nous sommes obligés de garder le lit, ou de rester assis sur un sopha, enfin de rester tranquilles. A peine ces accidens sont-ils passés, que nous prenons souvent un autre genre de vie. Nous nous livrons à des exercices plus ou moins violens, sans avoir pris la précaution de porter un suspensoir, au coït, ou à d'autres amusemens également dangereux dans ces circonstances. Cela posé, il me paraît aisé de voir à quoi tient le gonflement du testicule à cette époque de la gonorrhée. Il faut pour que la maladie se communique au testicule, ou que l'inflammation de l'urètre soit très-con-

sidérable, ou que le testicule se trouve dans une circonstance particulière pour la recevoir quoique très-médiocre. Voilà ce qui arrive en effet dans les premières périodes de la maladie. Si le gonflement survient, il est ordinairement l'effet d'une inflammation très-considérable, s'il survient dans la seconde période, il doit être attribué à la sensibilité plus grande des testicules, que nous y avons fait développer par le coït, la masturbation et le mouvement du corps; un exemple rendra encore plus clair tout ce que j'ai dit: une légère titillation à la base de la langue suffit pour faire vomir une personne qui a déjà l'estomac disposé au vomissement. La même titillation, et même une plus forte ne suffira point sur le même sujet, à produire le même effet s'il n'a point des envies de vomir. La pratique me paraît parfaitement d'accord avec mon opinion. Tous les médecins s'accordent à faire l'éloge des suspensoirs pour éviter le gonflement du testicule. Ce bandage n'a d'autres but que de suspendre les testicules, et ordi-

nairement lui seul suffit pour prévenir la maladie. Je sais cependant que l'on a vu les testicules se gonfler malgré le suspensoir; mais alors cet accident est dû à l'augmentation considérable de la maladie de l'urètre. Swediaur nous dit aussi : « Que le seul fait constant et » bien avéré, c'est qu'un degré d'irri- » tation particulière, et extraordinaire » excitée dans l'urètre pendant qu'il est » attaqué d'une blénoragie siphilli- » tyque, et produite par une cause » quelconque, telle que les injections » irritantes et âcres, l'usage des beau- » mes, des cathartiques, le froid, le » coït, ou un stimulus mécanique, » causent cette maladie ».

La suppression ou la diminution de l'écoulement à l'époque de l'apparition de la tuméfaction des testicules, paraît assez aisé à expliquer. Je crois que cette suppression n'est jamais la cause de la maladie des testicules, mais ordinairement l'effet de la même cause qui a produit la tuméfaction des testicules. C'est un fait que nous avons déjà remarqué ailleurs, qu'un ulcère qui s'enflamme

cesse de suppurer, ou suppure moins pour quelques temps. Je pense en outre que la maladie du testicule peut influer sur l'écoulement de l'urètre en communiquant une partie de son inflammation au canal. Dans la première comme dans la seconde hypothèse, l'écoulement doit reparaître à l'époque de la diminution de l'inflammation.

Le but de la médecine est non-seulement de combattre les maladies quand elles sont établies, mais aussi de les prévenir. Tous les praticiens conviennent de l'utilité du suspensoir pour prévenir la tuméfaction des testicules, et il ne faut point oublier d'en faire porter à tous les malades qui ont des gonorrhées.

Si malgré toutes ces précautions, ou faute de les avoir prises, le gonflement des testicules se présentait, il faudrait les traiter comme une inflammation, si les symptômes enflammatoires existaient, et avec les mêmes moyens que j'ai recommandé pour la gonorrhée. Je ne crois pas les faits rapportés en faveur de la glace appliquée sur les parties ma-

lades, assez nombreux, et j'en craindrais toujours l'usage, sur-tout quand la douleur s'est déclarée. Si les testicules, au lieu de se rendre, comme il arrive ordinairement, passaient à la suppuration, ou à la gangrène, il faudrait se conduire selon les règles générales établies en médecine pour combattre ces deux maladies.

§ II.

De la gonorrhée cordée.

Nous avons déjà dit ce que l'on entend par gonorrhée cordée, et qu'elles en sont probablement les causes. Il faut la traiter comme une gonorrhée accompagnée d'une violente inflammation, et y ajouter la précaution proposée par Swediaur, de fixer la verge vers le périnée pour s'opposer à son redressement, qui est dans ce cas-là extrêmement douloureux. C'est dans cette gonorrhée sur-tout que l'on voit des hé-

morhagies par l'urètre ; elles ne sont point ordinairement inquiétantes, mais si elles devenaient trop abondantes, on pourrait s'y opposer avec les moyens que la médecine, et la chirurgie emploient en pareilles circonstances.

§ III.

De la strangurie.

La strangurie est un des symptômes des plus funestes de la gonorrhée ; il expose les jours du malade. Nous en avons déja vu la cause ; il ne nous reste qu'à examiner la cure. La saignée générale, ou locale, selon les forces du malade, les bains généraux, et les fomentations émollientes au périné, et au bas-ventre, les lavemens émolliens et sédatifs, mais rien n'est aussi propre pour combattre cet accident terrible que l'opium donné intérieurement, et à grandes doses. On vente beaucoup un large vessicatoire appliqué sur le

périné ; je ne l'ai jamais employé. On ne doit point permettre une boisson abondante tant que la strangurie subsite. Si tous ces moyens ne réussissent point, et si la vessie menace de s'enflammer, ou de se déchirer, il faut avoir recours à la sonde.

Voici une observation sur cette maladie, que je crois digne d'être rapportée. L'an premier de la république française étant à Pise, le citoyen Lamotte, sous-officier dans la 7e. de chasseur à cheval, me fit appeller pour me consulter sur une ischurie qui le tourmentait depuis quatre jours. Il avait la chaude-pisse, mais l'écoulement avait disparu depuis l'apparition de la strangurie. Un long voyage à cheval, et des boissons spiritueuses avaient produit cet accident. Les deux premiers jours de la maladie, il avait pu rendre une petite quantité d'urine, mais goutte à goutte, et avec beaucoup de peine ; depuis deux jours il n'en rendait plus du tout. La vessie en était considérablement chargée, et formait une tumeur au-dessus du pubis. Son pouls était

petit et fréquent. A chaque instant il était obligé de faire d'inutiles et douloureux efforts pour uriner. Les bains, les fomentations émollientes, l'opium donné par la bouche et par lavement ne produisirent point l'effet désiré, et six heures après il était si tourmenté par les douleurs, que je ne crus pas devoir retarder à introduire la sonde. J'en introduisis une d'argent d'une grosseur médiocre. L'instrument pénètre sans aucune difficulté, et sans douleurs jusqu'au col de la vessie. Là, le malade sentit une vive douleur, et moi une grande résistence. Cependant les symptômes pressaient, et j'aurais dû recourir à la ponction de la vessie, si la sonde n'y pouvait pas pénétrer. Cette réflection m'engagea à pousser l'instrument avec un peu de force, et tout-à-coup je sentis crever quelque chose sur mon instrument, qui pénétra dans la vessie. Une quantité de pus sortit tout de suite par l'urètre, et par la sonde. L'urine coulait aussi, mais elle s'arrêta bientôt, parce que la cavité de l'instrument fut bientôt remplie par un pus

épais qui ne pouvait pas passer par une si petite cavité J'introduisis une autre sonde après avoir retiré la première ; il sortit de l'urine et du pus par la sonde nouvellement introduite, mais bientôt après elle fut aussi bouchée, ni les stilets introduits dans la cavité de la sonde, ni une petite seringue appliquée à l'extrémité externe de la sonde ne furent pas suffisans pour la déboucher. Une autre sonde plus grosse fut introduite ; il en sortit encore de l'urine et du pus, mais bientôt après elle se boucha, et je pris alors le parti de ne point en introduire de nouvelle, puisque le malade en faisant quelques efforts faisait sortir ses urines. L'opération finie, il se trouva extrémement soulagé. Il était minuit : il se coucha et dormit assez dans la nuit, mais il fut souvent éveillé par des envies fréquentes d'uriner. Les urines passaient avec douleur et avec peine ; mais elles passaient : du pus était toujours mêlé à l'urine. Il continua l'usage de l'opium, des bains, des boissons aqueuses, de la diète, et en 6 jours il était parfaite-

ment guéri. Son ancien écoulement ne paru plus. Nous restâmes encore ensemble dans la même ville, 13 jours après la guérison, et pendant ce temps il se portât toujours bien. Les événemens de la guerre nous séparèrent, et je n'ai plus entendu parler de lui. On n'est pas toujours aussi heureux que je l'ai été dans ce cas. Un abcès de la prostate ou du col peut fort bien faire périr le malade.

On ne trouve pas toujours un abcès quand on est obligé de sonder dans ces cas là. Il est au contraire rare de le rencontrer. Il y a des praticiens qui conseillent de laisser la sonde de gomme élastique dans le canal, pour ne point faire souffrir le malade dans les nouvelles introductions. Je ne suis point de cet avis. Il est possible que l'on puisse se passer de cet instrument après la première fois, et même sans cela : je crois que les parties enflammées souffriront moins en y passant un corps étranger deux ou trois fois par jour, qu'en laissant ce même corps toujours sur elles.

S'il était impossible d'introduire la

sonde, si tous les moyens proposés étaient infructueux, si la vessie menaçait de s'enflammer ou de se rompre, il faudrait recourir à la ponction. La sonde bien maniée doit presque toujours épargner cette opération.

§ IV.

Du gonflement des glandes inguinales.

Nous avons déja dit que les glandes inguinales deviennent quelquefois douloureuses et se gonflent, et qu'il est plus probable qu'on doivent ce symptôme à l'irritation plutôt qu'à l'absorption. Il est certain que ces deux causes peuvent le produire.

L'apparition de ces glandes ne doit point faire changer la cure que nous avons indiquée. Elles se dissipent bientôt; si elles résistent elles sont alors des bubons qu'ils faut traiter par la méthode que nous indiquerons par la suite.

L'inflammation de la prostate et du

col de la vessie n'exigent pas une cure différente de celle que nous avons décrite pour les gonorrhées très-violentes.

Le phimosis, le paraphimosis et le gonflement des vaisseaux lymphatiques étant plus souvent des complications des chancres, nous en parlerons en parlant de ces dernières maladies.

Après avoir décrit la méthode que je préfère pour la cure de la gonorrhée, il faut examiner celles proposées par beaucoup d'autres praticiens. Le mercure a beaucoup perdu de sa réputation dans la cure de la gonorrhée. Il y a aujourd'hui très-peu de médecins qui s'en servent. On l'employait, et on l'emploie encore ou en pilules ou en frictions, ou injections dans l'urètre. On fait les frictions aux jambes, aux cuisses, au periné et au prépuce. Mon père a été grand partisan du mercure; il frictionnait ses malades de toutes les manières, et voici ce qui arrivait: quelques malades guérissaient en quinze ou 20 jours; mais très-rarement, le plus souvent l'écoulement durait deux

ou trois mois, quelquefois beaucoup plus long-temps, et enfin un très-petit nombre restait avec l'écoulement. J'ai été témoin d'une partie de ces faits, et les autres, je les tiens de lui-même. Beaucoup d'autres médecins que j'ai vu suivre la même méthode, ont eu le même résultat. Mon père a changé sa méthode, et tous ceux qui savent observer ont fait comme lui, puisqu'ils ont vu que les personnes qui, pour une raison quelconque ne prenaient pas de mercure, guérissaient dans le même temps, et Hunter avec des pilules de mie de pain, faisait des guérisons tout aussi-bien qu'eux. Mais pourquoi le mercure n'agit-il pas dans la gonorrhée quoique ses effets soient si marqués dans la vérole. Il n'est peut-être pas aisé d'en donner une explication satisfaisante ; mais l'observation démontre que le fait existe, et cela suffit.

Un certain nombre de médecins ayant reconnu l'inutilité du mercure dans la gonorrhée, ont pensé que l'on pourrait attaquer cette maladie avec

des

des remèdes locaux, plus propres à produire des effets décisifs. Dans cette vue, ils ont employé des substances âcres, irritantes, capables d'augmenter beaucoup l'inflammation, telles que le sublimé corrosif dissout dans l'eau, la térébenthine dissoute dans l'alcool, la solution de gomme ammoniaque, et autres remèdes de ce genre. Hunter, en examinant cette pratique, dit qu'elle peut dans quelques cas devenir utile, puisque selon le système de ce praticien, deux maladies ne peuvent exister ensemble sur la même partie. L'introduction d'une substance très-irritante dans l'urètre, peut y exciter une inflammation plus grande que celle produite par le virus vénérien, et alors, selon Hunter, la maladie cesse d'être vénérienne, mais dépendante de l'injection. L'inflammation produite par une injection, et la suppuration qui en sera les suites, seront beaucoup plutôt guéries, et le malade gagnera à l'échange; mais en admettant même son principe, la méthode restera douteuse et dangereuse. L'inflammation produite

par la gonorrhée peut être si considérable, que l'on ne puisse point la remplacer par une autre plus considérable, sans exposer le malade aux plus grands dangers. D'ailleurs, si on fait attention que selon les principes mêmes de notre auteur, les parties du corps humain ne sont pas toutes également sujettes au même stimulus, qu'il y a de très-grandes différences dans les différens individus; il est évident que l'urètre de tel malade peut éprouver avec beaucoup de force l'irritation vénérienne, et très-peu les autres stimulus, et *vice versâ*. Mais outre cela, je crois que le plus souvent nous parviendrons à augmenter l'inflammation sans la changer, et que le malade au lieu d'une gonorrhée légère en aura une violente.

Les sondes irritantes que l'on a proposées ont les mêmes inconvéniens que les injections de la même nature; les malades guérissent cependant malgré tout ce qu'on peut leur faire, mais pas plutôt. Je regarde cette méthode irritante comme dangereuse, parce qu'elle augmente l'inflammation, mais

tous les autres inconvéniens qu'on lui attribue, je ne les crois point réels. Nous examinerons cet article par la suite.

Les purgatifs ont été et sont encore recommandés dans la blénoragie. On employe les drastiques, les minoratifs, et les mercuriaux. Il est certain que les remèdes n'empêchent point de guérir, mais ils affaiblissent, et dérangent très-souvent l'estomac et les intestins pour quelque temps, et n'accélèrent point la guérison; je n'ai jamais ordonné des purgatifs dans ces cas, à moins qu'ils ne fussent indiqués par quelque autre raison, et mes malades sont très-bien guéris sans eux, et ils se sont à peine apperçu d'avoir été indisposés. Il y a aujourd'hui des praticiens qui craignent l'usage des purgatifs, parce que suivant eux, ils facilitent l'absorption du pus, mais je ne connais point des faits qui puissent légitimer cette crainte.

§ IV.

De la gonorrhée vénérienne qui a passé au second état.

Swediaur a donné le nom de blénorée syphilitique à cet état de la maladie. Il y a sans doute peu de médecins qui ne soient persuadés qu'à cette époque le malade n'a plus besoin des secours de l'art, mais comme il est possible de trouver des blénorées qui demandent un temps très-long pour se tarir, et qui, dans quelques cas bien rares à la vérité, ne se tarissent jamais, il faut examiner la cause de leur obstination, et les moyens proposés pour y remédier.

Il paraît que la blénorée reconnaît pour cause, ou l'affaiblissement des parois du canal, ou un reste d'irritation, ou un rétrécissement de ce canal, et peut-être même un ulcère. Il n'est point aisé de distinguer la blénorée avec ulcère, de celle qui est accompagnée d'un reste d'irritation. Les symptômes rapportés par Swediaur sont très-

incertains. La sortie du sang par l'urêtre pendant l'existence de la blénoragie, peut ne point entraîner d'ulcère après elle, il n'est pas possible de distinguer le pus qui sort d'un ulcère, de celui fourni par une surface seulement enflammée. En effet, si ces deux pus présentaient des caractères différens, tous les autres symptômes seraient fort inutiles. La douleur circonscrite d'une partie de l'urètre n'est point un signe plus sûr, elle indique également un ulcère, et une inflammation, et si l'on pouvait douter de la possibilité de prolonger une inflammation si long-temps, sans qu'elle fût suivie d'ulcère, il suffit d'observer ce qui arrive dans beaucoup d'ophthalmies. La douleur, au moment du passage de la dernière goutte d'urine, et du sperme, est aussi un symptôme commun aux deux maladies, l'ulcère et l'inflammation. La violence des symptômes qui ont accompagné la blénoragie ne prouve rien, puisque des inflammations considérables ne sont point suivies d'ulcères, qui, quelquefois sont le résultat d'une inflammation

moins violente. J'ajouterai à tout cela que j'ai vu assez souvent des blénoragies, accompagnées de tous les symptômes précédens, guérir fort bien d'elles-mêmes; et j'en ai conclu, ou qu'il n'est point possible de distinguer leur nature, ou que les gonorrhées accompagnées d'ulcères, guérissent sans mercure, et abandonnées à la nature, ce qui est contraire à l'opinion de Swediaur.

Il est très-aisé de s'assurer si la blénorée est accompagnée de rétrécissement du canal. Le malade n'urine que goutte à goutte, ou le fil de l'urine est beaucoup plus petit que dans l'état naturel. Si la blénorée dépend du rétrécissement, on le dissipe, et l'écoulement cesse ; il m'est arrivé de l'observer quatre fois.

La blénorée atonique n'est point douloureuse. Le sperme et l'urine passent sans donner une sensation désagréable, l'érection se fait sans douleur.

Pour traiter cet écoulement, il faut, s'il est possible, en distinguer la cause; s'il existe un rétrécissement de l'urètre, il faut recourir aux sondes de gomme

élastiques pour dissiper la blénorée qui dépend de cette cause.

La blénorée atonique, se traite avec les astringens en général donnés intérieurement, ou appliqués à la partie en forme d'injection, de fomentation ou de bains. On préfère, pour les astringens internes, la gomme résine kino, *le serum aluminosum*. Parmi les astringens locaux on emploie fréquemment, en forme d'injection, une forte solution d'alun (sulfate acide d'alumine); des gommes astringentes, telles que le sang de dragon, ou une dissolution de térébenthine dans l'eau, la décoction d'écorce de chêne, de quinquina, de formentille, de vitriole bleu et blanc. Swediaur compte beaucoup sur une dissolution d'oxide de cuivre dans l'ammoniaque, et sur le muriate de mercure obtenu par précipitation, selon la méthode de Schéel, suspendu ensuite dans l'eau simple, ou dans quelques mucilagineux. Il recommande de répéter cinq ou six fois par jour l'usage d'une de ces injections. Les bains froids sont aussi beaucoup ventés, et sur-tout

les bains de mer, le repos, l'abstinence du coït. Les balsamiques ont leur partisans, et l'on préfère très-fréquemment le baume de *copahu*, le baume du Canada, la térébenthine. L'écorce du Pérou, ses préparations ferrugineuses sont aussi employées comme toniques. Si ces remèdes ne réussissent point, on propose de produire dans l'urètre une inflammation considérable. L'observation a démontré que la blénorée se guérit quelquefois après l'exercice le plus violent, ou l'abus du coït pendant quelques jours. Des malades qui n'avaient pu guérir avec tous les remèdes proposés, sont guéris de cette manière. Une boisson spiritueuse, et extrêmement échauffante, a produit cet effet. La teinture des cantarides a été employée dans cette vue.

La blénorée, qui paraît l'effet d'un reste d'irritation, doit selon moi, être traitée avec les boissons aqueuses; et les bains long-temps combinés, avec l'usage du lait, et d'une nourriture rafraîchissante. C'est cette blénorée que Swediaur nomme ulcérée, et dans

laquelle il propose le mercure. J'ai vu assez souvent ces maladies ne point céder à l'usage de ce minéral, et se guérir fort bien d'elles-mêmes.

On trouve dans les ouvrages de Swediaur, l'exemple d'une blénorée qui, après avoir résisté à tous les remèdes, se guérit par l'introduction d'une sonde d'argent qui fit sortir du sang par l'urètre. J'ai vu un jeune homme qui avoit une blénorée depuis huit mois, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé. L'écoulement était sans douleur, les remèdes le plus vantés ne l'avaient point guéri, et il étoit au désespoir pour cette bagatelle. Pour le consoler, mon père lui fit une injection d'une décoction de thé; en huit jours il fut parfaitement guéri. On a vu aussi des blénorées obstinées se guérir par l'application d'un vessicatoire au périné, ou par quelques secousses électriques données sur l'urètre.

Je crois donc que l'on peut conclure de tout cela, que la blénorée se guérit ordinairement d'elle-même, et qu'il n'y a pas des remèdes certains pour la com-

battre. Que tous les moyens que nous avons décrits se sont accrédités, parce qu'on a vu que la maladie se guérissait pendant qu'on en faisait usage, n'ayant point fait attention que la blénorée abandonnée à la nature aurait suivi le même cours. Voilà pourquoi des remèdes de nature si différente ont été vantés et employés. Les médecins de bonne-foi avoueront que de temps en temps ils ont rencontrés des écoulemens qui n'ont cédé à aucun remède, et qu'ils ont cessé quand on les avait abandonnés, et enfin qu'ils en ont rencontrés de rebelles aux forces de l'art, et de la nature.

On me demandera peut-être si l'on ne doit pas donner du mercure dans la vue, non pas de guérir la gonorrhée, mais de prévenir la vérole, ce qui peut être une conséquence de cette maladie. Je crois que le nombre des vérolés, après la gonorrhée, est si peu considérable qu'il ne faut pas tourmenter quatre-vingt-dix-huit, sur cent, pour deux qui pourront réellement attraper la vérole. L'usage du mercure n'est point

sans inconvéniens, et la vérole peut se traiter quand elle est déclarée.

§. V.

Des maladies qui sont la suite du mauvais traitement de la gonorrhée.

Une grande partie des médecins, même des plus distingués, ont pensé que la méthode de traiter la gonorrhée et la blénorée peut beaucoup influer sur les suites de cette maladie; que les rétrécissemens de l'urètre, la vérole, les ophthalmies, les surdités sont les conséquences d'une mauvaise méthode plus que de la maladie elle-même. Ce point mérite d'être examiné avec attention.

On attribue fréquemment aux injections astringentes ou irritantes le rétrécissement de l'urètre. Les faits que j'ai observés ne viennent point à l'appui de cette opinion. J'ai traité dix-

sept malades qui étaient attaqués de cette maladie, dont neuf avaient fait des frictions mercurielles sans jamais faire d'injections, quatre avaient abandonnés la maladie à elle-même, et quatre autres s'étaient servis d'injections astringentes. Ces faits ne sont point assez nombreux pour pouvoir décider la question sans réplique, mais je suis persuadé que les praticiens éclairés et sans préjugés, pourront en ajouter beaucoup d'autres à ceux que j'ai rapportés. D'ailleurs le raisonnement est en faveur de mon opinion. En effet, si le rétrécissement était l'effet des astringens, nous devrions remarquer dans l'endroit rétréci les parois racourcies, et le diamètre du canal diminué en raison de la perte d'extension des parois mêmes. Mais les ouvertures des cadâvres font voir le contraire : le canal se trouve rétréci par l'engorgement plus ou moins considérable formé dans cette partie de la membrane interne qui était le siége de la gonorrhée, ou dans les parties situées au-dessous d'elle. Je sais que le

rétrécissement peut aussi être l'effet d'un polype ; mais cela est extrêmement rare, et d'ailleurs les astringens ne causent pas des polypes. L'engorgement des glandes situées à côté de l'urètre pourraient rétrécir le canal, mais il faut convenir que les astringens ne sont point propres à faire engorger les glandes. Les cordées paraissent encore moins propres à produire cet accident, puisqu'il est certain que les grandes inflammations entraînent après elles moins d'engorgement que celles qui sont lentes et légères, et d'ailleurs l'engorgement produit par l'excès de l'inflammation paraîtrait tout de suite, et non pas plusieurs années après, comme cela arrive souvent dans ces cas.

Je ne puis non plus concevoir que la vérole puisse être l'effet de la mauvaise méthode. Je connais une infinité de personnes que je n'ai point traitées moi-même, et qui ont fait usage des injections astringentes et irritantes sans avoir la vérole, et d'autres qui ont eu la vérole sans avoir fait des injections. Je crois que cette opinion est fondée

sur une théorie et non pas sur l'observation. La théorie est elle-même très-fausse. On dit que l'on renferme le virus en s'opposant à l'écoulement qui est virulent, mais il faut observer que la matière qui coule n'est que du mucus ou du serum très-sain qui se gâte dans le moment qu'il se sépare. Si on lui empêche de se séparer il ne peut point être vicié, et il n'est pas en conséquence en état de nuire. Pour se persuader de cette vérité, qu'avec un atôme de pus vérolique on donne une gonorrhée qui coule en abondance pendant des mois et même des années, et que la maladie est locale. Nous avons déjà remarqué que l'hypothèse la plus plausible pour expliquer ce phénomène est celle d'Hunter. En effet, nous voyons tous les jours des ulcères de toute espèce donner un pus de bonne ou mauvaise qualité selon l'état particulier de sa surface : nous observons même dans le cancer où il se fait une séparation d'un pus si irritant et vénéneux, guérir le malade par l'extirpation. Si le pus n'a pas été absorbé, il est donc évident

que c'est dans la surface des ulcères, que le pus acquiert le plus souvent de mauvaises qualités, et que l'on n'a rien à craindre pour le malade, si on en empêche la séparation.

Les irritans sont encore moins capables de faciliter l'absorption du pus. Le moyen le plus sûr, que les médecins connaissent pour fixer l'inflammation sur une partie, c'est de l'irriter, et nous voyons qu'on les emploie pour cet objet. Si les irritans ne produisent point sur l'urètre un effet contraire à celui des autres parties du corps, il est clair qu'ils ne peuvent point causer une rétropulsion. Si l'on voit dans quelque circonstance que l'écoulement s'arrête, c'est à l'excès de l'inflammation qu'on doit l'attribuer.

Le reproche le plus singulier que l'on ait fait aux remèdes irritans et astringens dans la cure de la gonorrhée, c'est d'avoir donné lieu à des ophthalmies et des surdités, sans produire la vérole. Le célèbre Swediaur admet aussi cette espèce d'ophthalmie, mais nous avouerons que nous ne pouvons point

la concevoir : en effet, comment le virus vénérien pourrait-il se porter aux yeux sans faire le tour de la circulation, et qu'est-ce que la vérole si ce n'est point la maladie qui se développe en conséquence de l'introduction du virus vénérien dans le sang? Mais examinons sur quoi est fondée cette opinion si opposée aux connaissances anatomiques et physiologiques.

Swediaur a observé dans sa longue pratique trois ophthalmies terribles sur des sujets qui ayant la gonorrhée, s'étaient exposés à un froid très-considérable. La gonorrhée, dans ces trois personnes, s'arrêta ou diminua beaucoup après le développement de l'ophthalmie. Les symptômes de ces ophthalmies furent des douleurs déchirantes, un écoulement d'une matière jaunâtre et verdâtre, semblable à celle qui coule de la gonorrhée. Dans tous les trois, la maladie se termina par la cécité parfaite, à cause de l'opacité contractée par la cornée. J'en appèle à tous les médecins qui ont exercé quelque temps leur état; tous avoueront avoir

avoir vu des ophthalmies survenues sans cause apparente qui ont attaqué les malades tout-à-coup, avec des symptômes violens, qui ont entraîné la perte de la vue, quoique les personnes n'eussent point la maladie vénérienne. J'ai vu moi-même deux exemples de cette espèce; le premier dans une femme âgée de 50 ans, parfaitement bien portante. Elle fut surprise par un ophthalmie dans le moment qu'elle s'occupait dans son jardin à examiner des arbres fruitiers. Tous les phénomènes rapportés par Swediaur se présentèrent; mais elle ne resta point aveugle. L'opium, les fomentations émollientes, la seignée générale furent employées. Le sujet de la seconde observation est un jeune homme de 22 ans bien portant; une ophthalmie terrible le surprit avec la promptitude de la foudre. Le troisième jour il perdit la vue, malgré les soins qu'on lui donna.

Comment a-t-on pu attribuer à la gonorrhée une ophthalmie de cette espèce? Est-ce la diminution ou la suppression de la gonorrhée, ou l'appa-

rition d'un écoulement par la conjonctive d'une matière puriforme jaune verdâtre, qui a pu donner lieu à cette opinion ? Mais qu'on se souvienne que toutes les membranes enflammées par une cause quelconque peuvent donner lieu à un écoulement puriforme, de différente couleurs et densité. La diminution et la disposition même de l'écoulement par l'urètre, au moment de l'opposition de l'ophthalmie, n'est point une preuve de rétropulsion ou d'absorption du virus. Il est constant que dans le corps humain le point où les humeurs affluent davantage, à circonstances égales, est celui où il y a une irritation plus considérable : or, il est très-possible qu'une ophthalmie très-violente attire aux yeux plus de sang que la gonorrhée n'en attire à l'urètre, et dans ce cas l'écoulement gonorrhèique peut diminuer et même cesser. Nous observons aussi qu'une douleur violente dans une partie, est capable d'occasionner des pertes abondantes, sans attirer à la partie irritée une plus grande quantité d'humeur. On serait encore fort

heureux si la gonorrhée pouvait nous préserver de l'ophthalmie : une personne peut être en même temps attaquée par les deux maladies sans qu'elles ayent rien de commun entr'elles.

On parle aussi d'une autre espèce d'ophthalmie dont les symptômes ne sont point si violens, qui survient quelque temps après que la gonorrhée a cessé de couler. Cette ophthalmie est accompagnée de petits ulcères aux paupières, et de l'écoulement d'une matière jaunâtre. Quelques praticiens attribuent cette ophthalmie à la gonorrhée. L'appui le plus solide de cette opinion, est l'observation de quelques praticiens qui paraît prouver qu'on a guéri de ces ophthalmies très-rébelles, en inoculant la gonorrhée à la personne qui en était affectée. Ces observations sont en très-petit nombre, et ne prouvent rien, puisqu'il arrive des ophthalmies comme beaucoup d'autres maladies, qui à la fin se guérissent d'elles-mêmes, et l'on attribue la gloire de la guérison au dernier remède. On a tout lieu de présumer que ces ophthalmies

se seraient guéries sans une nouvelle gonorrhée. Pour embrasser une opinion si contraire aux connaissances que nous avons, un petit nombre d'observations très-douteuses ne suffisent point.

Ce que nous avons dit sur l'ophthalmie peut s'appliquer à la coptose.

§ VI.

De quelques incommodités qui viennent à la suite de la gonorrhée.

La gonorrhée laisse quelquefois, après sa guérison, quelques symptômes désagréables, tels qu'une sensation douloureuse en urinant, et en éjaculant de fréquentes envies d'uriner, la difficulté de l'érection à cause d'un reste de cordée, le rétrécissement de l'urètre, et même la vérole. Nous ne parlerons point du rétrécissement de l'urètre, beaucoup d'autres en ont parlé *ex professo*. La vérole fera l'objet de la

fin de cet ouvrage. Les autres accidens se dissipent ordinairement d'eux-mêmes; mais quand ils résistent, l'obstination a prouvé qu'un vessicatoire au périné est un remède des plus sûrs. L'électricité à la partie malade, l'introduction même d'une bougie irritante dans le canal ont paru utiles. Les bains minéraux sont aussi recommandés. Je ne puis sur cela donner de règles certaines pour le choix des remèdes, nous n'avons pas encore assez de faits, et nous sommes obligés de l'abandonner. Il faut cependant savoir que les malades quelquefois ne guérissent jamais, et que dans d'autres cas, tous les symptômes se dissipent quand on a cessé de les traiter.

CHAPITRE III.

Du chancre vénérien.

ON appèle chancre vénérien un ulcère plus ou moins étendu, produit par l'application externe du virus syphilitique. Le siége le plus ordinaire de cette maladie est le prépuce, le gland et le filet; mais les autres parties de la verge n'en sont pas exemptes. Après les parties génitales, ce sont les lèvres et la membrane interne de la bouche qui en sont plus fréquemment attaquées. Plus l'épiderme est épais, plus il est difficile à la matière vérolique de produire le chancre; mais si cette pellicule est entamée, la formation de l'ulcère y est très-facile.

Le pus vénérien appliqué sur les parties génitales par le coït, ne produit pas toujours le chancre. Il faut qu'il y puissé rester plus ou moins long-temps

pour y produire ses effets. Il est impossible de fixer avec précision l'intervalle qui existe entre l'application du pus, et le développement des symptômes. Pour l'ordinaire c'est deux, ou trois jours après le coït que les chancres paraissent. On en observe cependant douze, ou quinze heures après l'acte vénérien ; et dans d'autres individus, cinq, six, et même quinze, vingt et quarante jours, d'après quelques auteurs. Il ne faut pas cependant ignorer que les malades peuvent nous tromper, et se tromper eux-mêmes ; et que pour cela, nous devons dans de pareil cas, toujours douter de la nature du chancre; d'ailleurs il peut exister des chancres non-vénériens, comme nous le dirons bientôt.

Les symptômes qui précèdent les chancres, sont une légère demangeaison, rougeur à la partie qui doit être affectée, et une augmentation de sécrétion de l'humeur que la partie sépare ordinairement. Dans d'autres circonstances nous observerons une très-petite purule qui se forme avec plus ou moins de douleur; elle est assez dure, sa

pointe devient bientôt blanchâtre, sa base conserve la couleur rouge, et présente une tension assez considérable. Les chancres du prépuce sont ordinairement devancés par ces premiers symptômes, ceux du gland par les derniers. Cependant cette règle n'est point sans exception; il est beaucoup plus ordinaire de voir trois ou quatre chancres à-la-fois qu'un seul.

Si c'est avec la pustule que l'ulcère se présente, nous observons que cette pustule se rompt, et laisse un petit chancre couvert d'un pus commun et blanchâtre; dans d'autres cas, l'humeur contenue dans la pustule se déssèche, il se forme une croûte qui tombe, et laisse un petit ulcère ordinairement recouvert d'un pus blanchâtre et couenneux, adhérent aux parties; lorsque le prépuce doit être affecté, il est assez ordinaire de voir survenir après la douleur, la démangeaison et la rougeur, une très-légère excoriation qui se convertit bientôt en vraie ulcération. Le pus blanchâtre et couenneux est aussi très-fréquent dans ces cas; mais il arrive de ne

point l'observer dans quelques circonstances. Il est assez commun d'observer du gonflement, et de la dureté sur les bords de ces chancres; mais ces symptômes ne se rencontrent pas toujours. Il paraît qu'ils s'étendent beaucoup plus facilement en largeur qu'en profondeur. La douleur qui les accompagne est différente dans les différens individus; je crois cependant qu'elle est ordinairement plus considérable dans les chancres du prépuce que dans ceux du gland. Ceux-ci s'étendent en profondeur plus que les précédens; ils fournissent un pus plus ou moins dense, mais toujours contagieux. Abandonnés à la nature, ils creusent et se multiplient. Leur progrès sont dans quelque cas très-lents; dans d'autres extrêmement rapides. Dans quelques individus ils restent stationnaires pendant un certain temps. Ils produisent souvent un engorgement du prépuce qui donne naissance au phimosis, ou paraphimosis, selon l'état particulier du prépuce, comme nous le verrons par la suite. Le chancre s'ouvre quelquefois un chemin jusqu'à

la partie spongieuse des corps caverneux; et de-là, il peut occasionner une hémorrhagie dangéreuse, et même mortelle si on n'y portait de prompts secours. L'urètre est capable de ronger une partie, et même la verge entière. La gangrène qui survient dans quelques cas, peut aussi détruire les parties génitales et la vie. Les vaisseaux lymphatiques qui absorbent le pus dans ces ulcères, s'engagent de temps en temps, et suppurent même dans quelques circonstances. Je l'ai observé une fois. Le gonflement des glandes des aines est un symptôme beaucoup plus fréquent. Quoique la vérole soit une suite du chancre, il s'en faut de beaucoup qu'elle le suive toujours.

Voilà bien des symptômes causés par les chancres; heureusement qu'ils ne viennent pas toujours ensemble, ni même en grand nombre sur le même individus, et que la nature seule a souvent en elle-même de grandes resources contre ces maladies.

Nous croyons avec Hunter, que le chancre est l'effet de l'irritation du virus véné-

rien appliqué sur la partie qui en est attaquée ; que ce virus y produit une inflammation particulière, de laquelle naît une suppuration particulière, ou spécifique, qui a pour caractère particulier de communiquer la même maladie sur les parties qu'elle touche. Nous avons déjà développé cette théorie en parlant de la gonorrhée.

Le virus vénérien n'est point le seul qui soit capable de produire des chancres. Swediaur, Hunter et d'autres praticiens conviennent de cette vérité; mais ils croyent qu'il est toujours possible de distinguer les chancres vénériens de ceux qui ne le sont pas. Ce point est extrêmement essentiel pour la pratique; je vais l'examiner. « Les ulcères syphi- » litiques, dit Swediaur, se recon- » naissent en général par leurs bords » durs et calleux, par la croûte blan- » che molasse, ou couenneuse, dont » la base est couverte par la rougeur » plus intense de la peau à l'entour de » l'ulcère par la tendence continuelle » à s'étendre, et parce qu'ils ne gué- » rissent que par les secours de l'art;

» mais le symptôme qui paraît être le
» caractère spécifique des ulcères sy-
» philitiques, est un certain épaissis-
» sement, ou une sorte de callosité
» des parties attaquées qui les accom-
» pagne constamment. Enfin ces signes
» acquièrent plus de force si le malade
» sait, et convient qu'il s'est précé-
» damment exposé à l'infection. Les
» signes diagnostiques par lesquels les
» différens ulcères non-syphilitiques
» se distinguent des ulcères syphili-
» tiques, sont : 1°. leur apparence diffé-
» rentes ; 2°. ils restent stationnaires
» sans s'étendre, et sans corroder les
» parties environnantes, ou bien s'ils
» sont d'une nature corrosive, ils s'é-
» tendent généralement plus superfi-
» ciellement ; 3°. ils disparaissent sou-
» vent d'eux-mêmes sans le secours de
» l'art ; 4°. ils paraissent seulement pen-
» dant l'usage du mercure ; 5°. ils em-
» pirent pendant l'usage du mercure,
» soit à l'extérieur, soit à l'intérieur ;
» 6°. ils ont été déjà traités précédem-
» ment sans succès par le moyen du
» mercure ; 7°. leur sensibilité exquise ;

» 8°. l'état d'atonie de tout le corps en » général, ou le relâchement et la » mollesse de la partie affectée, de la- » quelle découle une matière écho- » reuse; 9°. les symptômes d'autres » maladies, telles que le scorbut, la » lèpre, les dartres, les scrotales, ou » autres acrimonies du sang, soit seules, » soit compliquées avec la maladie » syphilitique ».

L'observation m'a convaincu qu'il y a des chancres syphilitiques qui ne sont point accompagnés, ni de dureté, ni de couenne, ni de rougeur intense, ni de grande tendence à s'étendre. J'ai vu un capitaine de vaisseau ayant un très-petit chancre douloureux, rouge sans dureté ni couenne blanche, qui existait depuis trente jours. La première fois que je le vis, il n'avait fait que des progrès presqu'insensibles. Ce petit chancre était bien syphilitique, puisqu'il donna la vérole la plus marquée. Le malade eut tout le corps rempli de pustules, et même de quelques excroissances, des douleurs dans les os. Tous les symptômes cédèrent très-facilement

à vingt frictions mercurielles de deux gros chacune. J'ai vu aussi des chancres accompagnés de dureté, de couenne, de rougeur, se guérir avec quelques bains locaux, et la propreté : ces chancres étaient syphilitiques, puisque quelques-uns des malades ont eu la vérole après la guérison des chancres. J'ai vu aussi des chancres qui, avec tous les symptômes énoncés, sont guéris sans donner la vérole. Ces faits démontrent l'insuffisance des signes rapportés par les auteurs pour distinguer les chancres vénériens. Que les chancres empirent, ou qu'ils restent stationnaires pendant l'usage du mercure, ce n'est point une preuve de non-syphilitisme. J'ai vu des chancres que toutes les circonstances qui les accompagnaient et les avaient précédé, faisaient regarder comme vénériens, et qui ont empirés, ou sont restés stationnaires quand on les traitait avec le mercure. Tous les praticiens l'ont vu comme moi ; mais quand cela leur arrive, ils disent que le chancre a changé de nature, et qu'il n'est plus syphilitique. Ils ont établi que le

mercure guérit les chancres vénériens, et toutes les fois qu'ils ne guérissent pas avec ce métal, on a lieu d'en conclure que toutes ces maladies ne cèdent point au mercure; ils soutiennent au contraire, qu'ils ont perdu leur nature vénérienne, ou qu'ils ne l'ont jamais eue. Cette manière de raisonner me paraît bien singulière, et je crois, au contraire, que le mercure ne produit jamais la guérison des chancres; que la nature l'a produit assez souvent; mais nous examinerons cette opinion par la suite. Je sais fort bien que le mercure produit facilement des ulcères aux gencives, à la gorge, à la langue, mais je ne l'ai jamais vu en produire aux parties génitales. Les malades mal-sains, écrouelleux, scorbutiques, ect. sont sujets à attrapper des chancres vénériens comme les autres, et les médecins de bonne-foi avoueront qu'il est alors infiniment difficile de décider de la nature de leur maladie, et qu'il est très-facile de se tromper. Swediaur même fournit la preuve de cette vérité, en nous disant: « Que les signes rapportés

» acquièrent plus de force si le malade » sait, et convient qu'il s'est exposé à » l'infection ». En effet, si le chancre portait avec lui l'empreinte de la nature vénérienne, si nous pouvions compter sur la nature des symptômes rapportés, pourquoi se fonder sur les réponses d'un malade qui, par erreur, ou pour des raisons particulières peut nous tromper ?

Les plus grands praticiens ne sont pas d'accord quand il s'agit de décider de la nature d'un chancre. Le célèbre Petit, un des plus illustres chirurgiens de ce siècle, jugea vénérien un chancre qui, selon Swediaur, et un autre médecin, ne l'était pas du tout. D'ailleurs, en examinant les ulcères des jambes, des cuisses, et en général de toutes les parties du corps, nous voyons des duretés, des callosités, des rougeurs intenses, des bords durs, le pus attaché à leur superficie couenneux, tenaces, sans que le malade ait jamais eût le moindre vestige des maladies vénériennes. Les praticiens qui voudront se donner la peine de réfléchir sur ce point,

point, et d'observer sans prévention, seront obligés de convenir qu'il n'y a point de symptômes certains pour caractériser un chancre vénérien, et que nous sommes sujets à nous tromper en décidant sur la nature des ulcères qui affectent les parties génitales.

Il y a deux méthodes de traiter les chancres. Emporter ou détruire les parties affectées, ou combattre le virus vénérien dans la partie malade avec des remèdes externes ou internes, ou avec les deux réunis. En général, les gens de l'art redoutent assez la première méthode, et se tiennent à la seconde. L'extirpation du chancre avec l'instrument tranchant, est le plus souvent impraticable, sans risquer la vie du malade, ou sans lui faire perdre des parties essentielles. D'ailleurs cette méthode n'a point l'avantage, comme on l'a cru, de préserver de la vérole, puisque l'existence d'un chancre même, pour très-peu de temps, peut avoir donné lieu à l'absorption du pus. L'ustion de la partie malade avec le caustique, est une pratique blâmée en général, à moins

qu'on ne l'emploie dans les premiers momens de l'existence de l'ulcère.

Les reproches que l'on fait aux caustiques sont de faciliter l'absorption, et par-là, de donner lieu aux bubons, et à la vérole. Des faits et des raisonnemens sont rapportés à l'appui de cette opinion. On dit que la cicatrice se faisant trop tôt, le virus reste renfermé dans le sang d'où il sort ensuite, et produit ses ravages; d'autres croyent qu'une cicatrisation trop prompte empêche le pus d'évacuer l'ulcère où il reste renfermé, et d'où il est absorbé très-facilement après. On a dit enfin que le caustique faisant, avec l'eschare qu'il produit, une croûte sur la superficie de l'ulcère, le pus y séjourne, et peut facilement être absorbé.

Quant à la première opinion, elle est sans aucun fondement. Tous les phénomènes s'accordent à démontrer que le chancre est une maladie locale, et qu'il ne peut affecter la machine en général qu'au moyen de l'absorption. Mais en supposant même que la maladie fût générale, on ne pourrait pas imaginer

qu'un ulcère fût en état d'en délivrer le malade. Nous voyons tous les jours des preuves de cette vérité, puisque l'établissement des ulcères dans la vérole n'ont jamais fait cesser la maladie.

La seconde opinion ne me paraît pas plus fondée que la première ; en effet, si du virus reste dans l'ulcère, la cicatrice ne se forme point. Une très-petite quantité de virus ayant produit l'ulcère, une partie moins considérable encore peut en empêcher la cicatrice. Si le véhicule du virus vénérien est le pus, comme on ne peut pas en douter, il est évident que quand même le virus serait renfermé dans l'ulcère, il ne pourrait point se communiquer à la circulation si le pus n'existait point, et il n'y a pas de pus dans les parties cicatrisées. Si les chancres guérissent assez vîte après l'ustion, c'est que les parties qui étaient affectées par le virus ont été détruites, et que l'ulcère est devenu simple. Que l'on n'oppose point qu'on a vu des chancres guéris par le caustique, s'ouvrir encore après avoir été cicatrisés ; la même chose s'observe après toutes les métho-

des, et nous sommes bien éloignés de l'attribuer au virus vénérien caché. Les ulcères des autres parties du corps, sans jamais avoir été vénériens, nous présentent de temps en temps les mêmes phénomènes. Il n'y a pas un chirurgien, pour peu qu'il ait exercé son état, qui n'ait observé ce que j'avance.

La troisième objection contre le caustique s'appuie sur des bâses en apparence moins faibles ; mais si on l'examine avec attention, on verra bientôt qu'elle n'est pas soutenable. Le pus des ulcères étant formé par le *serum* très-pur fourni par le sang, ne se gâte que dans la partie en suppuration, ou par l'effet du contact, ou en vertu de l'inflammation spécifique. Le caustique, en portant une irritation considérable sur la partie malade, empêche la séparation du serum, qui ne se viciera point s'il ne se sépare pas. L'irritation du caustique étant cessée ou diminuée, la séparation recommence, et l'eschare formée pourrait empêcher au pus de couler, et l'obligerait de rester entre

elle et la superficie de l'ulcère. L'absorption serait alors plus aisée, si on ne prenait pas la précaution d'enlever l'eschare quand elle peut se détacher. Avec cette précaution cet inconvénient se réduit à rien. On dira peut-être que dans certains cas l'eschare est extrêmement adhérente à la surface de l'ulcère, mais tant qu'il en est ainsi, on ne risque rien de la laisser, puisqu'il est clair qu'il n'y a pas de pus entr'elle et les parties auxquelles elle tient. De plus, j'ajoute que l'absorption a constamment lieu dans les chancres et dans les gonorrhées avec toutes les méthodes; mais qu'il faut encore d'autres circonstances pour qu'elle puisse occasionner le poulain ou la vérole.

Je ne nie point les observations que l'on rapporte contre l'usage du caustique; mais elles ne me paraissent point concluentes. Les bubons viennent de de temps en temps après les chancres, quelque soit le traitement qu'on leur ait fait subir, et on rencontre souvent dix ou douze malades l'un après l'autre qui ont des poulains à la suite des

chancres. On observe beaucoup plus souvent une série continue d'autres malades qui, dans les mêmes circonstances, en apparence, n'en sont point attaqués. Je ne sais si l'on peut expliquer ce phénomène, mais qu'elle qu'en soit la cause, je crois que c'est à l'ignorance de son existence, que l'on doit les différentes manières de voir de chaque praticien. En effet, si un médecin se détermine à embrasser la méthode de la cautérisation dans les chancres, il la quitte immédiatement s'il rencontre cinq ou six malades de suite qui aient des bubons, et il attribue à la méthode ce qui ne lui appartient point; un autre au contraire cautérise les ulcères sur dix-huit ou vingt personnes, sans observer des bubons, et il croit que la meilleure méthode de les prévenir est la sienne. J'ai examiné avec tout le soin possible cette matière, et je n'ai pas pus m'appercevoir que la méthode influât beaucoup sur l'apparition des bubons. J'ai pour un temps laissé le caustique, et j'ai dû enfin le reprendre. Je n'ai cependant point cessé d'observer

le résultat de la pratique des chirurgiens qui ne cautérisaient point, et je n'ai pas eu lieu de changer d'avis. Si nous posons en fait que la maladie est locale, qu'en détruisant les parties malades, l'ulcère vénérien doit se convertir en ulcère simple ; cette conversion faite, on n'a plus à craindre ni le poulain ni la vérole. La douleur produite par le caustique pourrait contribuer à la formation d'un poulain *sympathique*, mais l'observation nous a rassurés là-dessus. La douleur causée par le caustique est vive pour un moment, mais peu après le malade souffre beaucoup moins qu'avant la cautérisation.

Le choix du caustique est de beaucoup d'importance. Les plus actifs sont en général les meilleurs. Les faibles détruisent peu des parties à-la-fois, et il faut répéter leur application trop souvent ; ils produisent une irritation qui dure pendant quelques heures, et même toute la journée. Il n'est point rare de voir après cette irritation si long-temps soutenue, tous les symptômes inflammatoires devenir plus in-

tenses. Je me sers avec beaucoup de succès de la pierre infernale (nitrate d'argent). Ce caustique produit très-souvent beaucoup de douleur dans le moment de l'application, mais cette douleur se dissipe ordinairement assez vîte, et je puis assurer, après des faits très-nombreux, qu'il n'augmente jamais ni l'inflammation ni l'engorgement. Je m'en suis servi fréquemment dans les chancres d'une sensibilité extraordinaire, et au lieu de voir une augmentation de la sensibilité, j'ai vu au contraire tous les symptômes diminuer, et les chancres devenir moins sensibles. Dans le commencement de ma pratique je n'osais point m'en servir dans de pareils cas, mais je me suis bien rassuré là-dessus et je n'hésite point à le mettre en usage. Une seule cautérisation ne suffit presque jamais pour obtenir une prompte guérison. On doit en général répéter l'application du caustique toutes les fois que la surface de l'ulcère n'est pas rouge, et qu'elle est couverte par du pus dense et odorent. Mais, si après avoir donné au chancre

les caractères désirés, il reste encore stationnaire, il faut le cautériser de nouveau si on veut en accélérer la guérison.

Le caustique fait la bâse du traitement du chancre, mais on doit y ajouter la charpie que l'on change plusieurs fois dans la journée, selon la quantité de pus qui se sépare. On lave les parties malades avec de l'eau simple tiède, ou de l'eau de guimauve si la douleur est considérable, et avec des solutions astringentes dans les circonstances opposées. Les bains partiaux et généraux même sont fort utiles si les symptômes inflammatoires sont violens; la saignée peut aussi faire beaucoup de bien. L'opium produit toujours de bons effets lorsqu'il y a beaucoup d'irritation.

L'usage externe et interne du mercure ne produit aucun effet avantageux. Voici les faits sur lesquels j'appuis mon opinion : un jeune homme de 33 ans de bon tempérament, prit huit chancres qui firent des progrès considérables pendant un mois qu'on le traita avec des onguens de toutes les espèces. Après

ce temps je l'ai vu et je l'ai traité. Tous les chancres étaient couverts d'une croute blanche et tenace; ils étaient douleureux et avaient des bords durs, et engorgés. Il voulut faire les frictions mercurielles sur lesquelles il comptait beaucoup. Je lui fis faire vingt-deux frictions de deux gros chaque, et pendant le temps qu'il prenait le mercure, je lui touchais tous les chancres avec le caustique, excepté deux seuls qui furent respectés, pour examiner l'effet que le mercure ferait sur eux. Après trente-huit jours, tous les chancres étaient guéris, excepté ceux qui n'avaient pas été touchés par le caustique; ils n'avaient pas changés quoiqu'ils fussent au commencement du traitement moins étendus, et de la même nature que les autres. Le mercure produisit des effets sensibles sur la machine, il eut un commencement de salivation, et des sueurs abondantes. J'aurais voulu lui faire continuer l'usage du mercure sans toucher aux chancres avec le caustique, mais le malade qui était délivré de tous ceux que l'on avait touchés,

ne me permit point de suivre mes expériences. Le caustique produisit la guérison en quinze jours.

D'après cet exemple, j'ai tenté la même épreuve sur quatre autres sujets, toujours avec le même résultat, Il m'est arrivé souvent d'être consulté pour des chancres anciens qui avoient résistés au mercure donné en frictions, en pilules, et appliqué à la partie malade. L'usage des caustiques a détruit, en peu de temps, ces maladies. Ces cas sont si fréquens, qu'il n'y a pas un praticien un peu exercé qui n'en ait vu plus d'une fois; mais au lieu de corriger leur manière de penser, ils soutiennent que la nature du chancre a changé, ou qu'ils s'étaient trompés en le croyant vénérien. En examinant ces maladies, j'ai remarqué qu'une partie guérit assez vîte sans aucun traitement, une autre partie guérit encore après avoir duré longtemps; et enfin il y en a qui ne guérissent point sans le secours de l'art. Ceux de la première classe sont très-nombreux, et ceux de la dernière sont très-rares. Après avoir fait ces remar-

ques, j'ai observé ce qui arrivait quand on donnait le mercure, et j'ai absolument vu la même marche, c'est-à-dire, que quelques-uns étaient bientôt guéris, d'autres beaucoup plus tard; et d'autres enfin résistaient toujours. Si une maladie abandonnée à la nature suit la même marche que quand on l'a traitée, il est évident, à mon avis, que les remèdes sont inutiles. Cependant tous les praticiens mêmes les plus distingués ne se sont point encore apperçu de cette vérité. L'usage du mercure, comme topique, est seulement utile si on se sert d'une préparation mercurielle qui soit caustique, mais alors ce n'est plus comme mercure, mais comme caustique qu'il produit ces bons effets.

Il n'est pas aisé de déterminer si le mercure doit-être administré aux malades attaqués de chancres, quoiqu'il ne soit pas utile pour la cicatrisation de ces ulcères. L'observation ayant démontré qu'il n'est pas rare de voir la vérole à la suite de ces maladies locales, on pourrait peut-être donner le mercure pour la prévenir. Cependant un

grand nombre de malades guérit sans vérole, les dangers qui accompagnent souvent l'usage du mercure, la possibilité de détruire facilement la vérole quand elle est déclarée, me font exclure ce métal dans le plus grand nombre des cas. Il doit être réservé, à mon avis, pour les chancres qui ont duré long-temps; il est plus probable que dans ceux-ci l'absorption peut-être plus considérable, et le danger de l'infection générale est beaucoup plus grand. Cette règle n'est cependant pas sans exceptions. On doit donner le mercure lorsque le chancre est prêt à se cicatriser, et le continuer même quelques jours après son entière cicatrisation ; sans cela le pus qui pourrait être absorbé après qu'on a cessé de prendre du mercure, serait peut-être dans le cas de communiquer la vérole.

On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, l'usage des substances oxigénées dans la cure de la vérole et du chancre. W. Scoot, Rollo, Cruickonk, en Angleterre ; Alyon, en France, s'en sont servi avec beaucoup de succès.

Les Anglais ont employés l'acide nitreux, l'acide muriatique oxigéné, le jus de citron, le muriate oxigéné de potasse. Alyon préfère l'acide nitrique. Pour apprécier ce que l'on a dit de ces substances, il faut rapprocher le résultat des expériences que l'on a faites.

Un gros d'acide nitreux, mêlé avec vingt onces d'eau, pris intérieurement au commencement de la maladie, et un gros et demi sur la fin, guérirent un individu attaqué d'un ulcère au gland, en un jour. La même méthode a guéri en huit jours un autre malade qui avait plusieurs chancres à-la-fois. Un troisième malade ayant un chancre, et un léger écoulement par l'urètre, prit dans le commencement un gros et demi, puis trois gros, puis deux et demi, et il guérit en trente-quatre jours. Le quatrième attaqué d'un chancre, fut traité par le même acide à la dose ordinaire d'un gros, au commencement de trois gros; à la fin, le trente-septième jour il n'avait plus rien.

L'acide muriatique oxigéné donné à la dose de cinq goutes, mêlé avec une

once d'eau, donné quatre fois par jour, dans le commencement de la cure, et ensuite de quinze gouttes, guérit une personne qui avait plusieurs chancres, en huit jours; dans le second cas, pour la même maladie, une dose beaucoup plus forte d'acide, produisit la guérison en dix-neuf jours; dans le troisième, il fallut trente-quatre jours; dans le quatrième, quarante-six.

Le jus de citron, à la dose d'une once, délayé dans trois onces d'eau, donné trois ou quatre fois par jour, fit cicatriser un chancre en huit jours, au premier malade; le second, quoiqu'avec une dose double, guérit en vingt-huit jours; et le troisième, en huit jours, avec le même moyen.

Les expériences de Hammick, Geach, Homewood, Fordice, prouvent que beaucoup de chancres sont fort bien guéris sans mercure, ni autres antivénériens. Mais dans le temps qu'on se servoit des acides que nous avons nommés, la guérison s'est effectuée en huit, quinze, vingt, quarante et cinquante jours. Peach avoue en avoir rencontré

qui ont absolument résisté aux acides. Hammick a observé que l'acide du citron, quoiqu'utile dans ces maladies, n'opérait pas aussi promptement. Le même auteur rapporte la cure qu'il dit merveilleuse, d'un malade qui, ayant un ulcère phagénétique de quatorze pouces et trois quarts, survenu à la suite d'un bubon, fut guéri en trois mois, avec l'acide nitrique. Le mercure, le kina, le galbanum, le mirrhe, avaient été tentés sans succès, et avaient jeté le malade dans l'épuisement. Il y a aussi d'autres faits à-peu-près de cette nature.

Les expériences du citoyen Alyon, sur l'acide muriatique oxigéné, donné jusqu'à une demi-once par jour, prouvent que dans deux mois il n'avoit qu'amélioré un tant soit peu la nature des chancres. Le même auteur n'a point obtenu de guérisons aussi promptes que les Anglais, et elles ne sont point extrêmement concluentes en faveur de l'acide nitrique, puisqu'il a employé le caustique sur les parties malades.

Tous les faits que j'ai rapportés prouvent,

vent, sans réplique, que les chancres guérissent sans mercure ; mais il s'agit de savoir si les acides eux-mêmes ont des propriétés anti-vénériennes. Il résulte des observations des partisans des acides, que des malades guérissent en huit jours, d'autres, en vingt, vingt-cinq, quarante, cinquante jours, trois et quatre mois, et d'autres, jamais. L'acide citrique qui a guéri des chancres en huit jours, donné par Cruischank, a produit des effets très-lenst, administré par Hammick. L'acide muriatique oxigéné, donné par les Anglais, a guéri en sept ou huit jours ; par Alyon, en deux mois il a à peine changé l'état de l'ulcère. Tous ces faits prouvent, selon moi, bien clairement l'inefficacité des acides dans les maladies en question. En effet, ces maladies suivent leur marche naturelle malgré ces remèdes, précisément comme nous les avons vu la suivre quand on donne du mercure. Nous avons une preuve de l'inefficacité de cette méthode, dans les différences qu'elle présente, employée par différens particiens. Dans quelques cas,

huit jours suffisent pour opérer la parfaite cicatrice; dans d'autres, deux mois ne sont pas suffisans pour procurer un changement de l'ulcère. Ces différences tiennent à la marche de la maladie. Le hasard a présenté à Cruischank des malades dont les ulcères se seraient fort bien guéris d'eux-mêmes en très-peu de jours; il a donné le citron, et il a attribué la guérison à cet acide. Hammick, au contraire, a rencontré des chancres plus rebelles quand il s'est servi du même acide, et il a dit que ses effets étoient très-lents. Si les médecins voulaient avoir la patience d'examiner le cours des maladies sans les traiter, ils retrancheraient beaucoup de remèdes de leur pharmacopée.

Les faits qui paraissent prouver l'efficacité des acides dans les cas où le mercure et d'autres médicamens n'avaient produit aucun effet, ou des effets nuisibles, démontrent seulement le mal que le mercure produit quelquefois en affectant la machine, et c'est peut-être par-là qu'il peut retarder la cicatrisation des ulcères. On a souvent observé

que ces maladies guérissaient très-bien en rétablissant les forces du malade, que les médecins plus que la maladie avaient ruiné. Swediaur même en rapporte un exemple. Je suis persuadé que si dans l'observation rapportée par Hammick, au lieu de se servir de l'acide nitrique, on s'en était tenu à une bonne nourriture, après avoir laissé tous les autres remèdes, le malade serait fort bien guéri. D'après tout ce que j'ai dit, il me semble prouvé que les médicamens recommandés jusques à présent pour les chancres, n'ont aucune efficacité, qu'ils guérissent très-souvent d'eux-mêmes, mais qu'on peut en abréger la durée, et guérir même ceux qui naturellement ne seraient pas guéris, en emportant avec un caustique toutes les parties malades (1).

---

(1) Je conviens avec l'auteur, de l'utilité des caustiques bien dirigés, pour accélérer la cicatrisation des chancres, mais je ne suis pas de son avis à l'égard de l'action des acides, qu'il regarde comme nulle pour combattre ces ulcères. Le docteur Bedoes cite plus de trois

§ II.

De l'engorgement des vaisseaux lymphatiques.

Nous avons déjà dit que les vaisseaux lymphatiques se gonflent et deviennent douloureux, depuis le chancre

cents cures de chancres, opérées par l'acide nitreux et la propreté, et je puis certifier d'après ma pratique, que le chancre est le symptôme qui m'a paru le plus promptement céder à l'acide nitrique. Je sais bien que ce remède n'a pas la même action sur tous les individus, que dans quelques cas même, son action m'a paru nulle; mais quel est le médicament qui n'offre pas les mêmes phénomènes? Dira-t-on que le kina n'est pas un fibrifuge parce que quelques fièvres tierces ou quartes lui ont résisté pendant plusieurs mois et même des années entières? Et le mercure si vanté, est-il donc à l'abri de ces reproches? J'ai vu une multitude de chancres se cicatriser par l'usage de l'acide nitrique, et je suis convaincu qu'ils n'auraient pas guéri ainsi, si on les eût livré à la nature. (Note de l'Éditeur.)

jusqu'aux glandes des aînes. Ce symptôme n'est pas très-fréquent ; il paraît être l'effet de l'irritation du pus vérolique qui les traverse. Il est très-aisé de reconnaître cette disposition des vaisseaux, la vue et le tact suffisent. Les bains et les fomentations émollientes, quand il y a de la douleur, sont fort utiles. On doit traiter le chancre comme si l'engorgement des vaisseaux n'existait pas. Cet engorgement se dissipe ordinairement après la guérison des ulcères ; mais quelquefois il persiste, et il faut beaucoup de temps pour le dissiper. On assure que des frictions mercurielles au prépuce et au gland, sont fort utiles dans ce cas. Il m'est arrivé une seule fois d'observer la suppuration s'établir dans les parois de ces vaisseaux. Trois points de suppuration se formèrent, dont un tout près du pubis, l'autre, à la moitié du dos de la verge, et l'autre enfin, tout près de l'origine du vaisseau, à quelques lignes du prépuce. Ces ulcères eurent tous les caractères vénériens et ils furent traités comme tels.

§ III.

Du phimosis.

Le phimosis peut être produit par un très-grand nombre de causes. Le chancre, la gonorrhée prépuciale ou de l'urètre sont dans le nombre, et ils en sont accompagnés de temps en temps. C'est du phimosis vénérien que je parle. La gonorrhée de l'urètre le produit moins souvent que les deux autres maladies. Les personnes qui ont naturellement le prépuce fort long, y sont plus sujètes que celles qui ont une organisation différente. La structure lâche du prépuce est la cause de la facilité qu'il a à s'engorger à la suite des irritations du gland, de l'urètre, et surtout de sa propre substance. On voit dans quelques cas le phimosis accompagné de tension, douleur et rougeur, se terminer comme toutes les inflammations en général; mais on l'observe aussi sans aucun symptôme inflammatoire.

Cet accident s'oppose au libre écoulement du pus; il oblige celui-ci à rester en contact avec les parties saines qui peuvent en être altérées, et d'ailleurs l'absorption devient beaucoup plus facile par les chancres; il empêche d'examiner les parties malades et d'y appliquer les remèdes nécessaires. Le prépuce restant toujours en contact avec le gland ulcéré, peut s'ulcérer lui-même et contracter des adhérences.

La cure du phimosis n'est pas toujours la même; elle varie selon les symptômes particuliers qui l'accompagnent, et la maladie dont il est lui-même l'effet.

Les bains partiaux et généraux, la saignée, l'opium, la diète, le repos, l'abstinence des liqueurs et des boissons spiritueuses, sont les moyens que l'on doit employer si les symptômes inflammatoires sont violens. S'ils sont médiocres, quelque fomentation légèrement astringentes, l'abstinence du vin et des autres boissons fermentées, le repos et un régime convenable suffisent. Dans tous les cas, il ne faut pas oublier que la

situation de la verge, propre à faciliter le retour du sang vers le cœur, est toujour de quelque utilité.

J'ai vu employer le mercure, en forme d'onguent, sur la partie malade. Il m'a paru qu'il faisait du mal quand il y avait des symptômes inflammatoires violens, et qu'il n'opérait aucun effet dans les circonstances opposées.

Une règle qui est générale et qu'il ne faut pas oublier, c'est de porter entre le gland et le prépuce des injections pour emporter le pus vérolique qui ne peut couler facilement par son ouverture rétrécie. Le séjour de cette matière purulente aggrave toujours la maladie. L'eau pure et tiède, ou une décoction émolliente remplissent très-bien notre but. Il faut répéter ces injections sept ou huit fois par jour. Si la sensibilité n'est point exquise, le malade peut se servir de son urine en fermant l'ouverture du prépuce pour l'obliger à se répandre entre le prépuce et le gland. Il faut dans tous les phimosis tâcher de conserver l'ouverture du prépuce, et même de la dilater en

y introduisant ou une petite mêche de charpie, ou une petite portion d'éponge préparée, ou quelque autre corps étranger moux et incapable de nuire. Quand l'inflammation a perdu de sa force, il faut commencer à faire des tentatives légères et graduées pour découvrir le gland. Il est essentiel de ne point trop se presser, on risquerait de convertir le phimosis en paraphimosis. Voilà la cure du phimosis relativement aux symptômes qui l'accompagnent. Voyons actuellement les différentes manières de le traiter, selon la cause qui lui a donné lieu.

Toutes choses égales d'ailleurs, le phimosis qui vient à la suite d'une gonorrhée de l'urètre, est le moins dangereux. En effet, la maladie étant dans le canal, nous avons seulement à craindre que le pus soit arrêté par le prépuce, et qu'il se fixe sur le gland, et sur le prépuce même; mais il est assez facile de remédier à cet inconvénient, avec des injections répétées entre le prépuce et le gland, et en entretenant l'ouverture naturelle du prépuce assez

large, pour ne point offrir de grandes difficultés à l'écoulement du pus.

Le phimosis, causé par les chancres, est une maladie beaucoup plus grave, par les raisons que nous avons déjà exposées. Il résiste beaucoup plus longtemps. Les injections, dans ce cas, sont plus nécessaires, et doivent être plus fréquentes, les tentatives pour découvrir le gland moins faibles, observant toujours de ne point donner lieu au paraphimosis. Il faut se donner toute la peine pour dilater l'ouverture du prépuce, afin d'arriver aux chancres. Il faut faire mouvoir le prépuce sur le gland plusieurs fois dans la journée pour empêcher l'adhésion de se former entre ces deux parties. Mais si malgré toutes ces précautions l'ouverture du prépuce est extrêmement petite, le gonflement considérable, si la douleur, la tension de la partie, l'augmentation de la suppuration, font juger que le mal augmente; il faut alors recourir à l'opération chirurgicale pour découvrir les parties malades. Mais cette opération est douloureuse, la plaie qui

en résulte est, dans quelques circonstances, très-difficile a guérir ; les bords conservent souvent un engorgement considérable, même quelque temps après la guérison, et ils gênent le malade dans le coït. C'est pour cette raison que l'on doit éviter de la pratiquer autant que les circonstances le permettront.

Il n'est pas toujours facile de savoir si le phimosis dépend des chancres, ou de la gonorrhée préputiale. Dans les deux maladies, l'écoulement ne vient point de l'urètre, la douleur est au prépuce et au gland. Mais ce qui nous tire d'embaras, c'est que nous savons par le malade, ou nous avons vu, nous mêmes, de quelle maladie les parties étaient attaquées avant le phimosis. On peut aussi le présumer, si en comprimant le gland à travers le prépuce on ne sent nulle part des duretés, ou inégalités, et si le malade se plaint d'une sensation douloureuse sur toutes les parties. L'existence de ces symptômes fait soupçonner une gonorrhée préputiale : les injections, et les mouvemens

du prépuce sur le gland, sont encore des moyens que l'on emploie pour parvenir au même but.

Les maladies vénériennes, que nous avons décrites, peuvent attaquer un malade qui ait déjà un phimosis naturel. Le traitement est le même; mais dans ces circonstances, on doit plus aisément recourir à l'opération chirurgicale, puisqu'elle a le double avantage de mettre les parties malades à découvert, et de délivrer le malade d'une conformation vicieuse.

Malgré tous nos efforts, le phimosis peut passer à la gangrène, à la suppuration, mais cela est très-rare; et il faut alors se conduire selon les règles générales de la médecine. Il est beaucoup plus fréquent de voir disparaître tous les symptômes inflammatoires, et l'engorgement persister, et même devenir dur. Les fomentations astringentes paraissant utiles en pareils cas, les bains de mer sont aussi recommandés, mais il faut beaucoup compter sur des efforts gradués, et souvent répétés, que le malade doit faire pour aggrandir l'ou-

verture du prépuce, en forçant le gland d'y passer peu-à-peu. Il ne faut point oublier la situation de la verge, telle que nous l'avons proposé précédemment, et même une compression modérée sur les parties malades.

§ IV.

Du paraphimosis.

Le paraphimosis vénérien est l'effet du chancre, de la gonorrhée du gland, et de celle de l'urètre; il diffère du phimosis par la position du prépuce. Ceux qui sont le plus exposés au phimosis, le sont aussi au paraphimosis. Les accidens qu'il produit ne ressemblent pas du tout à ceux causés par le phimosis. Le gland serré et étranglé par le prépuce, se gonfle, rougit, et ne peut plus être recouvert par cette membrane. Si l'écoulement continue, le gland risque de tomber en gangrène; le malade perd cette partie, et peut-être

toute la verge. Le paraphimosis est accompagné quelquefois d'une douleur très-considérable, et de la fièvre.

La cure de cette maladie doit être variée selon les circonstances. Les bains, les fomentations émollientes, et sédatives; le repos, la diète, l'abstinence du vin, et des boissons spiritueuses; l'opium, la saignée même, peuvent convenir, si la douleur, la tension, et l'étranglement sont considérables. La situation de la verge recommandée dans le phimosis, est aussi très-utile dans ce cas.

Lorsque les symptômes sont très-légers, les astringens sont plus utiles que les relâchans; on doit, dans ces cas, tenter de remener le prépuce sur le gland: on réussit quelquefois, mais on doit s'écarter de cette règle, si le gland attaqué d'ulcères, n'offre pas de danger du côté du paraphimosis, on risque alors de convertir le paraphimosis en phimosis; et dans le cas que j'indique, on ne gagnerait rien au change.

Je suis parvenu deux fois à faire cesser l'étranglement considérable produit

par le paraphimosis, en faisant deux ou trois petites piquures à l'endroit où le prépuce était plus gonflé : ces petites divisions ont donné issue à une grande quantité de serum ; et l'engorgement a disparu, en grande partie, en dix-huit ou vingt heures. Dans les deux cas où j'ai pratiqué ces mouchetures, on voyait clairement l'engorgement séreu dans le tissu du prépuce. Si tous les moyens recommandés sont inutiles, si la gangrène menace de s'emparer des parties, il faut pratiquer l'opération.

§ V.

De la gonorrhée, du prépuce, ou du gland.

La gonorrhée du prépuce n'est point une maladie très-commune. Je ne l'ai observée que quatre fois ; elle a son siége à la surface du gland, ou du prépuce, ou de tous les deux à-la-fois. En examinant ces parties, on les voit rou-

ges, légèrement gonflées, douloureuses; elles séparent une matière puriforme tout-à-fait semblable à celle qui coule de la gonorrhée de l'urètre. On a dans cette maladie un exemple bien frappant de ce qui se passe dans l'urètre attaqué par la gonorrhée.

Le virus vénérien n'est point le seul qui puisse produire cette gonorrhée. Un certain degré d'irritation suffit pour l'occasionner. J'ai vu un jeune homme qui en fut attaqué, parce qu'il resta très-long-temps sans découvrir son gland, et le laver. L'humeur séparée par ces parties s'était corrompue, et en irritant le prépuce, le gland avait produit une séparation puriforme.

Cette gonorrhée a été quelquefois confondue avec celle de l'urètre; cette erreur peut souvent avoir lieu si on n'examine pas les parties avec attention; mais un examen scrupuleux fait voir clairement que le pus ne sort point par l'urètre; d'ailleurs le malade ne souffre point en urinant, à moins que l'urine ne s'insinue entre le gland et le prépuce.

La

La gonorrhée préputiale abandonnée à la nature, se tarit pour l'ordinaire d'elle-même en peu de temps, mais elle peut donner lieu à l'absorption, et produire la vérole, le bubon, l'engorgement des vaisseaux lymphatiques, le phimosis, et le paraphimosis.

La cure de cette maladie est à-peu-près semblable à celle que j'ai proposée pour la gonorrhée ordinaire. Les boissons aqueuses très-abondantes ne sont point ici si utiles. Le principal avantage de ces boissons, est de rendre les urines bien moins irritantes, et d'empêcher qu'elles ne nuisent point aux parties enflammées; mais dans ce cas, l'urine ne passe point sur les parties malades; il suffit de nettoyer souvent les parties, du pus qui les recouvre. Pour cela les injections sont indispensables, s'il n'est pas possible de découvrir le gland sans causer de douleur. La charpie introduite entre le prépuce et le gland, peut être aussi fort utile pour absorber le pus, si les douleurs n'y forment pas un obstacle insurmontable.

CHAPITRE IV.

La gonorrhée et le chancre sont-ils produits par le même virus ?

LA grande différence qui existe entre la gonorrhée et le chancre, ont fait croire à Bell, et à quelques autres médecins, que ces deux maladies n'étaient point l'effet du même virus. Cette opinion a été réfutée par Swediaur, et Hunter, mais je crois que l'on peut ajouter de nouvelles preuves à l'appui de leurs sentimens.

La gonorrhée, dit-on, n'est jamais suivie de la vérole ; les chancres au contraire produisent souvent cette maladie. Dans les chancres, il y a excoriation des parties, dans la gonorrhée, inflammation avec augmentation de sécrétion, et changement dans la liqueur séparée ; nulle efficacité du mercure dans la cure de la gonorrhée, utilité

marquée de ce métal dans le traitement du chancre : voilà les principales raisons en faveur de cette opinion, 1°. il est faux que la vérole ne soit jamais l'effet d'une gonorrhée. Tous les praticiens les plus éclairés en rapportent des exemples frappans; et moi-même je l'ai vu plus d'une fois. Il est vrai seulement que le chancre l'a produit plus souvent; 2°. la diversité de quelques-uns des effets du pus sur nos différentes parties, ne prouve point la différence de sa nature. En effet, si nous appliquons du jus de citron sur la langue et sur les yeux, et que nous voulions juger de sa nature d'après ses effets; nous allons décider qu'il y a deux espèces de citrons, et que celui que nous avons appliqué sur les yeux, n'est pas de la même nature que l'autre. Si nous voulons y réfléchir un instant, nous verrons que c'est une règle générale que les mêmes stimulus produisent des effets différents sur les différentes parties, selon la structure particulière de la partie sur laquelle ils sont appliqués. La surface interne de l'urètre n'étant point

organisée comme le gland, il serait étrange, et contraire aux règles généralement établies, que le virus vénérien y produisit des effets parfaitement semblables; 3°. le mercure n'est pas plus efficace dans le chancre que dans la gonorrhée, comme il résulte des observations que j'ai rapportées; mais quand même mon opinion serait erronée sur ce point, il ne s'ensuivrait point que le virus du chancre fut différent de celui de la gonorrhée, puisque la structure particulière de la partie pourrait beaucoup influer sur la guérison.

Les raisons que j'ai rapportées me paraissent assez convaincantes, mais il y en a de moins équivoques encore. Il y a des faits : la même femme donne la gonorrhée à une personne, des chancres à une autre, ou les deux à-la-fois. Les hommes qui, ayant la gonorrhée, n'ont point soin de se laver la verge, et de la tenir propre, sont attaqués de chancres, à cause du pus de la gonorrhée qui touche leur gland. Je sais qu'on répond à cela, que la femme qui donne les deux maladies, en est elle-

même attaquée ; que les chancres qui surviennent à celui qui a la gonorrhée, les avait attrappés dans le même temps, et qu'ils se sont déclarés après ; mais que répondre aux expériences de Harrisson, qui a produit des chancres avec du pus d'une gonorrhée ? A Hunter, qui a fait la même chose ? Les ulcères produits par le dernier de ces auteurs, ont donné la vérole au malade. Il est d'ailleurs bien étrange de voir que les mêmes hommes qui avouent qu'un stimulus quelconque, est capable de produire une gonorrhée, ne veulent point admettre que le virus vénérien puisse en faire autant. L'existence de la gonorrhée, avant que la vérole fût connue, prouve seulement ce que tous les praticiens savent, qu'il y a des gonorrhées qui ne sont pas vénériennes (1).

(1) Plusieurs praticiens célèbres ont pensé comme l'auteur, que la gonorrhée et les chancres avaient une même origine ; Bell cite une foule de faits qui détruisent évidemment cette opinion, la question n'est peut-être pas encore

§ I.

Pourquoi le chancre et la gonorrhée ne produisent-ils pas toujours la vérole ?

C'est un fait incontestable que l'absorption se fait beaucoup mieux dans

---

entièrement résolue ; mais j'invite les praticiens observateurs à l'approfondir sans partialité, quant à moi, j'ai traité beaucoup de jeunes mariés qui avaient communiqué la gonorrhée à leurs épouses en leur faisant des enfans, et je puis certifier que je n'ai jamais vu aucun symptôme de vérole en être la suite. J'ai également observé beaucoup de malades affectés de la gonorrhée, mais je n'ai jamais vu qu'elle ait produit des chancres dans aucun cas. Les expériences de Harisson et d'Hunter, ne sont pas non plus suffisamment décisives pour renverser l'opinion de Bell. Ces expériences ont été repétées sans succès, et complètement réfutées par Bru, chirurgien major des hôpitaux de la marine. Je reviendrai sur cette question, parce que je la crois de la plus haute importance pour la pratique. (Note de l'Éditeur.)

les parties excoriées que dans celles qui ne le sont point. C'est par cette raison probablement, que l'on voit beaucoup plus fréquemment la vérole à la suite des chancres que des gonorrhées; mais pourquoi la vérole ne vient-elle pas toujours après ces deux maladies locales? Comment peut-on supposer que l'absorption ne soit point constante dans un ulcère où le pus est continuellement en contact avec les lymphatiques, qui n'ont d'autres fonctions que celle d'absorber? Pourquoi le pus qui touche la surface de l'urètre, où il y a une absorption continuelle, n'est-il point absorbé comme le mucus avec lequel le virus est mêlé? Les auteurs n'ont pas fait attention à cette singularité, ou ils ont cru tout bonnement que l'absorption n'avait pas lieu, quand la vérole ne suivait point les maladies locales; mais cette opinion ne paraît pas probable du tout, puisque le pus vénérien est une substance que les lymphatiques ne refusent point de charier, et que la surface d'un chancre ou celle de l'urètre sont très-propres à l'absorption.

En réfléchissant sur cette matière, j'ai cru trouver la cause de ces phénomènes dans les glandes lymphatiques. L'immortel Mascagni a démontré dans son ouvrage sur les viasseaux absorbans, que les glandes lymphatiques ont la propriété de faire changer de nature à certains liquides qui les traversent. Il a vu, par exemple, que les lymphatiques qui pompent le sperme, contiennent cette liqueur tant qu'ils n'ont point traversé une de leurs glandes, et qu'ils ne contiennent que du serum après avoir traversé cet organe. En examinant les lymphatiques de la vésicule du fiel, il les a trouvés remplis de bile depuis leur origine jusqu'à la glande ; et tous remplis de serum après avoir traversé la glande. Il a fait la même remarque sur les lymphatiques des reins. Il est donc démontré que les glandes de cette espèce ont la faculté de produire de grands changemens dans les humeurs qui sont obligées de les traverser. Si elles peuvent changer en serum la bile, le sperme, l'urine, pourquoi ne pourraient-elles pas chan-

ger le virus vénérien ? Mais si cela est ainsi, me dira-t-on, pourquoi cet heureux changement ne se fait-il pas toujours ? Je réponds premièrement que cette propriété de la glande doit avoir des limites. Il peut fort bien arriver que par la nature, ou par la trop grande quantité de pus absorbé, le changement ne puisse point s'effectuer en totalité ; 2°. que la force des organes étant différente dans les différens individus, les glandes lymphatiques peuvent se trouver trop faibles dans quelques sujets pour opérer l'heureuse conversion du pus vérolique en serum pur.

Je trouve encore une preuve de la vérité de mon hypothèse, dans les bons effets du mercure pour la guérison de la vérole, et son inefficacité contre le chancre et la gonorrhée dans la différence très-remarquable que Hunter a observé entre le pus d'un ulcère venu à la suite de la vérole, et celui qui coule de la gonorrhée et du chancre. Il paraît que lors même que le pus peut traverser la glande sans être entière-

ment changé, il subit cependant une très-grande modification, puisqu'il est détruit par les remèdes qui ne le détruisaient pas auparavant, et qu'il n'a plus les mêmes caractères.

CHAPITRE V.

§ I.

Du bubon vénérien.

On appèle bubon vénérien, ou poulain, la tuméfaction inflammatoire d'une ou plusieurs glandes lymphatiques produites par le virus vénérien. Toutes les glandes lymphatiques externes peuvent en être le siége. Les auteurs s'accordent à croire que les glandes renfermées dans les cavités, ou profondément situées, ne sont jamais attaquées par cette maladie. On ne peut rendre raison de ce phénomène singulier; mais c'est un fait qui n'a pas encore trouvé de contradicteurs. Les glandes des aines y sont plus exposées que les autres; après celles des aines viennent les axillaires. Les bubons inguinaux sont beaucoup plus fréquens, parce que les maladies véné-

riennes locales sont presque toujours aux parties génitales. Ces bubons viennent en conséquence de l'absorption du pus d'une gonorrhée préputiale, ou de l'urètre, ou du chancre. Il arrive même que le virus déposé sur les parties génitales, est absorbé, et porté à la glande avant même qu'il ait eu le temps de produire aucune lésion aux parties sur lesquelles il avait été appliqué d'abord. Il y a des auteurs qui pensent que le bubon est toujours précédé par la gonorrhée ; mais ils sont dans l'erreur ; j'ai observé plusieurs bubons sans autres symptômes préalables. Swediaur, Hunter, Fabre, et beaucoup d'autres auteurs, en rapportent des exemples. L'observation a démontré que les bubons sont quelquefois suivis de la vérole ; nous en parlerons en traitant de cette maladie.

Nous avons déja remarqué que les bubons font, dans quelques cas, l'effet de l'absorption ; dans d'autres de la sympathie, et peut-être même, des deux causes réunies. Swediaur est aussi de cet avis ; mais il croit que l'on peut dis-

tinguer ces deux bubons entre eux. La facilité de résoudre certains bubons n'est point une preuve en faveur de la sympathie, comme cet auteur le prétend, puisqu'il est possible que la glande change la nature du virus, ou qu'elle s'accoutume à son irritation. La suppuration de la glande n'est pas non plus une preuve de l'absorption. En effet, pourquoi la sympathie ne pourrait-elle pas produire la suppuration ? Toutes les fois que par cette cause la glande peut se gonfler, et devenir douloureuse, elle peut aussi suppurer ; une fois qu'un commencement d'inflammation s'est établi, il devient lui-même la cause de son augmentation, et de la suppuration ; et de même qu'une inflammation ne cède point après avoir ôté l'épine qui l'avoit produite, si elle est déjà fort avancée, l'inflammation sympatique suit sa marche, quoique l'irritation aux parties affectées de chancres, ou de la gonorrhée, soit beaucoup diminuée, et même entièrement cessée.

Les symptômes qui accompagnent les bubons varient beaucoup dans les diffé-

rens individus. La douleur vive, la tuméfaction prompte, la chaleur et la rougeur considérable de la partie malade, la fièvre avec le pouls fort, et développé, se présentent dans quelques sujets ; dans d'autres, la douleur est moins considérable, l'augmentation lente, la rougeur ne se borne point à la tumeur, qui participe de l'érésipèle ; le pouls est petit, et les forces en générale assez abattues. On trouve des malades qui n'ont jamais la fièvre, ou seulement à quelques époques de la maladie, la douleur n'est pas forte, il y a peu de rougeur, et de tension ; la machine en général ne paraît pas affectée. Enfin on voit des bubons qui ont des symptômes inflammatoires si légers, qu'ils sont à peine sensibles.

Ces maladies abandonnées à la nature suivent en général la marche des tumeurs inflammatoires, des glandes, et se terminent par résolution, suppuration, gangrène, ou squirrhe. L'observation démontre qu'aucune de ces terminaisons n'empêche le malade d'a-

voir la vérole, et qu'aucune ne la lui donne nécessairement.

On a cru que la résolution était la plus propre de toutes à faire passer le virus vénérien dans la masse générale, et qu'elle produisait toujours cet effet; mais je crois que l'on se trompe, puisque souvent cette terminaison annonce que la glande a pu changer le virus en *serum* innocent. La suppuration que l'on croit fort utile pour préserver le malade de l'infection générale, sur-tout quand elle est abondante, et long-temps soutenue, est au contraire la plus propre de toutes à donner la vérole. En effet, elle établit un foyer de pus vérolique, où les lymphatiques peuvent pomper en abondance de quoi infecter tout le système. Plus la suppuration est longue et abondante, plus le danger de l'absorption est considérable. La gangrène est une terminaison fâcheuse, parce qu'elle expose la vie du malade; mais si elle détruit toutes les parties malades, elle éloigne le danger de l'absorption. Cependant il faut toujours tâcher de l'éviter, puisque

outre les accidens considérables qu'elle cause, l'absorption peut avoir lieu avant elle, et alors on éprouve tous les inconvéniens de la gangrène, et la vérole. Le squirrhe est une terminaison toujours assez fâcheuse ; mais le malade n'est pas pour cela plus exposé à la vérole.

Les bubons ne sont pas tous véroliques, c'est une vérité inconstestable. En général, tout ce qui peut irriter une glande est en état de donner naissance à un bubon. Il est inutile de s'arrêter sur cet article, puisqu'il n'y a aujourd'hui aucune personne de l'art qui en doute. Les bubons non-syphilitiques ne sont point suivis des mêmes effets, et ne doivent pas être traités de la même manière. Il est donc essentiel de distinguer ces deux maladies, mais rien n'est plus difficile dans quelques cas, et il est toujours impossible de les reconnaître d'après les caractères particuliers de la tumeur même. Hunter, après être convenu de la grande difficulté de les distinguer, ajoute qu'il est possible de le faire. Voici ses propres paroles :

paroles : « Le bubon vénérien, avec un » chancre, paraît ordinairement dans » une seule glande, il conserve à-peu- » près son étendue spécifique, jusqu'à » ce que la suppuration soit établie, et » il devient alors plus étendu ; il passe » rapidement de l'état de l'inflamma- » tion à celui de la suppuration, et » d'ulcération. La suppuration est or- » dinairement considérable, à propor- » tion du volume de la glande, et il ne » se forme qu'un abcès. La douleur est » très-aiguë ; la couleur de la peau, à » l'endroit où elle s'enflamme, est tou- » jours d'un rouge vif. On observe » qu'il est toujours plus difficile d'éta- » blir la nature des bubons, qui sont » l'effet du premier mode d'affection, » c'est-à-dire, où il n'y a aucune affec- » tion locale ».

Hunter avoue, malgré lui, que les caractères spécifiques n'existent pas dans le bubon même, puisque s'il en existait, il ne serait pas plus difficile de reconnaître la nature d'un bubon survenu sans maladie locale, que celui qui accompagne la gonorhée ou le chancre.

Tous les caractères rapportés par Hunter sont trompeurs. J'y ai fait la plus grande attention, et j'ai vu des bubons vénériens, ou au moins qui en avaient l'aspect, puisqu'il est survenu à la suite des chancres, sur des personnes très-bien portantes d'ailleurs; j'ai vu, dis-je, ces bubons accompagnés d'une douleur très-peu considérable, passer lentement à la suppuration ; et enfin manquer d'un ou de plusieurs des caractères désignés par Hunter. J'ai vu des enfans, jouissant d'une très-bonne santé, des hommes parfaitement sains, qui ne s'étaient pas exposés à l'infection vénérienne, attaqués de bubons aux aisselles, aux aines, et ailleurs, accompagnés de tous les symptômes qu'Hunter croit vénériens, c'est-à-dire, vive douleur, rougeur à la peau, et suppuration formée en peu de temps.

J'avoue qu'il n'est point difficile, dans la plupart des cas, de décider de la nature du bubon, ou au moins que nous nous trompons rarement, puisque le chancre, ou la gonorhée ont précédé la tumeur, ou le malade a eu com-

merce avec une femme infectée. Mais dans ces cas mêmes, il ne faut point ignorer que l'erreur est possible, puisque rien n'empêche aux diverses causes capables de produire un bubon, de le faire développer dans le moment que le malade a la gonorrhée ou le chancre, ou après qu'il a eu affaire avec une femme suspecte. L'examen du malade, la connoissance de son tempérament, de l'état de la santé, des maladies auxquelles il est sujet, peuvent nous éclairer beaucoup, mais il ne nous donneront presque jamais la certitude, si le malade s'est exposé à contracter la maladie vénérienne. Cette erreur, qui a lieu quelquefois, n'est pas bien dangereuse pour le malade; si le médecin sait qu'il peut la commettre, il est alors fort attentif à la maladie, et il change sa méthode selon les circonstances.

Le but que l'on doit se proposer dans la cure du bubon, est la résolution. Nous avons déjà vu que la crainte d'augmenter le danger d'une vérole consécutive est mal fondée, et que l'on était au contraire bien plus exposé à

cette maladie par la suppuration. L'expérience, à cet égard, est d'accord avec le raisonnement. Hunter et Swediaur ont déjà combattu cette erreur. Le mercure retarde ces tumeurs en détruisant le virus vénérien. La résolution indique souvent le changement de la matière vérolique en serum innocent, soit que ce changement se fasse par la force de la glande, ou par celle du mercure, ou par les deux réunies. Il est bon pour l'humanité que des hommes justement célèbres aient tâché, par leurs écrits, de détruire une erreur très-préjudiciale, que l'avarice ou l'ignorance de quelques personnes de l'art soutiennent encore, et qui est fortement enracinée dans l'esprit du vulgaire.

La résolution non-seulement expose moins le malade au danger de la vérole, mais aussi elle abrège beaucoup la cure, et la rend moins pénible. Un bubon qui se résout, disparaît très-souvent en huit ou douze jours. Celui qui suppure reste vingt, trente ou quarante jours avant que la suppuration soit formée. L'ulcère qui en résulte, emploie ordinaire-

ment autant de temps pour se cicatriser, et même d'avantage, et dans quelques cas il acquiert des caractères fâcheux.

Pour obtenir la résolution, on a recommandé différents remèdes, mais le mercure paraît le plus sûr. L'anatomie et l'expérience s'accordent à démontrer qu'il est nécessaire de bien choisir l'endroit pour l'application de ce minéral. Autrefois, et même aujourd'hui, beaucoup de médecins l'appliquent sur la peau qui recouvre la glande malade. Cette pratique est absolument mauvaise. On n'a découvert aucun vaisseau lymphatique qui aille de la peau à la glande qu'elle recouvre. Je suppose mes lecteurs instruits de l'anatomie des vaisseaux absorbans, et je leur conseille de faire ensorte que le mercure, appliqué sur la peau, soit obligé de passer par la glande malade avant d'entrer dans le torrent de la circulation. Ce précepte est donné par presque tous les auteurs modernes; y manquer, c'est s'exposer à rendre presque nulle l'action du mercure sur le bubon. En effet, la glande

malade, au lieu de recevoir tout le minéral que nous faisons passer dans l'intérieur, n'en reçoit qu'une très-petite partie, qui lui est apportée par les vaisseaux sanguins.

Une once, ou une once et demie d'onguent mercuriel suffit ordinairement pour résoudre un bubon, si on l'y dirige par la glande malade. Il ne faut pas cependant croire que ces tumeurs se résolvent toujours si facilement; il y en a qui ne cèdent point à cette méthode, quoique commencée de bonne heure, et exécutée avec toutes les règles prescrites. J'ai vu sept bubons passer à la suppuration, l'un après l'autre, malgré les frictions que je faisais faire, de manière que je fus tenté de croire que le mercure était inutile dans la cure de ces maladies. La résolution qui se fait naturellement dans quelques cas, sans aucun médicament, me confirmait dans cette opinion. Des observations postérieures m'ont fait changer d'avis, et je pense actuellement qu'il est réellement utile, mais qu'il ne réussit pas toujours; huit,

dix, ou douze jours sont suffisans pour résoudre un bubon. Si, à cette époque, la résolution n'est pas achevée, ou au moins fort avancée, on doit craindre qu'elle n'aura pas lieu. Cette règle n'est cependant pas sans exceptions. J'ai vu des bubons se résoudre après avoir résisté beaucoup plus long-temps, quoiqu'on y apperçut un commencement de fluctuation.

Il y a des médecins qui craignent l'emploi du mercure dans les temps que les symptômes inflammatoires sont violens. Il peut, selon ces auteurs, augmenter l'irritation. Cette crainte ne me paraît pas fondée. En effet, si l'on admet que le mercure a le pouvoir de détruire l'action du pus vénérien, il est certain que ce minéral diminuera l'inflammation en détruisant la cause qui l'a produite. Swediaur, à la page 348, est du même avis. « Si les symp-
» tômes inflammatoires, dit-il, sont
» violens, il est utile, sans doute, de
» faire une saignée générale, ou lo-
» cale, et d'employer un régime ra-
» fraîchissant; mais cela ne doit point

» détourner d'essayer la résolution du » bubon avec la méthode indiquée. Je » ne crains point, avec quelques auteurs, » d'augmenter l'irritation du virus sy- » philitique, par le stimulus du mercure; » car, dès que nous parvenons à faire » entrer dans la glande une certaine » quantité de mercure, nous obser- » vons que l'irritation causée par le » virus est calmée, et dissipée par ce » remède ».

On ne conçoit pas comment le même auteur peut tout-à-coup changer d'avis à la page 358. Voici comme il s'exprime : « Je dois faire, à cette occa- » sion, une remarque générale, c'est » qu'il ne faut jamais administrer le » mercure, soit à l'intérieur, soit à » l'extérieur pendant l'état inflamma- » toire d'un bubon, ou de toute autre » affection syphilitique, car je n'ai » jamais observé que le mercure ait » fait le moindre bien dans cette pé- » riode; au contraire, j'ai vu souvent » qu'il produisait de très-mauvais » effets ».

Le mercure n'est pas le seul remède

que l'on doive employer contre le bubon. Les bains tièdes généraux, ou à la partie, les cataplasmes émolliens, l'opium, la diète, l'abstinence des liqueurs fermentées, le repos, la saignée même, sont nécessaires si la tumeur est accompagnée de symptômes très-inflammatoires. La saignée, la diète exacte ne sont d'aucune utilité et pourraient même faire du mal, si le pouls était faible et abattu. Il faut dans ce cas, si la douleur est considérable, compter beaucoup sur l'opium. Si la douleur est médiocre, et tous les autres symptômes inflammatoires légers, les astringens paraissent utiles. La solution d'acétite de plomb (sucre de Saturne) me paraît préférable aux autres à cause de sa propriété sédative en même temps qu'astringente. La glace, la neige que l'on propose d'employer comme topiques, me paraissent plus nuisibles qu'utiles. L'effet de la glace est de produire d'abord une crispation sur les solides qu'elle touche, mais bientôt après un phénomène opposé, se présente, le sang afflue à la partie où la glace à été

appliquée, et cette partie se tuméfie, devient rouge, et si l'action de la glace continue, elle peut passer à la gangrène. Un très-petit nombre de cures heureuses en faveur de cette méthode, ne peuvent pas me déterminer à l'adopter : les maladies guérissent assez souvent malgré les fautes des médecins.

Les étincelles électriques lancées contre la tumeur, ont paru utiles dans quelques circonstances.

Les bubons qui ne sont pas accompagnés des symptômes inflammatoires, qui restent stationnaires long-temps, sans avancer vers la résolution ni vers sa suppuration, doivent être traités avec des substances irritantes, afin d'y exciter une inflammation assez considérable pour produire la suppuration. Cette méthode a pour objet d'éviter le squirrhe auquel les bubons de cette espèce donnent souvent lieu.

La suppuration une fois établie dans le bubon, il s'agit de savoir si on doit l'abandonner à la nature ou si on doit l'ouvrir.

Je crois qu'il est plus utile de les

ouvrir, parce que l'ouverture naturelle se fait rarement à l'endroit le plus déclive; le long séjour du pus désorganise quelquefois les tégumens qui ont ensuite une très-grande difficulté à se réunir avec le fond de l'abcès. Le pus peut aussi former de nouveaux sinus, dénuder l'aponevrose du *fascialata*, et le ligament de fallope.

Nous avons le bistouri et le caustique pour pratiquer l'ouverture. Je préfère le premier; je fais une très-petite ouverture de huit ou dix lignes dans la partie la plus propre à donner une libre issue au pus : une ouverture plus grande est inutile. Il ne s'agit que d'évacuer un liquide qui sort très-bien par une petite ouverture : une grande incision est plus douleureuse à exécuter, produit une plus grande inflammation, et expose à l'air une surface ulcérée beaucoup plus considérable. On ne doit point pratiquer l'ouverture de la tumeur avant que la suppuration soit bien formée. L'observation a démontré qu'en ouvrant un bubon, quand il y a encore beaucoup de duretés en-

vironnantes, l'ulcère qui en résulte prend un aspect sordide et se cicatrise avec beaucoup de difficulté.

Si la gangrène doit s'emparer du bubon, nous nous en appercevons aux symptômes généraux qui accompagnent cette maladie dans toutes les autres parties du corps. Je crois qu'elle ne mérite pas, dans ces cas, une cure particulière : il faut par conséquent se conduire selon les règles générales de l'art.

Nous devons tâcher d'éloigner le danger de la formation du squirrhe, d'abord avec les frictions mercurielles, comme nous l'avons déjà dit, et si cette méthode ne réussit point, il faut alors recourir aux irritans, en général, pour faire suppurer la tumeur. Les mouvemens un peu violens à pied et à cheval, l'usage du vin et de quelques boissons spiritueuses, une nourriture échauffante, des emplâtres, des cataplasmes irritans sont les moyens à employer dans ce cas, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à faire développer une inflammation médiocre dans la tumeur ; à cette époque, il faut les quitter pour ne point ris-

quer de produire une inflammation trop grande. Il ne faut point s'obstiner avec cette méthode ; si au bout de huit ou dix jours l'inflammation n'a point commencé, il est à craindre qu'elle ne s'établira point, et il faut alors laisser tout les moyens proposés. La tumeur ayant acquis tous les caractères du squirrhe, il faut la traiter selon les règles de l'art. L'observation a prouvé que très-souvent les squirrhes restent pendant des années, et même toute la vie sans causer d'accidens (1).

---

(1) Tout ce que l'auteur avance à l'égard des bubons est généralement prouvé par l'observation, sa méthode curative est aussi conforme aux règles prescrites par les modernes. Je suis cependant moins allarmé que lui de l'usage des topiques froids sur les bubons commençans; je puis même assurer qu'ils hâtent la terminaison de ces tumeurs quelqu'en puisse être l'issue. J'ai traité, l'hiver dernier, deux militaires attaqués de bubons récens d'une grosseur considérable : ces deux malades pouvaient à peine marcher, et cependant étaient forcés de suivre le détachement qui allait à 20 lieues de Paris. Je prescrivis à tous deux

§ II.

Des ulcères qui sont la suite de l'ouverture des bubons.

Ces ulcères présentent toujours quelques duretés sur leurs bords, ou dans

---

la limonade nitrique et de fréquentes applications de neige sur les tumeurs. Le résultat fut une résolution complète en moins de douze jours. Je ne pense pas, non plus, que le bistouri soit toujours préférable au caustique. L'ouverture spontanée est préférable à toute autre, lorsque la formation du pus est prompte et qu'il ne reste pas de duretés dans la tumeur. Mais, soit qu'on abandonne l'ouverture à la nature, soit qu'on l'opère par le bistouri, lorsqu'il reste des duretés dans la tumeur, il faut aggrandir l'ouverture par l'application du caustique, parce que, par ce moyen, non-seulement on évacue promptement tout le pus déjà formé, mais encore on en détermine une nouvelle formation en enflammant la partie qui achève d'opérer la fonte des duretés. Le caustique est aussi indispen-

leur fond. Si l'on peut en observer la superficie, on la voit ordinairement inégale et blanchâtre. Le pus qui en découle est très-souvent moins dense que celui qui sort des autres ulcères en général ; quelquefois il est très-liquide, ichoreux, presque toujours irritant, et propre à enflammer, et même ulcérer les parties sur lesquelles il séjourne quelque temps dans le plus grand nombre d'individus ; la douleur qui accompagne ces maladies n'en est pas considérable, mais de temps en temps on observe le contraire. La masse de la maladie est la suivante. Les duretés se fondent peu-à-peu, les inégalités du fond et des bords disparaissent, la couleur blanchâtre se dissipe, les chairs deviennent rouges, les bords s'affaissent, et la cicatrice se fait. On obtient souvent tout cela avec les seules forces de la nature. Le temps nécessaire pour

---

sable lorsqu'il s'agit de cicatriser les trous fistuleux qui sont très-souvent la suite de l'ouverture des bubons, soit naturelle soit par le bistouri. (Note de l'Éditeur.)

la guérison, est de vingt-cinq, trente, quarante et cinquante jours. J'ai vu deux exemples bien frappants de cicatrice beaucoup plus prompte. Dans un cas, l'ulcère qui résulte de l'ouverture du bubon guérit en quatre jours, l'autre en neuf; ces bubons avaient été précédés par les ulcères. Dans ces cas, si j'avais employé quelque remède particulier, je n'aurais pas manqué de lui attribuer l'honneur d'une guérison si extraordinaire. Les quarante, et cinquante jours ne sont point le terme le plus reculé pour la cicatrisation de ces ulcères; il y en a qui persistent pendant des mois, et des années, si on les abandonne à la nature. Il peut aussi arriver que la suppuration, se frayant toujours de nouvelles routes, dénude et attaque des parties intéressantes, devienne très-abondante, et que le malade périsse de cette maladie.

Pour accélérer la marche de ces ulcères, vers la guérison, il ne faut point se servir toujours des mêmes moyens; on doit les varier selon les circonstances. Si la douleur, et tous les autres

symptômes

symptômes inflammatoires ne sont pas considérables, si la couleur des chairs est blanche, leur surface inégale, et dure dans quelques points, l'usage de la pierre infernale est d'une grande utilité. On doit répéter la cautérisation toutes les fois que l'état de la partie paraît l'exiger. Si l'ouverture de l'abcès est petite, et que l'on ne puisse point se servir du caustique solide, on emploie une injection caustique. Il est aussi très-utile de laver habituellement l'ulcère avec une eau légèrement escarotique, et de tremper la charpie dans cette même eau avant de l'appliquer sur l'ulcère. On se sert avec succès de l'eau de chaux. Si le malade a été traité sans mercure, on peut lui prescrire les frictions mercurielles par la méthode proposée pour la résolution du bubon. Si les symptômes sont légers, la diète exacte n'est point nécessaire : le repos est utile; mais si après trois ou quatre jours le malade a besoin de marcher, on peut le lui permettre sans risquer d'empirer beaucoup son état.

Si les symptômes que nous avons

jusqu'à présent supposé légers, étaient graves, la diète exacte, le repos, l'opium, les bains généraux, les cataplasmes émolliens, deviennent extrêmement utiles. La pierre infernale (nitrate d'argent) paraîtra nuisible au plus grand nombre de praticiens, dans ces circonstances ; moi-même j'ai eu cette opinion pendant quelque temps ; mais des faits très-nombreux m'ont fait adopter un sentiment contraire. Il paraît que dans beaucoup de cas, la vive douleur dépend de l'état particulier de la portion de nerf qui est comprise dans l'ulcère ; cette portion une fois détruite par le caustique, la douleur diminue beaucoup, ou cesse tout-à-fait. Nous voyons à-peu-près la même chose dans la carie des dents, accompagnée de douleurs intenses, un fer rouge introduit dans l'endroit carié pour détruire le nerf qui s'y trouve, fait cesser la douleur.

Il y a des exemples d'ulcères de cette espèce qui font des ravages affreux. On les a vu ronger une partie des téguмens du bas-ventre, de la cuisse et

du périné en peu de temps. Je n'ai jamais vu de pareils accidens, mais je crois qu'on les doit à cette maladie que l'on appelle pourriture d'hôpital, qui peut survenir à tous les ulcères en général. Il faut s'opposer à cette pourriture avec les moyens proposés en pareil cas.

Il est beaucoup plus fréquent dans la pratique de voir ces ulcères devenir stationnaires. Leurs chairs sont blafardes, mollasses, le pus qui en découle ichoreux, verdâtre, noirâtre ou roussâtre. D'autre fois l'ulcère reste stationnaire sans qu'aucun de ces caractères se présente. La plupart des médecins, en pareil cas, ruinent la santé de leurs malades, avec le mercure, administré de toutes les manières : l'ulcère, au lieu de s'améliorer, empire très-souvent pendant que le malade fait usage du mercure. Les auteurs en rapportent des exemples, et moi-même j'en ai vu plusieurs. On vente, dans ces cas, le mézereum, le quinquina, la salsepareille, mais l'efficacité de tous ces remèdes est très-douteuse. En effet, les guérisons

que l'on croit avoir obtenu par ces moyens, ont été si lentes, qu'il est permis de douter si elles ont été l'effet des remèdes, ou du rétablissement de la santé du malade que l'on avait procuré par une bonne nourriture, l'exercice modéré, le bon air, les bains de mer, etc. etc. Il faut, selon moi, examiner toutes les circonstances qui accompagnent la maladie, si le sujet est d'ailleurs bien portant. Je considère la maladie comme absolument locale, et je l'attaque avec le nitrate d'argent. Je brûle les parties profondément, et je change la surface de l'ulcère. A chaque pansement que je fais, une fois par jour, je renouvelle la cautérisarion pendant quatre ou cinq jours, afin d'être sûr d'avoir complètement détruit tout ce qui formait l'ancienne superficie, après que toutes les escares sont tombées. Je panse l'ulcère avec de la charpie mouillée dans l'eau de chaux, ou dans quelqu'autre solution légèrement escharotique. J'ai fais renouveller alors le pansement trois ou quatre fois par jour, selon les circonstances. Si l'ulcère reste

stationnaire malgré son apparence de bénignité, je le traite de même, parce que j'ai observé que la surface peut être viciée sans qu'il présente aucune dureté.

Si les ulcères affectent des malades faibles, j'ajoute au traitement que j'ai proposé, le mouvement modéré, le changement d'air, la bonne nourriture, ou les autres moyens qui peuvent être indiqués pour rétablir les forces et la santé. J'ai souvent guéri, en très-peu de temps, plusieurs de ces ulcères qui avaient épuisé la bourse et la santé des malades, contre lesquels le mercure et tous les autres remèdes avaient été prodigués.

L'exemple le plus frappant que je puisse rapporter, est le suivant : le Borgel de Lucques avait deux ulcères aux aines, qui étaient venus à la suite des bubons. Ils résistaient depuis deux ans à tous les remèdes. Leur étendue n'était point considérable ; mais leur chair était blafarde, et fengueuse. Le malade jouissait d'ailleurs d'une assez bonne santé. Je mis en usage le caustique pendant six jours de suite, et en

quatorze jours il fut guéri sans autres moyens.

Les ulcères survenus à la suite des bubons peuvent avoir des caractères scrofuleux, scorbutiques, etc. etc. Dans ces cas, il faut les traiter comme l'exige la nature de la maladie à laquelle ils appartiennent ; mais il ne faut point oublier que l'on est, en général, très-porté à leur attribuer ces complications, toutes les fois qu'ils résistent aux méthodes ordinaires ; c'est une vérité assez répandue aujourd'hui en chirurgie, que la difficulté à la cicatrice réside très-souvent dans l'ulcère même ; mais je crois que l'on peut donner à cette utile vérité une extension plus grande que celle qu'on lui a donnée.

Tout ce que j'ai dit ne suffit pas pour bien conduire le traitement d'un bubon. Il faut que celui qui veut traiter ces tumeurs, connaisse les règles que la chirurgie a fixées sur la cure des abcès, des ulcères et des fistules. Je ne dois pas entrer dans ces détails qui appartiennent à un traité complet de chirurgie.

CHAPITRE VI.

De la vérole.

ON est convenu de donner le nom de vérole à la maladie qui résulte du passage du virus vénérien dans le torrent de la circulation. Mais en quoi consiste cette maladie ? Est-ce le sang qui est affecté par le virus, ou sont-ce les solides ? Cette question n'est pas facile à décider ; mais il me paraît plus probable que ce sont les solides qui restent affectés. Il faut développer cette hypothèse.

Si la masse du sang était infectée par le virus vénérien, toutes les parties du corps qui sont capables de recevoir l'infection vénérienne, ne pourraient point échapper à son action, et nous devrions observer dans le même malade, ophthalmie, ulcère à la gorge, au nez, pustules à la peau, bubons,

exostôses, douleurs dans les membres, etc. etc. Les plaies, les ulcères de tous les vérolés devraient devenir vénériens, ce qui est contraire à l'observation, puisque tous les chirurgiens ont observé, sans doute, les plaies des vérolés se guérir tout aussi bien que celles des hommes parfaitement sains. D'ailleurs aucun fait bien avéré, que je sache, ne prouve que le sang soit réellement infecté dans cette maladie.

Il me paraît assez probable que le virus vérolique apporté par les lymphatiques dans les vaisseaux sanguins, y circule pour quelque temps avec le sang, suspendu dans ce fluide; mais non pas dissout. Le virus se dépose sur les parties pour lesquelles il a plus d'affinité, et laisse le sang pur. Qu'elle qu'en soit la raison, il est certain que toutes les parties du corps humain ne sont point également sujètes à l'action du virus. Cela nous explique pourquoi on voit la vérole dans une partie du corps, dans le temps que d'autres sont parfaitement saines, quoique le virus ait été porté également à toutes. Mais,

si par une absorption abondante et soutenue, on parvient à introduire une grande quantité de virus dans la circulation, alors les parties qui ont moins d'affinité avec lui, peuvent en être attaquées, puisque les premières en sont pour ainsi dire saturées, et parce que le virus vénérien se mettant plusieurs fois en contact avec elles, s'y dépose enfin, quoique son attraction pour elles ne soit pas très-grande.

Le célèbre Hunter pense que le virus vénérien entré dans la circulation, porte son action sur toutes les parties qu'il touche ; que toutes celles qui sont susceptibles d'être irritées par lui, le sont en effet toutes à-la-fois ; que le virus sort après les avoir irritées par quelque sécrétion, en laissant le sang pur et les solides avec une irritation vérolique. De plus, il croit que les effets de cette irritation ne se développent pas tous à-la-fois, en raison de l'organisation particulière des parties, et sur-tout de leur situation, qui les expose plus ou moins à l'action du froid. Cet auteur regarde le froid

comme une des causes des plus puissantes pour accélérer le développement de la vérole. En effet, dit-il, c'est très-souvent à la peau, à la gorge, au nez, et après cela aux os les plus superficiels que l'on voit les premiers effets de la vérole, et c'est après un temps plus ou moins long, que les parties plus profondément situées en sont attaquées. Notre auteur ajoute que le mercure ne peut pas détruire la disposition vénérienne (il entend par disposition vénérienne cet état dans lequel les parties, ayant reçu l'irritation, ne la manifestent point encore par des effets sensibles), mais seulement leur action vérolique; de sorte qu'une personne guérie par le moyen du mercure, d'un ulcère à la gorge, à la peau ou au nez, n'est point guérie de la disposition vénérienne; que toutes les parties susceptibles de l'irritation vérolique, qu'elles ont contracté, doivent à leur tour entrer en action.

Hunter rapporte quelques faits à l'appui de son opinion. Le mercure donné à des doses très-considérables,

a dissipé les maladies de la peau, du nez, de la gorge, qui étaient les seules symptômes existans; quelque temps après, sans que le malade se soit exposé à une nouvelle infection, il s'est manifesté des douleurs dans les os, des exostôses, etc. etc. Mais, si les principes de Hunter étaient fondés, ce qui arrive de temps en temps, devrait arriver constamment, puisqu'il est sûr, selon lui, que toutes les parties sont irritées par le virus vénérien, et que le mercure ne peut pas détruire la disposition vérolique.

Je ne suis pas non plus persuadé que l'action du froid soit la cause du développement plus prompt des symptômes véroliques dans quelques parties. La peau, par exemple, n'est pas fréquemment attaquée par la vérole dans le pays qne j'habite. (la Toscane) Je n'ai pas remarqué que les symptômes véroliques suivissent assez régulièrement, dans leur développement, la marche tracée par Hunter. Je crois donc 1°. que le développement plus prompt dans une partie que dans une

autre, tient probablement à la structure de ces parties mêmes, et peut-être aussi à des causes que nous ne connaissons point; 2°. que toutes les parties susceptibles d'irritation vénérienne peuvent, dans quelques cas, être attaquées dans le même individu; c'est alors que la vérole s'y développera dans des temps différens, selon la quantité du virus qu'elles auront reçu, et la plus ou moins grande disposition des parties à entrer en action; mais ordinairement ce sont les parties les plus sensibles à l'irritation vénérienne qui sont affectées.

En parlant de la gonorrhée, du chancre et du bubon, nous avons déjà dit que c'est de ces maladies que la vérole tire le plus souvent son origine. Cependant quelques observations font croire que le pus vénérien déposé sur le prépuce ou le gland, ou dans l'urètre, peut être absorbé, et porté dans la circulation, avant d'avoir produit des maladies locales. Les gens de l'art ne sont point d'accord sur la vérité de ce fait; cependant des praticiens

très-célèbres sont de cette opinion, et un examen attentif m'a fait croire que la chose est possible. En effet, un grand nombre de médecins ont observé, et moi-même je l'ai vu plusieurs fois, que le bubon peut survenir sans avoir été précédé par aucune maladie locale ; il est aussi hors de doute, qu'une personne attaquée de chancres ou de la gonorrhée, peut avoir la vérole sans que cette maladie soit devancée par le bubon. En rapprochant ces deux faits, il résulte la preuve de la possibilité de gagner la vérole sans maladie locale précédente. Si l'on voit survenir le bubon sans gonorrhée ni ulcère, il est clair que le virus a été absorbé avant de produire la maladie locale, et si le pus absorbé dans une des maladies locales peut traverser les glandes sans les attaquer, il est évident qu'il pourra arriver que le virus vénérien, déposé sur quelque partie de la verge, passe dans la circulation sans avoir produit aucun effet sensible sur les parties avec lesquelles il a été d'abord en contact.

On a regardé la sueur, les exhalai-

sons des corps vérolés comme capables de communiquer la maladie. Aucun fait bien constaté n'a prouvé cette assertion, un nombre infini d'observations prouvent le contraire. L'imposture, la nécessité de cacher dans quelques cas, la vrai origine de la maladie, a probablement donné naissance à cette fable.

Une question beaucoup plus importante, est de savoir si un enfant conçu dans le moment que la mère ou le père sont vérolés, est aussi attaqué de la maladie. D'abord aucun fait ne prouve que les sécrétions soient viciés et véroliques dans les véroles. Les sucs gastriques, la bile, la salive, l'urine, les larmes ne paraissant point altérés, il n'y a aucune raison pour croire que le contraire arrive au sperme qui est une sécrétion comme les autres. Je crois en conséquence que le fétus ne sera jamais vérolé au moment de la conception. Swediaur a été long-temps incertain sur cet article ; mais il croit enfin que la communication est possible de père en fils. Dans sa longue pra-

tique, il a observé un seul fait qui lui a paru décisif, le voici : « Un dragon » qui avait un ulcère à la gorge, qui » résista long-temps au mercure, co- » habitât avec sa femme qui n'eût au- » cun mal syphilitique, et qui jouit » encore d'une parfaite santé. L'en- » fant qui fut le fruit de ce coït, fut » attaqué, quelques semaines après sa » naissence, d'ulcère syphilitique à la » gorge, dans le même endroit ou le » père avait le sien ». Un seul fait ne décide pas la question. Un très-grand nombre d'observations paraît prouver le contraire. D'ailleurs il est encore très-douteux que les ulcères et du père et du fils fussent vraiment véroliques. Nous verrons plus bas qu'il est très-facile de se tromper, et que même l'erreur est inévitable dans quelques cas. Le même auteur ajoute que, ni lui ni ses amis n'ont jamais pu, malgré leurs recherches, déterminer si la mère vérolée peut communiquer la maladie au fétus avant sa sortie de l'utérus, mais que tous les faits le portent à croire que cette communication n'ar-

rive jamais. Ce qui confirme encore mon opinion.

Il est beaucoup plus difficile de décider si une femme grosse qui gagne la vérole dans le temps de sa grossesse, peut la communiquer à son enfant. Il est certain que le pus vérolique, absorbé de la surface externe du corps, passe dans la circulation, et y reste jusqu'à ce qu'il se soit déposé sur quelque point de la machine. L'enfant qui reçoit le sang de la mère, paraît au premier abord exposé aussi à la vérole; mais les faits manquent, ou sont contradictoires, ou peuvent s'expliquer sans admettre ce mode d'infection. En effet, il y a des femmes, dans le cas dont il est question, qui accouchent d'enfans parfaitement sains; d'autres, d'enfans maladifs: mais les maladies de ces enfans n'ont point de caractères véroliques bien marqués; d'autres enfin, d'enfans qui sont réellement vérolés; mais alors on peut, avec beaucoup de raison, supposer que l'enfant a gagné la maladie en passant par le vagin humecté de pus vénérien, si la femme conserve

toujours

toujours la gonorrhée, ou les chancres au moment de l'accouchement. Mais à quelle cause peut-on attribuer la non-communication de la vérole de la mère à l'enfant, dans le cas dont nous parlons ? Nous ne connaissons point les usages du placenta ; il sert peut-être à modifier de quelque manière le sang qui passe de la mère au fétus ; c'est peut-être à cette modification que l'on doit le phénomène qui nous occupe.

Les enfans qui passent par le vagin où il y a du pus vénérien, peuvent attraper la vérole, puisque leur peau, extrêmement délicate, rend l'absorption assez facile ; mais on se tromperoit beaucoup si l'on croyait que cela arrive toujours. J'ai vu plus d'une fois le contraire. Il est très-possible que l'enduit graisseux qui enveloppe les enfans qui sortent de la matrice, les préserve de l'infection vénérienne.

Si tout ce que nous avons dit est vrai, il en résulte qu'une nourrice vérolée ne pourra communiquer la maladie à son nourrisson, à moins que la vérole, ou le mamelon ne soient ulcé-

rés, que l'enfant vérolé ne pourra infecter sa nourrice si sa bouche n'est point attaquée par les ulcères. J'aime à m'appuyer de l'autorité d'Hunter, et de Swediaur, puisqu'une pareille proposition pourrait être rejetée sans examen, si des hommes célèbres ne la soutenoient point. Je n'entends pas pour cela proposer que l'on fasse nourrir les enfans par les femmes attaquées de la vérole. Cette maladie influe toujours sur la santé en général, et la dérange : les enfans se ressentent de ces dérangemens, dépérissent, tombent malades ; mais ils ne sont pas vérolés pour cela, puisque toute autre cause capable d'altérer la santé de la nourrice, produit les mêmes effets.

Les chimistes devraient s'occuper de l'examen du sang, et de toutes les sécrétions des vérolés ; ils pourraient peut-être décider cette question par le moyen de l'analyse.

§. I.

Des symptômes de la vérole.

Les symptômes de la vérole sont des ulcères à la gorge, à la langue, au nez, des taches, ou des ulcères à la peau, des doulers dans les os, des exostôses, la caric, le gonflement des glandes lymphatiques, des excroissances autour de l'anus, des ragades, des ophthalmies, des surdités, des ulcères ou larinx aux poumons. Si on en croit quelques auteurs, il n'y a presque pas de maladie chronique qui ne soit l'effet du virus vénérien. Heureusement cette maladie n'est jamais, ou presque jamais, accompagnée de tous ces symptômes à-la-fois.

Il n'appartient point exclusivement à la vérole de produire les maux que nous avons énoncés. Tous, sans exception, peuvent venir à la suite d'autres causes. C'est pour cela que le diagnos-

tique de cette maladie est difficile dans quelques circonstances. Les praticiens assurent qu'il y a des caractères particuliers dans chacun des symptômes véroliques, qui servent à nous faire porter un jugement sûr. Le plus grand nombre de gens de l'art croit que l'ulcère vénérien se reconnaît en ce qu'il est recouvert par une couenne blanche, à ses bords durs et élevés. Hunter, qui pense aussi qu'on peut distinguer l'ulcère vénérien de celui qui ne l'est pas, ajoute cependant que personne ne sera assez téméraire pour décider de la nature de l'ulcère, au simple coup-d'œil; mais si l'on ne peut distinguer cette maladie à la vue, ses caractères rapportés sont trompeurs. En effet, on voit des ulcères qui n'ont pas ces caractères quoiqu'ils soient vénériens, ce qui est fort rare, et on observe fréquemment des ulcères non-véroliques, qui en sont accompagnés.

L'année passée j'eus occasion de traiter deux jeunes gens qui avaient tous les deux des chancres pris chez la même femme. Un en avait sept assez consi-

dérables, avec une grande tuméfaction du prépuce, et du gland; l'autre un seul qui attaquait le gland. Il était petit, et sans aucun symptôme menaçant. Le second fut guéri en vingt-deux à vingt-quatre jours avec les caustiques, et sans mercure; le premier se frictionna avec trois onces et demie d'onguent napolitain, fit usage de la pierre infernale, et il ne fut parfaitement guéri qu'au bout d'une cinquantaine de jours. Il n'eut point de salivation, mais seulement une très-légère chaleur aux gencives.

Celui qui avait été traité par le seul caustique, fut attaqué, après un mois et demi, d'ulcères aux amigdales; ils étaient petits, et nombreux; les uns avaient la couenne, les autres ne l'avaient point; tous avaient des bords peu élevés. L'autre jeune homme eut aussi des ulcères aux agmidales, trois jours après avoir cessé l'usage du mercure, et avant même que tous ses chancres fussent parfaitement cicatrisés. Les ulcères présentaient les mêmes caractères que dans le précédent, mais ils

étaient bien moins nombreux ; je crus qu'ils avaient la vérole tous les deux. Je leur conseillai d'attendre au printemps pour entreprendre la cure mercurielle, puisqu'ils ne pouvaient point garder la chambre, et nous étions à la fin du mois de frimaire. Je vis mes deux malades pendant l'hiver ; ils eurent des momens où leurs ulcères empirèrent, d'autres où ils parurent toucher à leur cicatrisation ; ils firent usage de temps en temps d'un simple gargarisme émollient. Le malade qui avait pris du mercure souffrait cependant bien moins, et ces ulcères firent des progrès moins considérables. Celui-ci, en effet, guérit au printemps sans aucun remède ; il fallut recourir au mercure pour celui qui n'en avait pas pris. Douze frictions de deux gros chaque, avaient produit une guérison presque complète ; mais des affaires imprévues obligèrent le malade de quitter Pise ; il ne pensa plus au mercure, et dans un mois et demi, il perdit tout ce qu'il avait gagné. Je lui écrivis de recommencer les frictions ; il le fit, et il fut bientôt

guéri. Je n'ai jamais vu les taches vénériennes à la peau, mais à la description que l'on a donné, je crois que l'on peut conclure que le virus dartreux en produit de pareilles. En effet, on les voit quelquefois remplies de pustules; dans d'autres cas, elles ne contiennent rien de semblable; elles se couvrent d'une croûte qui tombe quelque temps après, et laisse voir les parties légèrement enflammées; la croûte se forme de nouveau, retombe encore, et laisse enfin la peau excoriée. La croûte ne se forme point, si les parties tachées sont toujours exposées au frottement des habits ou d'autres corps. Si cette maladie attaque les ongles, elle les fait séparer, et tomber. La couleur des taches est ordinairement cuivrée. Hunter ne tient pas un grand compte de ce symptôme, puisqu'il dit : « Je ne présume pas que » ces effets soient particuliers à la ma» ladie vénérienne, puisqu'ils peuvent » avoir lieu dans la plupart des érup» tions dartreuses ».

Les pustules vénériennes n'ont pas davantage de caractètes qui les distin-

guent. Je défie l'observateur le plus exercé de les reconnaître à la seule inspection oculaire. On peut en dire autant des exostôses, périostôses, gonflement des glandes, etc. etc. le scorbut, les écrouelles, le rachitis, le cancer, et d'autres vices que nous ne connaissons point, peuvent produire les mêmes symptômes. On a prétendu que les douleurs vénériennes augmentaient par la chaleur du lit; mais j'ai vu assez souvent le contraire. J'ai observé des malades affectés de douleurs véroliques, qui souffraient beaucoup pendant le jour, et dormaient passablement la nuit, tandis que j'en ai rencontré d'autres qui souffraient beaucoup la nuit, et peu dans la journée, quoique j'eusse toutes les raisons pour croire qu'ils n'étaient pas vérolés.

Malgré tout cela, il est cependant assez aisé de reconnaître la vérole, dans le plus grand nombre de cas, en ayant égard à l'ensemble des symptômes, et aux circonstances qui les ont précédées, ou qui accompagnent la maladie. Si, par exemple, l'on est consulté par une

personne qui, après avoir attrapé une gonorrhée, ou des chancres, ou des bubons, s'est trouvée attaquée deux, trois, cinq ou six mois après, d'ulcères à la gorge, au nez, ou d'exotôses, de périostôses, de gonflement de quelques glandes lymphatiques, etc. etc., on pourra prononcer avec beaucoup de probabilité, que le malade a la vérole. Je conviens que la possibilité de se tromper existe même dans le cas cité, puisque rien n'empêche qu'une personne qui a eu des maladies vénériennes locales, ne soit attaquée d'ulcères, ou exostôses non-véroliques; mais l'erreur est bien rare dans ces circonstances, et les médecins seraient fort heureux s'ils rencontraient toujours des cas où il fut aussi facile de prononcer que sur les maladies en question.

Il est infiniment plus difficile de reconnaître la vérole quand elle attaque des personnes mal-saines, sujettes à d'autres maladies chroniques, et surtout, si ces dernières se déclarent longtemps après les maladies vénériennes locales, et si au lieu de produire des

exostôses, des ulcères au nez, à la gorge, etc. etc., qui sont des symptômes moins équivoques, elles donnent naissance à une fièvre lente, à un ulcère aux poumons, à des douleurs sciatiques, à l'opacité du cristallin, etc., rien n'égale l'embarras du praticien, dans ces circonstances, s'il ne veut point prononcer au hasard. Quant à moi, j'ai rencontré de ces maladies, et je me suis quelquefois trompé; je ne doute point que les praticiens de bonne-foi ne fassent le même aveu.

Il y a des médecins qui voyent la vérole dans toutes les maladies chroniques; d'autres ne la voyent dans aucune. Je crois qu'ils sont également dans l'erreur. La vérole, comme nous l'avons dit, attaque ordinairement la peau, les glandes, et les os; mais d'autres maladies attaquent ces parties à-peu-près comme elle, et je ne suis point persuadé d'ailleurs que cette maladie doive précisément se borner aux parties nommées. Je crois que cette question n'est point facile à décider dans l'état actuel de nos connaissances, et

que les observations rapportées par les médecins, pour prouver que la vérole a produit certaines maladies chroniques, ne sont point décisives. En effet, les gens de l'art sont assez accoutumés à prononcer qu'une maladie est vérolique, si elle cède aux anti-vénériens, et ils ne font pas attention que beaucoup de maladies guérissent d'elles-mêmes, et peuvent précisément se terminer, quand on fait usage des anti-vénériens, et que la cure anti-vénérienne exigeant presque toujours du repos, la diète, des délayans, des adoucissans, beaucoup de maladies peuvent être dissipées par ces seuls moyens; mais le médecin qui s'est servi des anti-vénériens, ne s'est pas douté que la maladie ne peut résister aux forces anti-syphilitiques de ses remédes. D'ailleurs, sommes-nous bien sûrs que le mercure ne puisse être utile que dans la vérole? N'avons nous pas des raisons pour croire le contraire?

Nous nous trompons peut-être aussi quand nous assurons qu'une telle ma-

ladie n'est point vénérienne, parce qu'elle n'a pas cédé au mercure. Cet excellent remède peut quelquefois ne point produire les effets ordinaires. Le quinquina est un bon remède contre les fièvres intermittantes, mais il ne produit pas toujours la guérison. On aurait tort, sans doute, si on soutenait qu'une fièvre n'est point intermittente, parce que le quinquina ne la détruit point.

Je ne sais pas si la jaunisse, la teigne, le trouble de l'humeur aqueuse, l'opacité du cristallin, et d'autres symptômes que l'on voit très-rarement dans les véroles, et qui existent très-souvent sans vérole, peuvent être l'effet de la vérole. Les faits ne sont pas assez nombreux, et ne sont pas décisifs; mais je n'ose cependant pas décider le contraire.

Cette partie de l'art de guérir me paraît extrêmement obscure, et il n'y a que de nouvelles observations bien faites, et nombreuses qui pourront, à la fin, éclaircir un point si important.

Il est assez ordinaire de voir la vérole se déclarer deux, quatre ou six mois après l'absorption du pus vénérien ; mais elle peut se développer beaucoup plutôt, et beaucoup plus tard. Les auteurs en rapportent des exemples bien extraordinaires ; ils disent avoir observé la vérole, douze, vingt, et même trente ans après l'absorption du pus. On ne peut point démontrer l'impossibilité de ces faits ; mais il me paraît assez probable, ou que les malades ont eu quelques raisons de tromper leurs médecins, ou que le virus vénérien s'est, dans ces cas-là, introduit dans la circulation sans avoir produit ses effets locaux. Alors la vérole du malade n'a aucun rapport avec les maladies vénériennes locales qu'il a eues vingt-cinq ou trente ans auparavant.

La marche des symptômes véroliques est ordinairement lente, ils ne se déclarent pas tous à-la-fois, et il est rare de les voir tous, ou en grande partie, sur le même indivu. Si c'est la gorge qui est attaquée, les amigdales, le voile du palais, la luete, sont peu-à-peu

rongés et détruits par les ulcères. Les os de ces parties sont attaqués après. Si le nez, ou les fosses nasales sont le siége des ulcères, les membranes, les cartilages, les os, sont plus ou moins rapidement ravagés. Les pustules de la peau se changent bientôt en ulcères; les ulcères s'étendent plus ou moins rapidement, et couvrent presque tout le corps. Si la vérole attaque les poumons, l'ulcère se forme, le malade crache du pus souvent mêlé avec du sang, la fièvre lente se déclare, le malade perd ses forces, et périt plus ou moins vîte. Si les os sont attaqués, les progrès de la maladie dans ces parties, sont ordinairement assez lents, mais ils finissent souvent par s'exostôser, se carier, ou se nécroser. Si les glandes lymphatiques sont le siége de la vérole, elles s'engorgent quelquefois en grand nombre, d'autres fois deux ou trois, ou même une seule. L'engorgement est douloureux dans quelques circonstances, et c'est alors que la suppuration survient assez vîte; d'autres fois la douleur est presque nulle, et les

glandes restent souvent engorgées, sans subir aucun changement.

Il y a des individus où plusieurs de ces symptômes se déclarent ensemble, au commencement même de la maladie, augmentent d'intensité sans devenir plus nombreux ; dans d'autres au contraire, la maladie commence par un seul symptôme, et tous les autres se développent à-la-fois. Il n'est pas possible de déterminer avec précision, en combien de temps la vérole peut faire périr un homme ; le peu de faits, que nous avons sur cette matière, prouvent qu'il faut ordinairement quelques années.

On serait cependant dans l'erreur, à mon avis, si l'on imaginait que la vérole abandonnée à la nature produit toujours les désordres affreux que nous avons décrits, et la mort. Malgré l'opinion d'un très-grand nombre de médecins fort instruits, et d'Hunter lui-même, je crois que la vérole peut se guérir d'elle-même, en soutenant les forces du malade, ou au moins qu'il n'y a pas de raisons pour soutenir le

contraire. Le scorbut, les écrouelles, le rachitisme et d'autres maladies chroniques très-graves cèdent assez souvent, et dans certaines circonstances, aux efforts de la nature ; pourquoi la vérole ne pourrait-elle pas céder ? Il n'y aurait que le fait qui pût prouver la fausseté de cette conjecture, et les faits l'appuient ; en effet j'ai observé, et tous les médecins doivent avoir vu des malades attaqués d'ulcères, ou taches à la peau, de douleurs dans les os, d'ulcères au nez, dans la gorge, qui sont très-bien guéris malgré qu'ils n'eussent pas voulu faire aucun remède. J'ai été trois ou quatre fois sur le point de traiter, avec le mercure, des malades qui avaient des symptômes que l'on regarde en général comme vénériens, et qui ont disparu d'eux-mêmes, en attendant le temps favorable pour l'administration du mercure.

On me répondra, sans doute, que les maladies que j'ai vu se guérir de cette manière n'étaient pas vénériennes, puisque, de mon aveu, les symptômes ne sont point infaillibles ; je réponds que

que cela n'est point impossible ; mais, si les symptômes de la vérole sont incertains, et si des malades attaqués de symptômes que l'on dit véroliques, guérissent par les forces de la nature, comment peut-on assurer que la vérole ne guérit point naturellement? Il est ridicule de dire : ce malade que je croyais vérolé avant sa guérison, ne l'était pas réellement, puisqu'il est guéri sans remèdes. Les faits ne sont donc point contraires à notre opinion; le raisonnement en démontre la possibilité, l'analogie la rend probable. Les nombreux remèdes, et de nature si différente, employés avec succès pour la cure de la vérole, sont encore une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion que j'ai exposée.

On ne sait point encore si la vérole est une maladie contagieuse. Hunter a fait de très-belles expériences pour décider cette question; il a inoculé, sur des vérolés, du pus pris sur des ulcères provenant de la vérole, et il a vu la petite plaie de l'inoculation se réunir sans s'enflammer, ou s'enflammant très-

peu, et presque toujours sans suppurer. Une pareille inoculation faite sur la même personne, avec du pus de la gonorrhée ou du chancre, a produit un chancre dans la plaie. Ces expériences ne prouvent cependant pas que la vérole n'est point contagieuse. Hunter aurait dû essayer ces inoculations sur des personnes saines, puisqu'il n'est point impossible que les non vérolés soient attaqués par du pus des ulcères veroliques, quoique les malades affectés de la vérole, ne le soient point. Mais, si l'auteur anglais n'a point prouvé précisément ce qu'il voulait, il a au moins démontré que le pus absorbé d'un chancre ou d'une gonorrhée, a subi un changement très-considérable dans ces propriétés, quand il a passé dans la circulation : ce qui rend mon opinion sur l'action des glandes lymphatiques très-probable.

S'il reste encore quelques doutes sur la possibilité de communiquer la vérole par le pus vénérien, il paraît certain que sans pus la communication ne se fait jamais. Le coït avec des véro-

lés n'est pas dangereux du tout, si le vagin ou la verge ne sont point localement affectés. Il y a une infinité de faits en faveur de cette assertion, et quelques exemples contraires ne peuvent pas avoir un grand poids, puisque la crédulité des malades ou le désir de cacher quelques-unes de leurs actions, les déterminent, de temps en temps, à nous faire des contes sur l'origine de la maladie dont ils sont affectés.

§ II.

De la cure de la vérole.

Il y a peu de maladies graves qui soient, en général, si faciles à traiter, où les effets des remèdes soient si évidens que dans la vérole, et c'est sans doute, au charlatanisme des uns ou à la crédulité des autres, que l'on doit une infinité de remèdes et de formules, encore plus nombreuses, pour les administrer.

Les remèdes les plus vantés et mis en usage en Europe, sont le mercure, la salsepareille, le gayac, le mezereum, l'opium, les lézards, l'oxigène. On compose une multitude de syrops et de tisanes, en unisant ensemble quelques-unes de ces substances, et d'autres encore moins actives.

La salsepareille, très-accréditée autrefois pour la cure de la vérole, a beaucoup perdu de sa réputation : on voit la maladie lui résister assez souvent avec opiniâtreté, et l'on doit peut-être la diminution de quelques symptômes vénériens, dans le temps que l'on emploie cette racine, au repos, au régime, au degré toujours tempéré de la chaleur, aux bains, que le malade emploie en même temps. Cependant on cite aussi des cures complètes obtenues par cette plante. Il est possible qu'elle possède quelque vertu anti-vénérienne; mais on peut encore douter quelle ait réussi, hors les cas où la nature seule aurait suffi pour vaincre la maladie. Des médecins d'un très-grand mérite et qui n'étaient pas partisans de la sal-

separeille, m'ont assuré avoir obtenu, dans quelques cas très-rares, la disparition de symptômes vénériens qui avaient résistés au mercure. Ces faits n'étant pas nombreux, il reste toujours douteux, si c'est à la vertu anti-siphylitique de la salsepareille, ou au rétablissement des forces du malade, que le mercure avait affaibli, que l'on doit la guérison.

Le gayac n'a point de propriétés anti-vénériennes plus prononcées.

L'opium diminue la douleur, procure le repos et le sommeil, et il paraît pour cela utile pour diminuer la violence des symptômes ; mais il n'est pas capable de détruire le virus. Je l'ai employé moi-même, et l'ai vu administrer inutilement. Si l'on a vu quelques cures radicales avec ce remède, c'est aux forces naturelles qu'on doit les attribuer, puisque le plus souvent ce médicament ne produit que des améliorations passagères.

J'ai vu employer les lézards par mon

père, à l'hôpital de Pise, mais le résultat ne fut pas en faveur du traitement. Je n'ai point employé le mezéreum.

Quant aux acides et aux substances oxigénées en général, je ne crois pas qu'elles ayent le pouvoir de vaincre la vérole. Quelques guérisons spontanées, ou des symptômes non véroliques, considérés comme dépendans de la vérole, ont, à mon avis, induit en erreur leurs partisans. Le docteur Chiarenti a employé l'acide nitrique, suivant les règles prescrites, sur un malade attaqué de douleurs dans les os, et d'exostôses; mais sans succès. Le mercure produisit ensuite la parfaite guérison de la maladie. Le citoyen Giorgi a aussi essayé l'acide nitrique, à l'hôpital de Florence, avec des résultats qui ne sont pas favorables à cette substance: je tiens ces détails du docteur Chiarenti. Les expériences faites par les commissaires de la société de médecine, et le citoyen Alyon, au lieu de confirmer l'efficacité des acides dans la vérole, paraissent

leur refuser ces vertus anti-vénériennes (1).

---

(1) L'acide nitreux et l'acide nitrique n'ont point encore été employés contre les symptômes secondaires de la maladie vénérienne; je pense même comme l'auteur, qu'ils seraient insuffisans pour dompter les douleurs ostéocopes, les exostôses, etc. quoique j'aye par devers moi quelques exemples positifs contraires à cette assertion; mais il ne s'ensuit pas du tout, que les acides n'ont aucun pouvoir sur le virus vénérien. L'auteur est également dans l'erreur, à l'égard des expériences que j'ai faites en présence des commissaires de l'école de médecine, et de plus de 80 élèves de la même écoles: j'ai chez moi les procès-verbeaux du traitement, desquels il résulte que, malgré l'inconduite des malades qui avaient la liberté de sortir, et dont plusieurs ont avoué aux commissaires, avoir abusé pour aller chez des filles pendant leur traitement. Il en résulte, dis-je, que sur 31 malade traités par l'acide nitrique, 27 sont sortis guéris, et d'après les expériences faites à Franciade, dont j'ai aussi les procès-verbaux, sur 45, 40 ont été renvoyés guéris. Indépendamment de ces cures, j'ai par devers moi plus de 150 faits qui prouvent, sans réplique, l'efficacité de l'oxigène contre les symptômes pri-

On ne doit pas être étonné qu'un

---

maires de la vérole. Et qu'on ne dise pas que je me suis fait illusion sur la nature de ces symptômes : il me suffira de dire qu'un des ouvriers de mon libraire, qui est encore chez lui, a été traité en présence des commissaires de l'École de Médecine, d'un phimosis accompagné de gangrène et d'un chancre qui avait emporté le tiers du gland, et que ce malade qu'on peut voir aujourd'hui, a été complètement guéri par l'acide, a joui d'une parfaite santé depuis, sans éprouver aucune rechûte. Il existe encore au théâtre Feydeau un commissionnaire nommé l'Évêque, qui a été traité comme le précédent, par l'acide nitrique, en présence des commissaires, et qui a été guéri de plusieurs pustules et d'un large chancre, sans éprouver aucune rechûte depuis l'an VI. Il reste démontré pour moi, que l'oxigène a le pouvoir de dompter la très-grande majorité des symptômes primitifs de la maladie vénérienne, et que si on veut l'employer, sans partialité, on conviendra de son efficacité contre les chancres, les bubons et la gonorrhée. Je n'ai point assez de faits pour juger de son action dans les cas de vérole confirmée ; je le crois même insufisant dans ces cas qui éludent aussi le plus souvent les effets du mercure. (Note de l'Éditeur.)

grand nombre de médecins, même des plus éclairés, ayent vanté, et vantent encore les remèdes dont nous parlons, et qu'ils appuient leur opinion sur des observations : ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la marche de la vérole, sur la facilité de la méconnaître, explique très-bien l'origine de la réputation des remèdes. Il ne faut point oublier que les médicamens les plus ridicules, ceux mêmes que les médecins s'accordent aujourd'hui à regarder comme parfaitement inutiles, étaient appuyés sur des observations. Le mercure contre la rage, la toile d'araignée contre les fièvres, la ciguë contre le cancer, et une foule d'autres remèdes que l'on doit oublier pour l'honneur de notre art, sont, en apparence, appuyés sur des observations. Il n'y a rien de plus difficile que de faire des expériences décisives en médecine. Généralement les médecins observent très-peu la marche naturelle des maladies, ils semblent ignorer qu'elles présentent toujours dans leur cours des changemens alternatifs en bien et en mal, et

que beaucoup d'entre elles se terminent fort bien sans le secours de l'art; ils prescrivent toujours des remèdes, et ils y attribuent tout le bien, ou le mal qui en sont la suite : de-là, l'origine des disputes éternelles entre les gens de l'art; de-là, les difficultés de se persuader de l'inéficacité de leur méthode; de-là, sur-tout la, grande réputation d'un remède pour un temps, et son discrédit peu de temps après.

Le mercure a certainement des propriétés anti-vénériennes, qu'un nombre infini d'observations bien faites, que le consentement de tous les observateurs lui assurent à jamais. Il ne s'agit point ici de rapporter de nouveaux faits en sa faveur; aucun remède en médecine ne produit des effets plus certains, et le pyrrhoniste le plus décidé, ne pourrait point en douter, s'il l'avait vu employer plusieurs fois. Mais il arrive cependant de le voir échouer dans quelques cas bien rares. Quels sont les remèdes qui ne manquent jamais ? Le mercure n'est point sans inconvéniens pour celui qui en fait usage.

La méthode de l'administrer peut augmenter ou diminuer les ravages qu'il produit; il est par conséquent très-nécessaire d'examiner cet article avec beaucoup de soin; nous le ferons par la suite.

Les effets ordinaires du mercure sont, l'augmentation d'une, ou plusieurs sécrétions à-la-fois, un certain degré de faiblesse ou mal-aise, de la fréquence dans le pouls; mais ils ne sont pas toujours si modérés. La sécrétion de la salive devient si considérable, qu'elle produit des ravages affreux, et peut même faire périr le malade, comme nous le verrons par la suite. La sécrétion des urines, de la sueur, devient tellement abondante, qu'elle affaiblit considérablement les malades. La diarrhée est accompagnée, dans quelques cas, de tranchées très-douloureuses, et peut même se changer en dissenterie. La faiblesse peut augmenter prodigieusement, et se changer même en paralysie. Je n'ai jamais vu d'exemples de ce que j'avance relativement à la paralysie; mais j'en conçois la possibilité. La

fièvre lente peut aussi être l'effet du mercure.

On a attribué à ce métal des apoplexies survenues pendant que les malades en faisaient usage, mais rien ne prouve le fondement de ce reproche. En effet, nous voyons une infinité de personnes qui prennent du mercure sans avoir l'apoplexie ; et si quelque individu a été attaqué de cette maladie, dans le temps qu'il faisait usage du mercure, pourquoi attribuer cet accident à ce minéral ? Est-ce que ces maladies ne viennent pas aux personnes qui ne s'en sont jamais servi, et qui jouissent de la meilleure santé ? Le mercure n'a point, sans doute, le pouvoir de préserver de l'apoplexie.

On a aussi écrit que la folie venait à la suite du traitement mercuriel : cette opinion n'est point fondée. L'on a reproché au mercure de se fixer dans les viscères, et d'y produire des ravages. Après avoir donné des frictions mercurielles à des chiens, de manière à les faire tomber malades, on les a tués, et l'on a dit avoir trouvé le mercure dans

leurs poumons. Le docteur Valli, et moi, nous avons donné du mercure en très-grande quantité, à un chien (pour toute autre raison), il est tombé malade; il est devenu extrêmement maigre; il a été tué, mais le mercure n'a paru nulle part, et nous n'avons pu remarquer aucune affection sensible aux organes.

Les inconvéniens réels du mercure sont assez considérables, sans en imaginer d'hypothétiques.

Les médecins ne se sont point contentés de savoir que le mercure guérissait la vérole, ils ont voulu savoir par quel méchanisme, en vertu de quelle force, il la guérissait. Quelques-uns ont pensé que l'on devait ces effets salutaires à sa pesanteur considérable; d'autres à la neutralisation du virus; d'autres à la séparation du virus de nos parties, et à la sortie du corps; d'autres enfin à une irritation particulière produite par le métal qui détruit l'irritation vénérienne. Quant à la première hypothèse, elle a été démontrée fausse, et je crois qu'elle n'a plus de partisans aujourd'hui.

La théorie des crises est fondée sur l'augmentation, et la mauvaise odeur de quelque sécrétion. Mais depuis que l'on sait que le mercure produit les mêmes évacuations fétides, sur des personnes bien portantes, et auxquelles on l'a donné dans l'intention d'observer ses effets, que l'on a guéri avec de très-médiocres évacuations ; que de très-grandes ont été souvent insuffisantes pour procurer la guérison, cette théorie doit tomber d'elle-même.

Il ne paraît guère probable, que le mercure guérisse la vérole, en produisant sur nos solides une irritation différente de la vénérienne. Nous avons des irritans très-puissans qui devraient guérir la vérole beaucoup mieux que le mercure, et je ne sais pas qu'on les ait employés avec succès.

L'opinion la plus probable, à mon avis, est la dernière, c'est-à-dire, celle qui admet la neutralisation du virus. Cette hypothèse est assez simple, et explique les phénomènes. Si l'expérience d'Harrison est vraie, l'hypothèse acquiert une très-grande proba-

bilité. Cet auteur ayant mêlé une certaine quantité de pus vérolique avec du mercure, il inocula ce mélange, et il n'en résulta point d'ulcère à l'endroit de l'inoculation ; une petite quantité de ce même pus qui fut inoculée à la même personne, sans l'avoir mêlée au mercure, produisit un ulcère ; cette expérience mérite d'être répétée plusieurs fois.

D'après tout ce que j'ai dit précédemment, relativement à l'acide nitrique, et aux subtances oxigénées, il est évident que ce n'est pas, à mon avis, avec l'oxigène qu'il contient en état d'oxide, que le mercure produit ses effets salutaires (1).

---

(1) Quant même, il serait démontré, comme le pense l'auteur, que l'acide nitrique n'a aucune action sur le virus, (ce que je suis bien éloigné d'admettre) il n'en serait pas moins avéré que le mercure doit tous ses bons, comme ses pernicieux effets à l'oxigène, puisqu'il n'est pas un praticien qui ne sache que le mercure, métal, n'a aucune espèce d'action, et que combiné à l'oxigène, sans

§ III.

De la manière de donner le mercure.

Le mercure s'introduit dans le torrent de la circulation de deux manières, en l'appliquant sur la peau, ou en le faisant passer dans l'estomac. Sans quelques raisons particulières, il faut pré-

---

autre intermède, comme il l'est dans l'oxide rouge *perse*, il est un puissant anti-vénérien. Quoiqu'il soit rigoureusement prouvé que le mercure doit toutes ces propriétés à l'oxigène, il ne s'en suit pas que toutes les substances oxigénées doivent avoir la même action. Le mercure n'abandonne pas aussi vîte que les acides, l'oxigène aux substances animales; voilà, sans doute pourquoi on remarque des effets orageux de ce métal, long-temps après l'avoir administré. Voilà aussi pourquoi les autres remèdes oxigénés ne produisent pas les mêmes secousses, et n'ont pas d'effets postérieurs à leurs introductions dans le système. (Note de l'Éditeur.)

férer

férer la première voie à la seconde ; 1°. parce que l'action locale du mercure sur l'estomac, peut déranger cet organe si nécessaire à la santé et à la vie. L'observation démontre qu'il se dérange en effet dans un assez grand nombre d'individus, plus ou moins sensiblement; 2°. on ne peut pas introduire par cette voie une grande quantité de mercure, sans produire souvent le vomissement, ou la diarrhée qui annulle une partie du remède; 3°. on soumet le mercure à l'action des sucs gastriques qui peuvent, peut-être, l'altérer, et faire perdre ses propriétés médicamenteuses. En effet, un grand nombre de médecins conviennent qu'il perd une grande partie de son efficacité, donné intérieurement. Tous ces inconvéniens ne sont compensés par aucun avantage, si ce n'est la plus grande facilité qu'a le malade, pour cacher qu'il fait un traitement mercuriel. Cependant nous pouvons rencontrer des individus sur lesquels le mercure donné à la peau, cause des inconvéniens considérables, et qui ne leur en produit

aucun, en le faisant par l'estomac; ce serait le cas de se servir de cette méthode, mais c'est à l'expérience à nous indiquer les personnes extraordinaires, nous ne pouvons point les reconnaître d'avance.

On a singulièrement multiplié les préparations mercurielles, et on a prétendu trouver dans chacune d'elles des propriétés anti-vénériennes particulières. Je ne les ai point essayé toutes, ni même une grande partie; mais je suis fondé à croire qu'elles sont enfantées par la charlatannerie et la crédulité. En effet, j'ai guéri les vérolés avec l'onguent gris très-simple. J'ai vu employer le sublimé corrosif, ou muriate suroxigéné de mercure, en frictions, selon la méthode de Cirillo, dans un cas où l'onguent mercuriel n'avait rien fait, et le sublimé ne fut pas plus efficace. Beaucoup de médecins se servent de l'onguent mercuriel, comme moi, avec le plus grand succès. Ceux qui se servent d'autres préparations, ne sont pas d'accord sur celle que l'on doit préférer. Les uns louent avec enthousiasme ce que les

autres blâment à outrance ; cela me fait croire que le mercure, sous toutes les formes, guérit presque toujours la vérole, et que sous toutes les formes, il présenet des inconvéniens, dans des cas particuliers, et dans des circonstances particulières. C'est pour cela que je conseille l'onguent ordinaire, et d'éviter toujours les préparations qui ont acquis des caractères dangereux. On peut, il est vrai, éviter, jusqu'à un certain point, les dangers que ces préparations pourraient produire ; mais pourquoi employer un remède délétère pour obtenir ce que l'on obtient tous les jours par des moyens plus doux, et sans inconvénient ?

§ IV.

De la méthode de donner les frictions mercurielles.

On a, depuis quinze ou vingt ans, rendu beaucoup plus simple la méthode

de frictionner les malades, mais d'anciens préjugés existent encore au détriment des malades, et de l'avancement de la science. Il faut premièrement choisir la saison convenable. Le printemps et l'été paraissent les plus propres. Nous avons déjà remarqué que le mercure augmente quelques-unes des sécrétions, et qu'il sort du corps avec elles. La sécrétion qu'il peut augmenter sans incommoder le malade, est la transpiration; c'est en effet cette transpiration qu'il établit ordinairement, si la température de l'atmosphère, et d'autres circonstances, tendent avec lui, au même but; mais si la transpiration ne peut point s'établir abondamment, le mercure choisit une autre issue, et il produit la salivation, la diarrhée, ou une très-grande séparation d'urine. C'est pour cette raison qu'il faut choisir l'été, le printemps, ou le commencement de l'automne. Cependant, si des accidens graves et pressans, ou d'autres causes nous forçaient à agir, nous pourrions faire les frictions dans l'hiver le plus rigoureux. Il est toujours possible d'éta-

blir, dans un appartement, une chaleur tempérée, même pendant l'hiver. Dans ce cas, le malade doit garder son appartement jusqu'à sa parfaite guérison.

Il y a des médecins qui croyent nécessaire, ou utile d'assujétir leurs malades à un régime rigoureux. L'expérience et la raison ne sont point d'accord avec eux. En effet, nous voyons ordinairement guérir des malades qui, pendant la cure, ne se sont jamais éloignés de leur manière ordinaire de vivre; d'ailleurs, je ne vois pas pourquoi le mercure guérirait plus facilement celui qui mangerait de certains alimens, plutôt que d'autres qui en useraient de nature différente, pourvu qu'ils puissent les digérer facilement, qu'ils ne soient pas de nature absolument malfaisante, les malade peut les manger : peu importe qu'ils soient à l'huile, ou au beurre, des végétaux, ou des animaux; bouillis, ou rotis, ou à la sauce. Le malade, beaucoup mieux que le médecin, peut savoir ce qu'il digère facilement, et ce qu'il ne peut pas digérer; c'est à lui à se conduire. Il est, à mon avis,

très-ridicule de voir des médecins qui, sans consulter ni le goût, ni les habitudes du malade, prescrivent à tous les mêmes alimens, et attachent une grande importance à l'exécution de leurs prescriptions. Le raisonnement ne prouve pas, sans doute, que l'action du mercure sera plus efficace, si le malade s'est nourri de mouton plutôt que de veau, d'herbes crues plutôt que cuites; et si au lieu d'une dégoûtante tisane, il a bu de la bonne eau, et même du vin, s'il y est accoutumé, pourvu que les mets qu'il prend, soient digérés facilement. Je défie tous les médecins de me prouver par des faits, le contraire de ce que j'avance. Aucun de mes malades n'a été assujéti à un régime exact, ils ont toujours mangé de tout ce qu'ils avaient observé qui ne leur était pas contraire; ils ont enfin continué leur train de vie ordinaire, relativement à la nourriture, s'ils n'étaient point naturellement intempérans; ils sont très-bien guéris, et n'ont point ressenti ni la gêne, ni les incommodités plus ou moins grandes qu'un régime entraîne

souvent avec lui. En effet, il n'est pas rare de voir des dérangemens d'estomac plus ou moins graves, quand on change tout-à-coup la nourriture d'une personne, relativement à la quantité d'alimens. Si le malade ne peut pas faire, pendant la cure, les mêmes exercices qu'il faisait ordinairement, comme cela arrive presque toujours, il faut les diminuer. Le malade doit garder son appartement, si la saison est froide, et le faire même échauffer, s'il est nécessaire, pour y conserver un degré tempéré de chaleur. Dans l'été, à la fin du printemps, au commencement d'automne, il peut sortir, se promener à pied, à cheval, en voiture, si la chaleur de l'atmosphère le permet. Il doit éviter l'air du matin et du soir, parce qu'il est ordinairement trop froid. Il doit tâcher d'être toujours assez chaudement vêtu. Ce que je dis sur cet article, est applicable à l'Italie, et aux pays qui jouissent d'un climat aussi heureux qu'elle.

§ V.

De l'endroit où l'on doit appliquer les frictions, et de la manière de le faire.

L'absorption se fait sur toute la superficie de la peau, mais non pas partout également. L'anatomie a démontré que le plus grand nombre de vaisseaux lymphatiques s'ouvrent aux tégumens des extrêmités inférieures, et surtout à leur parties internes. C'est sur ces parties qu'il faut porter le mercure qui doit être absorbé. L'ancienne méthode, qui consistait à frictionner d'abord les pieds, ensuite les jambes, les cuisses, et peu-à-peu tout le corps, était pardonnable avant les grandes découvertes des absorbans; elle montre aujourd'hui l'ignorance, ou l'entêtement des praticiens qui la suivent. En effet, que le mercure pénètre dans le torrent de la circulation, ou par les bras, ou par le dos, ou par la poitrine,

peut importe, il produira toujours les mêmes effets. Il faut donc choisir la place la plus commode pour les malades, et celle qui possède plus d'absorbans, à moins que nous n'ayons en vue de faire passer le mercure par une partie malade, avant même qu'il pénètre dans la grande circulation ; dans ce cas, c'est l'anatomie qui doit régler notre conduite.

Je crois qu'il vaut mieux que le malade se frictionne lui-même, que de confier à un autre ce petit soin. Avec cette méthode on est toujours sûr de la quantité de mercure que le malade prend ; dans le cas contraire, celui qui administre les frictions en absorbe une partie. Il est vrai que l'on peut faire mettre des gants à celui qu'on charge de cette opération, mais il n'en résulte aucun avantage réel pour le malade.

Il est toujours utile de diviser en deux parties la dose d'onguent que l'on veut employer, pour en donner une à chaque jambe. Il est évident que l'absorption sera, par ce moyen, plus prompte et plus complète. Quand le

malade a bien étendu le mercure sur les endroits indiqués, et frotté huit ou dix fois l'onguent sur les parties, il n'a plus rien à faire que de mettre ses bas, qu'il gardera pendant la nuit, pour ne point gâter ses draps, et pour ne pas perdre une portion de l'onguent. Il faut faire les frictions le soir avant de se coucher, si on n'a pas des raisons particulières pour faire le contraire. Le repos de la nuit, la transpiration égale que l'on maintient facilement pendant le sommeil, paraissent favorables à l'introduction, et à l'action du remède. Chaque matin, en se levant, il faut ôter les bas, laver proprement les jambes avec de l'eau tiède, et du savon. Cette précaution, outre qu'elle est très-agréable aux personnes qui aiment la propreté, est utile en ce qu'elle enlève la petite croûte d'onguent qui s'y forme, et empêche l'onguent nouveau de pénétrer facilement, et irrite la peau, l'escorie, ou la fait couvrir de boutons. Il ne faut point changer de bas tous les soirs, on doit garder les mêmes pendant toute la cure, dans la

nuit seulement. Pour les deux ou trois premiers jours, ils prennent une partie de l'onguent; mais il n'y a plus de risque quand ils en sont enduits.

Il est impossible de déterminer avec précision la quantité de mercure nécessaire à la guérison de la vérole. Il existe de très-grandes différences dans les différens individus, et dans les différens degrés de la maladie. Quatre onces d'onguent sont ordinairement suffisantes pour la détruire, mais dans quelques cas, il en faut beaucoup plus, dans d'autres une plus petite quantité suffit. La règle générale que l'on doit observer, c'est de frictionner tant que les symptômes vénériens subsistent, pourvu qu'ils disparaissent graduellement, et même quelques jours après leur entière cessation. Il faut toujours se rappeler qu'il vaut mieux faire quelques frictions de plus que de moins. La première dose d'onguent que l'on donne est ordinairement d'un gros, on l'augmente peu-à-peu jusqu'à deux, quelquefois trois, et même une demie once. Il est dans quelques cas néces-

saire de commencer par une dose plus petite, et de ne jamais surpasser un gros, ou un gros et demi. Très-souvent on donne des frictions tous les jours, mais la faiblesse du malade, la crainte de la salivation, ou quelques circonstances particulières peuvent nous déterminer à donner ces frictions tous les deux jours, et même plus rarement.

C'est une pratique assez commune de faire précéder les frictions par cinq ou six bains tièdes. Cette méthode me paraît très-bonne pour relâcher, et bien laver la peau, et faciliter, par-là, l'absorption du mercure, et la transpiration. La continuation des bains, dans le temps de la cure, me semble encore plus utile, si le malade n'est point extrêmement faible. La transpiration est singulièrement favorisée par ces moyens, et nous avons déjà remarqué qu'elle préserve souvent le malade de la salivation.

Les purgatifs fréquens que l'on donne avant de commencer les frictions, et en même temps qu'elles, sont, à mon avis, nuisibles, ou au moins inutiles.

On affaiblit les malades, en leur dérangeant très-souvent l'estomac et les intestins. D'ailleurs, une irritation répétée à ces parties, peut déterminer le mercure à s'y porter. Une diarrhée incommode, et même douloureuse, sera une suite assez fréquente de cette méthode. Il est vrai qu'en portant le mercure aux intestins, on l'empêche souvent de se jetter sur la bouche; mais la même chose arrive en augmentant la transpiration. En général, il ne faut purger le malade, avant le traitement, ni pendant, ni après, si l'état particulier de son estomac ne nous y détermine. On peut cependant purger dans le cas où la salivation commencerait, afin de la suspendre, comme nous le dirons plus bas.

C'est une opinion assez générale, que les personnes délicates et faibles ne sont point en état de soutenir un traitement mercuriel. Je crois que cette manière de penser est fausse, et préjudiciable aux malades; on ne peut pas prévoir les effets du mercure, en examinant le tempérament du malade. J'ai vu des personnes ex-

trêmement cacochimes, d'une extrême sensibilité, en prendre une très-grande quantité, sans en ressentir des effets pernicieux; d'autres, au contraire, très-robustes, n'ont pas pu supporter les effets de ce métal. Je ne prétends cependant pas donner pour règle générale, que plus la personne est robuste, plus les effets du mercure sont nuisibles, mais que l'on peut, sans crainte de se tromper, établir, pour maxime certaine, que les apparences, jusqu'à présent connues, des tempéramens, ne peuvent point nous faire juger des effets que le mercure produira sur les différentes personnes.

Beaucoup de médecins sont d'avis de ne ne point donner le mercure, si le malade est très-affaibli par la maladie, et s'il a la fièvre; ils conseillent de rétablir les forces, de faire disparaître la fièvre, et de donner le mercure après. Je crois que ce raisonnement n'est point juste. Il est, en effet, très-difficile de détruire la faiblaisse extrême, si elle est vraiment l'effet de la vérole. La fièvre vérolique ne s'arrêtera pas tant que la

cause qui l'a produite existera ; nous perdrons du temps en faisant des essais inutiles, et le malade pourra périr épuisé. Si la cause de la faiblesse et de la fièvre est vénérienne, le mercure, qui ordinairement détruit cette cause, est le meilleur remède contre la faiblesse et la fièvre. Il est vrai que le mercure, en accélérant les mouvemens du cœur, paraît préjudiciable à ceux qui ont la fièvre, mais il détruit le virus qui couvre une irritation bien plus grande, et plus dangereuse ; on peut en dire autant de la faiblesse. L'expérience, à cet égard, est d'accord avec le raisonnement. J'ai vu donner le mercure, par mon père, avec beaucoup de succès, à des malades extrêmement faibles, et attaqués de fièvre. Il y a huit ans que j'ai traité le citoyen Pe... alors étudiant en médecine à l'Université de Pise, qui avait les symptômes suivans : la gonorrhée, des bubons, des douleurs dans les membres, la toux avec crachement de sang, difficulté de respirer, fièvre, faiblesse extrême, amaigrissement considérable, insomnie.

La gonorrhée était la maladie qu'il avait gagnée, tous les autres symptômes en furent la suite, deux mois après, et dans le temps même qu'elle coulait encore. Malgré sa fièvre et sa faiblesse, je lui fis faire tout de suite les frictions mercurielles : en vingt jours, il prit trois onces et demie d'onguent, et les symptômes disparurent, à l'exception des bubons qui suppurèrent et ne furent cicatrisés que deux mois après. Le mercure fut le seul moyen administré, si l'on excepte quelque grains d'opium que je lui faisais prendre pour lui procurer du sommeil. Il faut dans de pareils cas, commencer par de petites doses, les augmenter par degré, et si les circonstances l'exigent, faire les frictions tous les deux ou trois jours seulement. On pourrait tenter de rétablir les forces du malades, si elles avaient été abattues par des fautes du malade ou des médecins. On pourrait aussi combattre la fièvre, avant de donner le mercure, si elle était évidemment produite par une autre cause.

§ VI.

§ VI.

De la manière de prévenir ou de combattre les accidens occasionnés par le mercure.

La salivation et ses suites sont les maux les plus grands et les plus réels que le mercure produise ; elle est capable de causer des ravages affreux ; elle commence par une démangeaison plus ou moins considérable aux gencives, un léger engorgement des glandes salivaires, la rougeur et la tuméfaction de gencives, l'haleine puante, la séparation plus abondante de la salive, le crachement plus fréquent et plus abondant de cette humeur. Si la salivation fait des progrès, à ces premiers inconvéniens, il en succède d'autres, beaucoup plus graves. La séparation de la salive est si considérable, que le malade est obligé de rester toujours la bouche béante pour la laisser couler ;

les gencives se tuméfient extrêmement, deviennent douloureuses, se détachent des dents, s'ulcèrent; les dents s'ébranlent, les glandes salivaires s'engorgent beaucoup, et souvent s'ulcèrent. La douleur de toutes ces parties est le plus souvent insupportable. Le voile du palais, une partie du farinx, est comprise dans l'engorgement. Les tégumens, même de la face et de la tête se tuméfient dans quelques cas, la fièvre survient, et le malade risque même de périr, si l'engorgement se propage à la langue et au farinx, de manière à empêcher le passage de l'air, ou si l'inflammation devient extrêmement considérable. Ces cas sont cependant très-rares, et il est presque toujours possible de les éviter.

On a regardé la salivation comme essentielle, ou au moins comme très-utile dans la cure de la vérole. Fabre a été de cette opinion, et beaucoup de médecins et chirurgiens ont embrassé son avis. L'expérience a prouvé, et prouve tous les jours, que la vérole guérit très-bien sans cette évacuation;

qu'elle n'accélère pas la guérison, et qu'on manque des malades, par la salivation, comme sans salivation : si elle n'est pas plus efficace, elle est sans doute plus douleureuse et plus incommode que toutes les autres évacuations, lors même qu'elle est très-légère. D'ailleurs, nous avons déjà remarqué que cette évacuation de salive est due entièrement au mercure, et qu'on a eu tort de la regarder comme une crise de la vérole; que, puisqu'on peut la procurer à des personnes parfaitement saines, avec les mêmes symptômes, par le moyen du mercure seulement.

Pour prévenir la salivation, il faut d'abord faire cesser les frictions, dès qu'on en apperçoit les premiers symptômes. On conseille aussi, dans cet état, un purgatif au malade, dans la vue d'attirer sur les intestins une partie du mercure qui irrite la bouche : on ajoute, à tout cela, un mélange d'eau et de vinaigre, ou quelqu'autre astringent léger avec lequel le malade doit se laver fréquemment la bouche et le gosier, afin de resserrer un peu le tissu de ces

parties. On doit aussi tâcher d'augmenter la transpiration, en tenant le malade plus chaudement, en lui administrant quelques sudorifiques, et surtout de l'opium, qui est un des plus puissans. Une fois que les symptômes sont disparus, on recommence les frictions avec une dose moins considérable, et on les augmente avec beaucoup de précautions. On est quelquefois obligé de les suspendre cinq ou six fois pendant tout le traitement.

Avec les précautions que j'ai décrites, on vient à bout ordinairement d'arrêter une salivation qui commence, et de prévenir ses effets; mais quelquefois elles ne suffisent point. Il peut aussi arriver qu'on soit appelé trop tard, lorsque la salivation est déjà avancée dans son cours, et les moyens indiqués ne sont plus suffisans pour lui opposer une barrière insurmontable. On propose, dans ce cas, d'ajouter à ce que nous avons proposé précédemment, les fleurs de soufre données intérieurement à des doses plus ou moins considérables. Je l'ai employé trois fois sans succès. Je

l'ai vu employer par d'autres praticiens sans utilité. On vante aussi le soufre doré d'antimoine, je ne l'ai jamais employé. Je n'ai fait usage, ni du camphre, ni du quinquina, mais je ne crois pas leurs vertus appuyées sur des observations décisives. L'opium donné à grandes doses, n'arrête point l'écoulement de la salive, mais il diminue beaucoup la douleur, et rend, par-là, la situation du malade moins déplorable; il faut donc s'en servir. Les gargarismes émolliens sont de quelque utilité pour contribuer à la diminution de la douleur. Il est très-difficile de fixer précisément l'émollient qui doit être préféré. L'observation m'a prouvé que souvent celui qui nuit à l'un, est utile à l'autre: il faut changer jusqu'à ce que l'on trouve celui qui soulage. Il ne faut pas non plus s'obstiner en faveur des émolliens; s'ils ne produisent pas de bons effets, nous pourrons choisir des remèdes d'une nature différente. On a vanté la teinture thébaïque, appliquée à la partie malade, ou même quelqu'autre préparation d'opium. Je ne l'ai pas mise en usage dans

ces cas, mais dans quelques autres inflammations locales, comme dans les ophthalmies, etc. Je ne l'ai jamais employée avec succès. La diète exacte est nécessaire dans ce cas; d'ailleurs, il est presque impossible que l'état de la bouche permette au malade de se nourrir d'alimens solides. Il faut répéter le purgatif; et si le pouls était fort, que la fièvre fût considérable, il ne faudrait point hésiter de recourir à la saignée. Les bains tièdes pourront aussi produire quelque soulagement, en augmentant la transpiration. Cette méthode serait très-nuisible dans les personnes extrêmement affaiblies. L'usage d'alimens liquides, mais nourrissans, tout ce qui est capable de soutenir les forces, doit être employé.

Lorsque les symptômes inflammatoires, et les douleurs sont dissipés, la diète exacte n'est plus nécessaire, et elle peut même devenir nuisible, si le malade est faible. Les gargarismes émolliens doivent être remplacés par les toniques, et astringens.

Malgré tous nos remèdes, la saliva-

tion continue souvent sa marche, et diminue, après avoir augmenté, pendant quelques jours : la même chose arrive à-peu-près, quand on suspend seulement les frictions mercurielles, de manière qu'il ne faut pas croire que la médecine possède de grands moyens contre cet accident. Il est cependant possible que les remèdes proposés, en diminuent en partie l'intencité, et la durée. Nous voyons malheurement des personnes perdre les dents, et même quelque portion d'alvéole; d'autres être attaquées d'ulcérations assez considérables et rebelles aux parties internes, et des os du palais, de la bouche, et du larinx, malgré tout ce que la médecine a pu faire pour les préserver de ces accidens. On voit aussi des malades qui, après avoir été débarrassés de tous les symptômes qui accompagnent la salivation, ne peuvent point se débarrasser d'un ptialisme continuel très-incommode. On a vu cet écoulement de salive résiter pendant des mois, et même des années. Dans le cas d'ulcère, ou d'excoriations, il faut se conduire

selon les règles générales de l'art. On propose, pour arrêter le ptialisme, l'usage des gargarismes astringens, du kina, pris intérieurement, et de tous les corroborans en général. Les bains de mer sont vantés par Hunter.

Linné dit avoir guéri un ptialisme excité par le mercure, qui durait depuis un an, avec l'usage d'une simple infusion dans l'eau des feuilles de *marrhube vulgaire*. Swediaur cite l'exemple d'une pareille maladie, entièrement guérie avec la racine de *dorsternia contrayerva*, donnée à la dose de deux scrupules, deux fois par jour. Il parle aussi de bons effets de la teinture des cantarides, prises intérieurement, du séton, ou vessicatoire au col. Il propose même, dans les cas désespérés, de tenir le malade dans le bain chaud jusqu'au col, et de lui jeter de l'eau froide sur la face, et sur la tête. On a observé que le ptialisme chronique, est quelquefois l'effet de la carie d'une portion de la mâchoire. C'est pour cela qu'il faut toujours examiner les parties malades avec attention, et si on rencoutrait la

carie, c'est vers elle qu'il faudrait tourner notre attention.

Nous avons déjà remarqué que, dans quelques individus, le mercure produit le dévoiement, et des coliques. Les inconvéniens, dans ce cas, sont ordinairement moins considérables que dans la salivation; cependant ils méritent notre attention, et s'ils sont violens, il faut les combattre, d'abord en faisant cesser l'usage des frictions, en donnant de l'opium intérieurement, ou en lavement, et établissant une transpiration plus abondante qu'à l'ordinaire; si le mercure se porte aux reins, et fait séparer une quantité considérable d'urine, il ne faut point s'en inquiéter, à moins qu'elle ne soit excessivement abondante. Dans ce cas, la cessation des frictions, l'usage de l'opium, et l'établissement d'une bonne transpiration, sont les moyens à employer.

La transpiration est, sans contredit, de toutes les évacuations que le mercure produit, la moins incommode; elle peut aussi devenir trop abondante,

et affaiblir considérablement le malade. Il faut, dans ce cas, chercher à la modérer. Les boissons froides, l'appartement moins chaud, l'habillement plus léger, et l'abandon du mercure pour quelques jours, rempliront très-bien notre but. On a deux motifs pour arrêter les trop grandes évacuations. Le premier, est d'éviter l'affaiblissement du malade; le second, d'empêcher au mercure de sortir trop vîte de la circulation. Il paraît probable, quelque soit le système que l'on embrasse sur la manière d'agir de ce remède, que plus il restera en contact avec les parties malades, plus il sera facile d'en obtenir de bons effets.

Nous avons examiné la cure générale de la vérole; voyons maintenant si quelques-uns de ses symptômes méritent un traitement particulier.

Les ulcères véroliques se guérissent très-souvent pendant le traitement; il suffit de les panser localement avec de la charpie sèche, si leur situation admet l'emploi de ce moyen. Mais toutes les fois que les ulcères sont an-

ciens, que leur superficie est calleuse ou baveuse, le caustique est indispensable, ou au moins fort utile, pour accélérer la cicatrisation. Le caustique doit être employé, quand même l'ulcère ne serait ni calleux ni baveux, mais seulement stationnaire. Les onguens mercuriels, que quelques praticiens proposent d'appliquer localement, ne m'ont jamais paru utiles. On a aussi proposé les fumigations mercurielles, mais je ne puis pas en juger d'après mon expérience. Quand on a donné une quantité assez considérable de mercure, que tous les symptômes véroliques ont disparu, et que l'ulcère reste stationnaire, ou qu'il empire malgré le mercure, il faut alors abandonner ce remède, et traiter l'ulcère comme une maladie locale. En effet, la résistance à la cicatrice, réside alors dans l'ulcère même. Le vice vénérien est détruit, mais la surface de l'ulcère reste viciée, comme beaucoup d'autres ulcères le sont, sans que cela dépende d'aucune cause interne.

Les exostôses et périostôses cèdent

ordinairement au traitement général de la vérole. On a proposé de les couvrir avec des onguens ou des emplâtres mercuriels : en examinant ce précepte en anatomiste, on ne peut pas l'approuver, puisqu'aucun vaisseau lymphatique connu, ne va de la peau qui recouvre la tumeur, à la tumeur même. Et, si on a quelquefois vu disparaître ces maladies, par ce seul traitement, c'est qu'on a, par ce moyen, introduit une suffisante quantité de mercure dans la circulation, et que les vaisseaux sanguins l'ont apporté ensuite à la partie malade. Le mercure alors n'agit point comme topique, et il faut, par conséquent, choisir les endroits les plus propres à son application, comme nous l'avons déjà dit. Il ne faut point ignorer que ces tumeurs ne disparaissent pas toujours par le traitement que nous avons proposé, mais elles diminuent beaucoup de volume et même sans devenir plus petites, elles ne sont plus douloureuses. Il faut cesser de donner du mercure au malade, si, après avoir fait disparaître tous les symptômes vé-

nériens, la tumeur reste indolente et stationnaire. L'observation a démontré que les exostôses se dissipent peu-à-peu par la suite, ou qu'elles restent dans le même état pendant toute la vie, quand elles ont été traitées de la manière indiquée.

La carie vénérienne ne mérite pas un traitement particulier. La méthode générale et le traitement ordinaire de la carie, sont les seuls auxquels on doit recourir.

Les douleurs véroliques cèdent à la cure générale, sur-tout si l'on a employé des bains et de l'opium. Cependant, il ne faut point beaucoup insister sur ces deux moyens, parce qu'ils diminuent les douleurs, et les font même entièrement disparaître pour quelques temps; on croit les avoir détruites par le mercure; on discontinue trop tôt les frictions, et les douleurs reparaissent peu après.

Les excroissances à la peau, autour de l'anus, disparaissent, dans quelques cas, par la méthode générale, mais il est des circonstances où elle ne suffit

point, et il faut alors recourir à la ligature ou au caustique, ou à l'instrument tranchant. Le mercure, comme topique, m'a paru utile quelquefois.

Quant aux autres symptômes véroliques, le traitement suffit pour les faire disparaître. Si l'on est obligé de se servir de quelque topique, ce ne sont point des remèdes propres seulement aux maladies vénériennes, mais applicables à ces mêmes symptômes, quand même ils ne seraient pas véroliques, que l'on doit employer.

Nous avons déjà remarqué que presque toujours la vérole cède à la méthode prescrite, mais qu'elle y résiste quelquefois. Ce manque de réussite peut, à mon avis, être attribué à deux causes; à l'insuffisance réelle du métal dans quelques cas particuliers, et à la facilité de nous tromper sur la nature de la maladie. C'est pour cela qu'il ne faut point s'obstiner à donner du mercure, si nous ne voyons point quelques bons effets de ce remède: notre obstination ruinerait le malade. On ne peut pas fixer précisément la dose du

mercure que l'on doit donner avant de désespérer de guérir par ce moyen. Ordinairement une once, une once et demie d'onguent mercuriel ou deux onces, suffisent pour donner une plus ou moins grande amélioration. Si une dose, même un peu plus considérable, n'a produit aucun soulagement, il y a peu à espérer qu'il guérisse la maladie. C'est dans ces cas que l'on peut essayer le mercure sous différentes formes, et qu'il faut employer les autres anti-vénériens, comme la salsepareille, le gayac, etc. etc. On ne doit point y compter beaucoup, mais il faut faire une tentative qui a quelquefois réussi, et qui n'est point dangéreuse. De plus, il faut toujours se ressouvenir que l'on a vu des maladies vénériennes, ou traitées comme telles pendant long-temps, se guérir, quand on a laissé tout traitement anti-siphylitique, et que l'on s'est occupé de rétablir les forces du malade avec une bonne nourriture, le bon air, l'exercice, etc. etc.

Des observations que l'on ne peut révoquer en doute, ont démontré que

tous les symptômes vénériens disparaissant pour quelque temps, quoique la maladie ne soit point radicalement guérie, et ils reparaissent après; c'est pour cela que j'ai recommandé de continuer l'usage du mercure quelques jours après la totale disparition des symptômes, et de ne point trop insister, ni sur les bains, ni sur l'opium, si les symptômes sont de nature à pouvoir être combattus d'une manière palliative par ces remèdes. Quand les symptômes véroliques reparaissent, ils sont quelquefois les mêmes que ceux que l'on avait combattus; d'autres fois, ils sont d'un autre genre. On a vu, par exemple, le malade, parfaitement guéri d'un ulcère à la gorge, être attaqué ensuite d'un ulcère au même endroit; dans d'autres cas, d'une exostôse, périostôse, etc. etc. On peut expliquer ces faits de différentes manières, et ils peuvent réellement dépendre de différentes causes. Il est possible, 1°. que les remèdes n'aient point entièrement détruit le virus qui produisait le symptôme, et que la petite quantité qui reste

reste, puisse, peu-à-peu, reprendre sa force; 2°. que le virus vénérien ait besoin d'une plus grande quantité de mercure pour être détruit, quand il est seulement fixé dans une partie sur laquelle il n'a pas encore développé son action, et que l'apparition des nouveaux symptômes ne soit autre chose que la continuation du virus qui n'a pas été attaqué; 3°. nous pouvons avoir été trompés sur la nature de la maladie. Il faut donc, dans pareilles circonstances, examiner de nouveau la maladie; et si nous avons des raisons pour la croire vénérienne, il faut recommencer le traitement, comme nous l'avons indiqué; mais dans ce cas, il est nécessaire de continuer les frictions plus longtemps, après la guérison; et si le traitement a affaibli le malade, il faut attendre qu'il ait repris ses forces, avant de le soumettre à un nouveau.

§ VII.

De quelques inconvéniens du mercure qui restent après la guérison de la vérole.

Les malades sont quelquefois considérablement affaiblis par les frictions mercurielles; cette faiblesse est souvent accompagnée d'un tremblement des membres, et il n'est point impossible que la paralysie vienne à la suite du mercure, donné en trop grande quantité. Des douleurs se font sentir, et des ulcères assez opiniâtres se manifestent aux gencives, dans quelques cas, si le malade a subi la salivation; dans d'autres, c'est une extrême sensibilité qui vient après les frictions, ou des douleurs de tête, la fièvre lente, un état cachetique, etc. etc. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'on a vu, dans ces cas, très-rares à la vérité, le mercure produire quelques-uns des symptômes

énoncés, deux ou trois mois après avoir été introduit dans la circulation. On n'a pas pu douter qu'ils ne fussent dûs au mercure, puisqu'il a produit, dans certains individus, une salivation avec l'odeur et le goût métallique.

Tous ces symptômes se dissipent très-souvent assez vîte, après avoir quitté le mercure. Une bonne nourriture, l'exercice modéré, le bon air, les toniques; dans quelques cas, les bains de mer, et l'opium, font disparaître les plus opiniâtres dans le plus grand nombre d'individus. Les premiers remèdes conviennent sur-tout dans la faiblesse, les tremblemens, la fièvre lente, la cacochimie. Il faut ajouter l'opium et les bains minéraux dans le cas de sensibilité générale, ou de douleurs dans quelque partie. Il faut se servir du caustique, dans les ulcères mercuriels, s'ils ont résisté aux remèdes généraux. Je n'ai jamais vu la paralysie, mais je pense qu'il faut la traiter par les moyens ordinaires.

Des médecins, d'un très-grand mérite, ont pensé que le mercure produi-

sait ces inconvéniens, ou par la nature métallique, ou par l'oxigène qu'il contient toujours, plus ou moins, dans toutes ses préparations.

Cet oxigène peut, selon leur manière de voir, s'accumuler dans la machine, et produire une suroxigènation dangereuse, qui donne lieu au gonflement douloureux des gencives, aux ulcères douloureux et rongeans, à l'extrême sensibilité, etc. etc. D'autres fois l'oxigène, en irritant trop fortement nos parties, produit une espèce de décomposition qui fait dégager de l'hydrogène, qui devient trop abondant, et c'est alors que l'on voit paraître l'extrême faiblesse, et la cachexie en général. Si le métal, en perdant son oxigène, se réduit et reste dans le corps, il se ramasse dans quelques parties, et produit alors des spasmes, des paralysies, des douleurs, ect.

Dans la première hypothèse, il faut recourir aux désoxigénans; aux oxigénans dans la seconde; aux sudorifiques puissans dans la troisième.

Cette théorie, par laquelle on consi-

dère le corps humain comme un *creuset* de porcelaine, où le chimiste peut faire et défaire les combinaisons qu'il désire, n'est point appuyée par des faits, mais par de simples suppositions. En effet, pourquoi croit-on qu'il y a excès d'oxigène, lorsque le malade a des symptômes d'irritation générale, et sa langue couverte d'une matière blanche et couenneuse ? Est-ce que l'oxigène est le seul irritant de la nature ? Est-ce que les glandes de la langue ne peuvent point séparer une humeur plus dense et plus tenace sans l'action d'un acide ? Et d'ailleurs, comment pourra-t-on imaginer que trois onces d'onguent mercuriel (1), et même une dose beaucoup plus petite, donnée peu-à-peu dans l'espace d'un mois, ou un mois et demi, puisse produire les accidens que nous avons décrits, s'il ne contient, en tout, que seize ou dix-huit

(1) L'onguent mercuriel dont je me suis toujours servi, est fait avec parties égales de mercure et de graisse.

grains d'oxigène, puisque c'est un oxide noir, obtenu par la simple trituration à l'air, avec de la graisse ; c'est en admettant même, ce qui est faux, que le mercure se réduise entièrement avant de sortir du corps, qu'aucune partie de l'oxigène ne se perde pendant tout le traitement, et qu'aucune ne soit employée à neutraliser le virus, comme le supposent quelques partisans de l'oxigène. Un gros seulement d'acide nitrique contient deux fois autant d'oxigène, qu'une once et demie d'oxide gris de mercure, et avec des quantités prodigieuses de cet acide, on n'a produit que de l'appétit, coloration dans le teint, augmentation de forces; et dans quelques cas, des coliques ou tranchées. Swediaur, une seule fois, a vu des ulcères à la bouche, et la salivation, par une dose très-considérable de muriate sur-oxigéné de potasse ; mais comment prouver que ce sel a produit cet effet par l'oxigène ? Les acides les plus faibles peuvent donner à notre corps une plus grande quantité d'oxigène que le mercure, et cepen-

dant ils ne produisent point, ni ses bons, ni ses mauvais effets. Une personne accoutumée à vivre dans une atmosphère, qui va dans un autre plus oxigénée, devrait ressentir les mêmes effets que s'il prenait du mercure, parce qu'il reçoit une plus grande quantité d'oxigène, que celle que lui fournit le mercure, et cependant cela n'arrive pas; mais le mercure, dit-on, ne produit aucun effet à l'état métallique, il en produit quand il est uni à l'oxigène; c'est donc l'oxigène qui est la cause des effets que nous observons. Je réponds, 1°. le mercure à l'état métallique, ne pénètre point dans nos vaisseaux; dans toutes les préparations que nous lui faisons subir, il s'oxide, et nous ne pouvons dire pour cela ce qu'il produirait sans l'oxigène; 2°. en accordant même cette hypothèse, qui n'a aucun fondement, il est évident qu'il ne s'en suivrait pas que l'on dût attribuer à l'oxigène les effets du mercure. Les élémens de chimie apprennent, qu'en unissant deux substances ensemble, il en résulte une troisième qu

présente des qualités différentes, et même dans quelques cas, entièrement opposées à celles des deux composans. Il est donc évident que si les substances très-oxigénées, et l'oxigène, ne produisent pas les mêmes effets que le mercure légèrement oxidé, ce n'est point à l'oxigène seul que l'on doit ces effets. N'ayant pas pu jusqu'à présent introduir dans la circulation, le mercure métallique, on ne peut savoir si c'est au métal, ou au composé formé par lui et l'oxigène, que l'on doit ces propriétés.

Les remèdes que l'on appèle oxigénans et désoxigénans, ne produisent pas leurs bons ou mauvais effets en donnant ou en prenant de l'oxigène, au systême. J'ai vu le quinquina, que l'on regarde comme un désoxigénant, produire de bons effets, ou au moins ne pas nuire du tout, sur des personnes qui avaient, après les frictions mercurielles, la diatèse hydrogénée, et *vice versâ*.

CHAPITRE VII.

Des maladies vénériennes des femmes.

Les maladies vénériennes des femmes ne diffèrent presque pas de celles des hommes. Ce sont, en général, les mêmes symptômes qui se font appercevoir; le même traitement leur convient, à quelque petite différence près. Je vais examiner rapidement ce qu'elles présentent de remarquable.

La gonorrhée vénérienne des femmes a le plus souvent son siége dans le vagin. Cependant elle attaque quelquefois l'urètre : il est, dans quelque cas, extrêmement difficile de ne point la confondre avec des écoulemens du vagin, d'une nature différente. Les fleurs blanches imitent dans certaines circonstances la gonorrhée, de manière à ne pas pouvoir les distinguer. L'inspection des parties malades n'est pas suffisante

pour déterminer la vraie nature de l'écoulement. Il y a des gonorrhées dans lesquelles l'état du vagin ne paraît point altéré, dans d'autres, il est rouge, plus ou moins gonflé dans quelques points de son étendue. La même chose arrive dans les fleurs blanches. Et pourquoi, en effet, cela n'arriverait-il pas ? est-ce que ce n'est pas le propre de presque tous les stimulus de faire engorger, enflammer les parties sensibles, et d'augmenter la séparation de l'humeur qu'elles séparent? Le symptôme le plus sûr, de l'écoulement vénérien, est son caractère contagieux; mais il n'est point encore un signe infaillible. Les fleurs blanches, quoiqu'elles ne soient pas ordinairement contagieuses, ont cependant quelquefois cette propriété. Il n'est plus permis aujourd'hui de se fonder sur la couleur de l'écoulement, pour décider de sa nature; il faut donc souvent s'en rapporter aux femmes, qui ont de si puissantes raisons pour nous tromper, et qui, elles-mêmes peuvent l'être si facilement.

Les accidens de la gonorrhée des

femmes sont ordinairement moins violens que ceux des hommes. Les érections qui tourmentent si fortement les hommes, n'existent pas chez les femmes; la sortie de l'urine qui cause tant de douleur chez les hommes, est beaucoup moins douloureuse chez les femmes, puisque, comme nous l'avons dit, le siége de la gonorrhée est dans le vagin, le plus souvent. La cordée, le gonflement des testicules, sont réservés pour les hommes. Il est vrai que chez elles, l'irritation peut se propager jusqu'à l'utérus.

Le traitement est à-peu-près le même que celui des hommes. Les boissons très-abondantes que nous avons recommandées, ne sont pas ici si nécessaires, ni si utile, si le siége de la gonorrhée est dans le vagin. Les bains, les demi-bains, les fomentations, sont plus utiles que pour les hommes, parce qu'ils portent leur action immédiatement sur les parties malades. Les injections n'ont dans ces cas, aucun des inconvéniens que nous avons remarqués dans les

hommes, si la gonorrhée occupe le vagin.

Le retrécissement de l'urètre, qui est si à craindre pour les hommes, ne doit pas nous inquiéter chez les femmes. Elles n'y sont point sujètes ordinairement, à cause du siége de la gonorrhée, qui est dans le vagin, comme nous l'avons déjà dit : mais si cette maladie se présentait, elle serait beaucoup plus facile à traiter à cause de la très-petite courbure du canal, et de son peu d'étendue.

Les chancres ont plus souvenr leur siége dans les grandes et petites lèvres, le clitoris, ou le périné, beaucoup plus rarement dans le vagin. Tout ce que nous avons dit, relativement aux chancres des hommes, est applicable à ceux des femmes.

Les bubons sont semblables à ceux des hommes. Hunter a observé qu'ils ont, dans quelques cas, leur siége dans les vaisseaux lymphatiques, avant d'affecter les glandes. J'ai fait la même observation, une seule fois, dans les

hommes ; la cure est parfaitement la même.

La vérole a aussi les mêmes symptômes, et se traite de la même manière ; le tempérament délicat, et sensible du beau sexe, pourra exiger quelque légère précaution de plus, que le médecin instruit doit prescrire selon les circonstances.

Les femmes enceintes peuvent, sans danger, subir le traitement mercuriel. Swediaur est aussi de cet avis, qui est fondé sur des observations. J'ai conseillé des frictions dans ce cas, sans qu'il en résultât aucun mal. Il y a des médecins qui proposent d'attendre que l'accouchement soit fait pour donner le mercure, mais avec cette méthode, on risque de ruiner la santé des femmes, et celle du fétus, puisque le mauvais état de la mère peut influer sur la santé du fils. Nous devons cependant, avec les femmes grosses, marcher avec précaution, et donner le mercure à des doses plus petites qu'à l'ordinaire. On devrait attendre que l'accouchement fût fait, avant de frictionner, si la

grossesse était près de son dernier terme.

Quant aux enfans nouveaux nés, ils doivent être traités comme les adultes. La différence doit consister dans les doses des remèdes. On a proposé de donner le mercure à la nourrice, s'il s'agit d'un enfant qui tète. Mais je regarde cette méthode comme mauvaise ; 1°. parce que ce métal altère presque toujours, jusqu'à un certain point, la santé des personnes qui s'en servent, dans le moment qu'il agit, et que l'enfant doit se ressentir de l'altération de la santé de la nourrice ; 2°. parce que je ne sais pas si le lait d'une femme qui prend du mercure, contient réellement de ce métal ; 3°. parce que le mercure peut être altéré, en traversant la glande du sein de la nourrice, et l'estomac du nourrisson. Il vaut infiniment mieux introduire le mercure par la peau de l'enfant, en aussi petite quantité que l'on jugera à propos. Le fait rapporté par Swediaur, d'une famille règnante, qui n'a sauvé ses enfans qu'après avoir donné du mercure

à l'animal qui les nourrissait, ne prouve pas beaucoup en faveur de cette méthode. En effet, nous ne savons pas précisément si ces rejétons royaux étaient vraiment vérolés, et si on ne les aurait pas sauvé sans donner du mercure à la nourrice. Il y a, sans doute, très-peu de personnes qui ne connaissent des femmes qui ont perdu les deux ou trois premiers enfans dont elles sont accouchées, et sauvé ceux qui sont venu après, sans aucune précaution, ou avec des moyens tout-à-fait différens.

CHAPITRE VIII.

Des complications de la vérole, et de la dégénération en d'autres maladies.

ON sera peut-être étonné de n'avoir pas vu dans ce petit traité, aucun article sur les complications de la vérole, et sur sa dégénération; mais voici les raisons qui m'ont empêché d'en traiter. Je ne sais point si la vérole se complique réellement avec le scorbut, les écruelles, les dartres, le rachitisme, etc. Ma pratique particulière ne m'a jamais fourni d'exemples de telles complications, et en lisant ce que les auteurs disent sur ce point, il me paraît assez probable qu'ils s'en sont laissé imposer par de fausses apparences, et sur-tout par l'oubli, malheureusement trop fréquent, que beaucoup de maladies guérissent d'elles-mêmes, après avoir résisté

aux

aux remèdes. En effet, ils pensent qu'un ulcère, par exemple, est entretenu par deux ou trois virus différens; et si, après avoir résisté à l'emploi du mercure, il cède enfin à l'usage alternatif, ou combiné du mercure, avec des remèdes que l'on croit capables de combattre les différentes maladies qui compliquent la vérole; les uns veulent que les remèdes capables de détruire les complications, se donnent en même temps que le mercure, et parlent de faits à l'appui de leur opinion; dautres au contraire, crient contre cette méthode, prescrivent le mercure, et les autres remèdes, selon qu'une diathèse domine plus qu'un autre. Je ne doute point de la vérité de toutes ces observations. Ils guérissent les premiers comme les seconds, ou pour mieux dire, ils sont témoins d'une guérison qui ne leur est pas due, mais il ne faut point oublier que les auteurs mêmes, qui ont cette opinion, rapportent des exemples d'ulcères que l'on croyait compliqués, et qui sont guéris, quand tous les remèdes avaient été abandonnés. J'ai

observé, et beaucoup d'autres l'auront vu comme moi, des ulcères véroliques qui, après s'être améliorés, pendant quelques jours par le mercure, sont restés stationnaires pendant quelque temps, malgré que l'on continua à donner ce métal, et ont de nouveau marché vers la guérison, sans discontinuer de donner le même remède; d'autres ont retiré des frictions mercurielles, de très-grands avantages, pendant quelques jours; ensuite les symptômes sont restés stationnaires, et ont même empiré, de manière à obliger d'abandonner l'usage du métal, qui, donné encore vingt à vingt-cinq jours après, a paru faire des prodiges.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une observation remarquable à cet égard. Un jeune Corse, le citoyen F.... qui n'avait pas plus de seize ans, n'avait jamais été bien portant dans son enfance, et était depuis trois ans, attaqué de la maladie suivante : les testicules avaient sept ou huit fois leur volume naturel, ils étaient extrêmement durs, et un des deux avait des inégalités dans

sa surface. Le scrotum présentait deux grands ulcères qui étaient séparés par le rafé, et par lesquels les testicules sortaient en partie. Ces glandes étaient ulcérées dans la partie qui sortait du scrotum, et leur ulcération était inégale, blanche, et couverte d'une matière puriforme extrêmement adhérente, dure, et entièrement insensible. Le pus découlait spécialement des bords de l'ulcère, et de quelques points du testicule, où cette croûte n'était, ni si dure, ni si épaisse; il était ichoreux, il avait en outre les condyles du fémur, et du tibia extrêmement gonflés des deux côtés; quelquefois il souffrait dans ces articulations, d'autres fois il souffrait très-peu, ou point du tout. Il paraissait, au toucher, que la synovie était accumulée sous les ligamens articulaires. Un tempérament cacochime accompagnait tous ces désordres. Il était pâle, faible, avait les gencives décolorées, et peu attachées aux dents; il n'avait jamais connu de femmes, à ce qu'il m'assura, et sa maladie avait commencé avant l'âge de la pu-

berté; il savait cependant que ses parens avaient été attaqués plusieurs fois de la vérole. Il avait été traité pendant long-temps, mais je ne pus pas savoir précisément avec quelle méthode; il ne m'était pas démontré que la vérole existât dans ce malade; mais on pouvait en douter. D'ailleurs, le désir du malade, d'être traité comme vénérien, acheva de me déterminer à lui donner les frictions mercurielles. Elles furent donc employées; et comme je m'apperçus, après les premières, que mon malade supportait le mercure sans inconvéniens, je lui en donnai tous les deux jours, de deux gros d'onguent. Après la quatrième friction, nous remarquâmes, le malade et moi, un changement en mieux, et dans un mois, le gonflement de ses genoux était diminué de la moitié au moins; le fluide qui paraissait extravasé sous les capsules ligamenteuses, avait disparu, les douleurs étaient moins considérables, et moins fréquentes, le volume des testicules avait beaucoup diminué, mais non pas également dans les deux. Le gauche

avait perdu au moins la moitié de son volume, le droit à peine un tiers. Les ulcères avaient changé considérablement. Celui du testicule gauche avait entièrement perdu la croûte dure et insensible ; il était devenu rouge, donnait un pus louable, et marchait rapidement à la cicatrice, qui était faite aux deux tiers; celui du testicule droit avoit encore la croûte, quoique moins épaisse, moins dure, et moins étendue; et la cicatrice avait peu gagné. Les inégalités de la substance du testicule étaient disparues ; l'onguent mercuriel était le seul moyen employé, le pansement local des ulcères se faisait avec de la charpie sèche, et de temps en temps avec le caustique. Encouragé par ces succès, je continuai les frictions qui avaient fait tant de bien, sans produire aucun mal, puisque le malade, outre les avantages rapportés, était beaucoup plus fort, et moins pâle. Mais après cette époque, les progrès vers la guérison s'arrêtèrent : je crus qu'il fallait augmenter la dose de l'onguent, et je la portai peu-à-peu

jusqu'à une demi-once par jour. Il put supporter, sans accidens, trois de ces fortes doses de mercure, mais je crus devoir abandonner ce remède pour éviter la salivation, qui commençait un peu à se manifester, et parce que tous les symptômes, exceptés les ulcères des testicules, étaient restés stationnaires. L'ulcère du testicule droit avait beaucoup empiré ; il s'était aggrandi, la substance blanche, dure et insensible, était devenue plus épaisse, et plus étendue, le testicule correspondant avait augmenté un peu de volume, le gauche était presque entièrement cicatrisé, et allait très-bien. La santé générale du malade était assez bonne; il y avait déjà un mois qu'il prenait inutilement du mercure, et je résolus de ne plus l'employer, mais tâcher de guérir l'ulcère rebelle avec des caustiques, j'espérais que le temps, l'exercice, les bains de mer, le bon air, etc. etc. auraient dissipé le reste d'engorgement des os du genou. L'ulcère gauche fut bientôt guéri, sans avoir besoin d'insister sur les caustiques, mais je ne pu rien gagner

sur l'autre. Je détruisais une partie de la couenne, il s'en formait une nouvelle, et la dureté, le volume du testicule augmentaient un peu. Après quinze jours d'essai, je dus quitter Pise pour quelque temps, et je confiai mon malade au docteur Cristofono-Rasi, mon ami, et mon élève, en le priant de vouloir suivre encore ma méthode, ce qu'il fit pendant quatre ou cinq jours avec aussi peu de succès que moi. Alors il voulu remettre les frictions en usage; et contre mon attente, il eut un succès aussi brillant que la première fois. A mon retour, vingt-cinq jours après mon départ, je trouvai le malade guéri de ses tumeurs aux genoux, et infiniment mieux. Le testicule droit avait beaucoup diminué de volume; le gauche, qui n'était plus exulcéré depuis quelque temps, avait son volume naturel. Je continuai les frictions, mais après un certain temps, les progrès de l'ulcère vers la guérison s'arrêtèrent de nouveau, le mercure fut encore abandonné pour quelque temps, repris ensuite avec succès, et le malade fut

enfin guéri, après avoir quitté et repris l'usage des frictions mercurielles plusieurs fois. Non-seulement il se débarassa de tous les symptômes qui le tourmentaient, mais il gagna beaucoup par les forces qu'il acquit pendant son traitement, qui dura six mois; ses gencives devinrent rouges, et se rattachèrent aux dents; son teint se colora. Cette observation me paraît très-remarquable, 1°. par la quantité considérable d'onguent mercuriel que le malade prit, sans détriment de sa santé, qui, au contraire, s'améliora considérablement. Il en usa quinze onces en cinq mois; le dernier mois, il n'en prit pas du tout; 2°. par l'action du mercure, qui n'était utile que pour un certain temps, et qui reproduisait des effets très-salutaires toutes les fois que l'on s'en servait, après avoir resté quelque temps sans en faire usage. Mais on me dira peut-être qu'il n'est pas sûr que mon malade eût la vérole, et que la maladie n'ayant été guérie qu'après six mois, on peut même douter que la nature, plutôt que le mercure, ait produit la guérison; la

chose est difficile à croire, pour quiconque voudra y réfléchir, mais je veux accorder tout cela, et il en résultera que d'autres maladies peuvent imiter beaucoup la vérole, qu'elles peuvent se dissiper dans le temps que l'on donne le mercure, et que sans les secours des remèdes, elles peuvent marcher rapidement vers la guérison, s'arrêter après dans leur marche, empirer, et s'améliorer encore; et enfin guérir, quoiqu'elles eussent resté stationnaires pendant des années. Mais, si au contraire, on admet que la maladie fût vraiment vérolique, il est évident que cette observation prouve que l'on a tort de conclure que le virus n'est plus vénérien, parce qu'il résiste au mercure après lui avoir cédé. D'abord, si le malade en question eût été traité par des médecins partisans des complications, il aurait offert une des preuves les plus convaincantes de leur existence, puisqu'on aurait alterné l'usage du mercure avec celui d'autres remèdes, et le malade serait bien guéri, après avoir résisté, aurait-on dit, au mercure seul; et comment pourrais-je

croire à toutes ces complications, après avoir détruit, en peu de jours, avec un un simple caustique, des ulcères qui avaient résisté très-long-temps au mercure, et que l'on croyait compliqués à cause de leur résistance à ce remède, et de la mauvaise santé du malade. Je ne veux cependant pas avancer que la vérole ne peut point se compliquer avec le scorbut, les écrouelles, etc. etc. mais je n'ai jamais vu ces complications, et je crois que les observations rapportées par les auteurs sont équivoques, et que dans le plus grand nombre de cas, on la regarde comme compliquée, tandis qu'elle ne l'est pas.

Mais si elle était vraiment compliquée, que faudrait-il faire ? Il faudrait combattre la première, la maladie qui présente un plus grand danger ; si cependant nous avons des remèdes efficaces contre elle, il faudrait commencer par la plus facile à vaincre, pour laisser le malade avec une seule maladie, si cela pouvait se faire sans compromettre sa vie. Il est impossible de fixer de règle générale, et c'est au mé-

decin à se conduire, dans ces cas, d'après les circonstances, et les principes généraux de l'art. On entend souvent parler de vérole dégénérée, mais j'avoue que je ne trouve, ni dans ma pratique particulière, ni dans les écrits des auteurs, rien qui me prouve réellement cette prétendue dégénération.

FIN.

NOTES DE L'ÉDITEUR.

A. TOUS les praticiens conviennent aujourd'hui que la gonorrhée est une maladie locale; l'auteur est aussi de cet avis. Cependant, il présume que cette maladie peut donner naissance à la vérole; il cite, à ce sujet, une observation remarquable, qui semble, au premier coup-d'œil, ne laisser aucun doute sur la vérité de son assertion : les livres sont remplis d'observations semblables, et des praticiens, d'un très-grand mérite, m'en rapportent tous les jours; cependant, quelques respectables que soient ces autorités, je n'ai jamais rien vu de semblable dans ma pratique, et je vois tant de raisons de réfuter ces faits dans les auteurs mêmes qui les rapportent, qu'ils ne sont rien moins que confirmatifs de leur opinion. En effet, tous les écrivains, et particulièrement l'auteur, affirment que la vérole peut être absorbée, sans qu'il se présente aucun symptôme local et primaire de la maladie. Pourquoi donc prétendre que la gonorrhée a donné lieu à la vérole, parce que

des bubons, des exostôses, des périostôses, se manifestent après elle ? La gonorrhée n'exclut pas la possibilité de gagner la vérole, et elle ne peut pas non plus opposer un obstacle à son développement. Comment pourrait-il se faire d'ailleurs que sur cent gonorrhées, il ne s'en rencontre, tout au plus, qu'une ou deux qui donnent la vérole, s'il était vrai qu'elles peuvent toutes la donner ?

J'ai traité plus de quatre cents gonorrhées, et je n'ai jamais observé qu'aucun symptôme de vérole en ait été la suite. J'ai aussi traité plusieurs maris avec leurs femmes, attaqués de cette maladie ; ces dernières ont conçu pendant qu'elle existait encore, et cependant les enfans n'ont eu aucun symptôme de vérole. Je pense donc, avec Bell, que la gonorrhée n'engendre point la vérole ; que, puisqu'il est démontré que, dans la très-grande majorité des cas, cette maladie n'est point constitutionelle, il est naturel de croire que dans ceux où elle l'est devenue, la vérole avait été précédemment, ou postérieurement, absorbée. J'invite les praticiens, dégagés des préjugés de la routine, à porter toute leur attention sur cette matière, que je crois de la plus grande importance pour les malades, car c'est parce que quelques médecins sont encore persuadés que la gonorrhée peut donner lieu à la vérole, qu'ils donnent toujours du mercure à leurs malades pour cette simple affection.

Je ne puis m'empêcher de citer, à ce sujet, quelques expériences rapportées par Bell, et qui ont eu lieu sous les yeux de M. Duncan, et en présence de plusieurs autres particuliers. « Mes expériences, dit l'un d'eux, furent faites, il y a déjà plusieurs années, et étaient destinées à former des mémoires pour une société de médecine dont je suis membre. Je n'avais aucune théorie, ni aucune autre vue en les faisant, que de constater l'opinion généralement reçue alors parmi les praticiens; savoir, que la vérole et la gonorrhée virulente, sont une seule et même maladie, prenant naissance de la même matière de contagion, et agissant seulement de différentes manières, et sur différentes surfaces. Je fus néanmoins bientôt convaincu, par l'évènement très-fâcheux et imprévu de mes expériences, de la fausseté de cette opinion.

« Je pris, sur le bout d'une sonde, de la suppuration d'un chancre placé sur le gland de la verge, avant qu'aucune application y eût été faite, et me l'introduisis complètement dans l'urètre, m'attendant, par-là, à produire la gonorrhée; pendant les huit premiers jours, je n'éprouvai aucun mal; mais vers ce terme, à-peu-près, je ressentis tout-à-coup de la douleur en urinant. En écartant l'urètre, autant que possible, j'apperçus, à-peu-près, toute l'étendue d'un chancre considérable; et

peu de jours après, il me vint un bubon à chaque aine. Il ne me survint aucun écoulement par l'urètre, pendant tout le cours de la maladie, mais j'apperçus bientôt un autre chancre au côté opposé de l'urètre, sur lequel j'appliquai du précipité rouge, ainsi que sur l'autre, au moyen d'une sonde que j'avais d'abord mouillée au bout pour cet effet. Je me fis, en même-temps, des frictions mercurielles sur chaque cuisse, qui donnèrent lieu à une abondante salivation. Les bubons qui, jusqu'alors, avaient continué d'augmenter, restèrent dans le même état, puis enfin disparurent entièrement; les chancres se détergèrent, et j'obtins enfin, au moyen d'un usage suivi du mercure, une guérison complète ».

L'expérience suivante fut faite avec de la matière d'une gonorrhée, dont on introduisit une partie entre le prépuce et le gland, et qu'on y laissa séjourner sans en troubler l'action. Dans le courant de la seconde journée, il survint un léger degré d'inflammation, suivi d'un flux de matière, qui disparut dans l'espace de deux ou trois jours.

Deux jeunes gens, qui étudiaient en médecine, s'étant mis en tête de déterminer le point en question, résolurent de faire les expériences suivantes, dans un temps où aucun des deux n'avoit été affecté de la gonorrhée, ni de la vérole. Dans ces expériences, ainsi que dans les précédentes, la matière fut prise

sur des malades qui n'avaient jamais pris de mercure. Chacun d'eux s'interposa entre le prépuce et le gland, un plumaceau de charpie, imprégné de la matière de la gonorrhée, et le laissa séjourner sur le même point, pendant l'espace de vingt-quatre heures. Ils comptaient en voir résulter des chancres; mais chez l'un, il survint, sur tout le gland et le prépuce, un violent degré d'inflammation, portant toutes les apparences de ce qu'on appelle gonorrhée bâtarde; il s'écoulait de la surface des parties enflammées, une quantité considérable de matière fétide; et pendant plusieurs jours, il y eut lieu de craindre d'être obligé d'en venir à l'opération, pour se guérir d'un paraphimosis. Cependant, au moyen des cataplasmes de mie de pain, et de dissolution d'acétite de plomb, des laxatifs, et d'un régime sévère, l'inflammation diminua, l'écoulement cessa, il ne survint point de chancres, et il fut bientôt totalement guéri.

L'autre ne fut pas si heureux. L'inflammation extérieure était, en effet, légère, mais la matière ayant trouvé accès dans l'urètre, il fut le second jour attaqué d'un degré considérable de gonorrhée, qui dura assez longtemps pour lui causer beaucoup de tourmens, et il ne put en être quitte avant l'espace de plus d'une année.

Il fut convaincu, par-là, de l'imprudence qu'il y a à faire de pareilles expériences, et

ne

ne fut plus tenté de les porter plus loin, quoiqu'elles fussent ardemment continuées par son ami, qui, peu de temps après que l'inflammation de sa première expérience fut dissipée, introduisit, sur la pointe d'une lancette, de la matière de la gonorrhée, sous la peau du prépuce, et pareillement dans la substance du gland; mais quoiqu'il eût réitéré cette opération à trois fois différentes, elle ne produisit point de chancres. Il survint seulement, chaque fois, un degré léger d'inflammation qui disparut, sans qu'on y fit la moindre chose. Sa dernière expérience fut accompagnée de conséquences plus graves. Il introduisit la suppuration d'un chancre, sur le bout d'une sonde, à la profondeur de quatre lignes en-dedans de l'urètre; il ne parut aucun symptôme de gonorrhée; mais, dans l'espace de cinq à six jours, il apperçut un chancre inflammatoire douloureux sur le point où il avait appliqué la matière. A cet accident succéda un bubon qui vint à suppuration, malgré l'application immédiate du mercure, et la plaie qui en résultat, devint très-considérable, et ne guérit que lentement. Il survint enfin des ulcères dans la gorge, et il ne put effectuer sa guérison, qu'avec l'emploi d'une quantité considérable de mercure, qui lui fut administré sans qu'il pût quitter l'appartement pendant près d'un mois. J'ai été, au moyen de ces expériences, mis à porté de produire les preu-

ves les plus décisives que l'on puisse désirer, de la différence entre la matière de la gonorrhée, et celle de la vérole, et de démontrer que l'on ne peut donner lieu à des chancres, ni à d'autres symptômes de maladie générale avec la matière de la gonorrhée, tandis que celle syphilitique, appliquée même aux surfaces sécrétoires de l'urètre, produit des chancres qui portent ensuite l'infection dans le système.

Quoiqu'il paraisse bien démontré que la gonorrhée n'est qu'une maladie locale, un simple catarrhe de l'urètre, j'avouerai néanmoins qu'il est très-difficile de porter un pronostic certain sur cette maladie. Il est impossible, en effet, de prononcer qu'elle sera sa terminaison, et le temps de sa durée, par l'inspection des symptômes actuels. J'ai vu des gonorrhées très-graves se terminer en un mois, et des gonorrhées très-légères, couler pendant une année.

La gonorrhée laisse souvent après elle, des brides, des rétrécissemens, ou coartations du canal, qui le rendent douloureux, s'opposent au libre passage des urines, et à l'éjaculation du sperme. Ces reliquats se remarquent particulièrement chez les malades qui ont eu plusieurs de ces maladies, et souvent ils se développent six mois, et quelquefois un an après la cessation de l'écoulement. J'ai traité un malade âgé de trente-six ans, qui, à la suite

d'une gonorrhée très-bénigne, eut plusieurs dépôts urineux au périné, qui firent d'autant plus de progrès qu'ils avaient été méconnus par le praticien qui le soignait depuis sept mois. Je lui fis porter des sondes de gommes élastique, qui firent disparaître tous les accidens dans l'espace de trois mois.

Pour éviter à mes malades les inconvéniens qui ne suivent que trop souvent la gonorrhée, je passe tout de suite au traitement local de cette maladie : il épargne les douleurs et les conséquences fâcheuses dont je viens de parler, et n'entraîne aucun iconvénient lorsqu'il est administré à tems, et avec les précautions qu'il exige ; il est rare qu'il ne dissipe pas l'écoulement en peu de jours.

B. Je pense, avec l'auteur, que le chancre est souvent une maladie locale qui peut guérir par l'effet des caustiques seuls ; que celui de la verge remonte quelquefois à la gorge, soit qu'on l'ait traité ou non par ce moyen. Mais je n'en conclus pas que l'acide nitrique n'a aucune action sur cette affection. J'ai vu disparaître des chancres très-considérables par l'usage de la limonade nitrique et la propreté, et je suis fondé à croire qu'ils n'auraient pas eu une issue si heureuse, abandonnés aux seules forces de la nature. J'invite l'auteur à l'essayer, et à en suivre les effets ; il pourra ensuite en juger différemment.

C. Les bubons sont très-souvent comme les chancres, des symptômes locaux, dont l'action est bornée aux glandes affectées. Je ne prétends pas qu'ils ne soient jamais suivis de l'infection générale, mais je crois, avec l'auteur, que l'absorption n'est pas aussi fréquente qu'on l'a cru jusqu'ici, à la suite de ces affections glanduleuses.

Il y a des bubons qui restent stationnaires, quelque soit le traitement qu'on leur ait fait subir. Il faut alors, pour éviter le squirrhe, y appliquer un caustique, afin d'exciter une inflammation artificielle, qui est suivie de la suppuration. J'ai souvent réussi à déterminer la résolution de ces sortes de bubons stationnaires, par des applications chaudes ou froides, souvent répétées sur la partie.

D. Je pense, avec l'auteur, qu'un individu peut être infecté de la vérole, et co-habiter avec des femmes, sans la leur communiquer, pourvu qu'il n'y ait ni écoulement ni ulcères aux parties de la génération ; le virus n'a aucun effet sur la constitution, tant qu'il n'est pas développé. On ne saurait admettre les maladies vénériennes cachées, cette idée du virus caché, fréquemment répétée par des empiriques, n'est propre qu'à faire des dupes. Elle détermine souvent des personnes qui sont dans le meilleur état, à se livrer à des charlatans qui flattent leurs préjugés, et qui continuent à leurs donner des remèdes, qui, non-seule-

ment sont inutiles, mais encore qui ruinent leur constitution. Le virus vénérien, caché dans la masse générale, n'est jamais nuisible à la santé, jusqu'à ce que ses effets soient développés sur un lieu particulier. Il est toujours temps alors de recourir aux remèdes propres à le combattre.

E. Les remèdes oxigénés, s'il faut en croire l'auteur, n'agissent point en cédant leur oxigène aux matières animales; on ne peut pas rapporter leurs effets à l'oxigène dégagé. Nous pourrions, pour toute réponse, le renvoyer aux excellentes notes que Fourcroy a faites à l'ouvrage du docteur Rollo, aux expériences faites par Vauquelin et Bertholet; mais comme son opinion pourrait entraîner la plupart des lecteurs qui ne sont pas au courant des connaissances chimiques modernes, nous répondrons aux principales objections qu'il fait à cette doctrine. S'il était vrai, dit-il, que le mercure doit ses bons et ses mauvais effets à l'oxigène, nous verrions les personnes qui respirent beaucoup d'oxigène, éprouver des effets analogues; l'oxigène seul produirait la salivation. Mais, comment se fait-il, ajoute l'auteur, que les irritans ne guérissent pas la vérole, puisque c'est par la propriété irritante de l'oxigène que le virus est détruit? Nous répondrons, 1°. que le gaz oxigène n'est pas la même chose que l'oxigène combiné; que l'oxigène est comme les autres

corps de la nature, sujet aux lois de l'attraction ; qu'il donne naissance à des combinaisons différentes, et plus ou moins actives, suivant le corps qui lui est uni ; 2°. que tous les irritans connus n'ont qu'une action momentanée, tandis que le mercure, sur-tout lorqu'on l'introduit par les frictions, en a une soutenue, parce qu'il ne quitte que peu-à-peu l'oxigène qui lui est combiné ; que c'est ainsi que son action se développe souvent longtemp après l'avoir pris. Mais dès qu'il est démontré que le mercure métal n'a aucune propriété, et qu'au contraire, il en a de très-marquées, lorsqu'on l'unit à l'oxigène, il est évident qu'il les tient de ce principe. Ces faits ne sont pas, comme le prétend l'auteur, de pures suppositions, car on sait que le mercure se revivifie dans le corps humain, qu'ils se revivifie même lorsqu'il est mis en contact avec les matières animales mortes. L'application de tous les caustiques métalliques, sur les ulcères, et les affections cutanées, ne laissent aucun doute sur la réduction des oxides, et sur l'action de l'oxigène dégagé, qui accompagne, détermine et explique leurs effets. On le voit évidemment dans le muriate suroxigéné d'antimoine, le nitrate de mercure liquide, le nitrate d'argent fondu, qui laissent sur les escares qu'ils forment, une couche très-reconnaissable de matières, ayant l'apperçu, et quelquefois même l'éclat métallique. Qui ne

sait pas aujourd'hui que l'oxigène combiné au soufre, donne naissance à un acide puissant, à l'azote, un acide presqu'aussi énergique, et au mercure, des oxides très-âcres, très-caustiques. Et si, comme l'imagine l'auteur, l'oxigène ne produit pas ces effets, comment expliquera-t-il l'action du muriate suroxigéné de mercure? Comment vingt grains de sublimé guériraient la vérole, si l'oxigène ne se trouvait pas là dans un état particulier de combinaison avec le mercure? Ce ne peut donc être que par la propriété irritante qu'acquiert le mercure combiné à l'oxigène, qu'on peut expliquer les effets de ce métal, et c'est uniquement aux plus ou moins fortes doses de ce principe qu'il faut attribuer les propriétés différentes, des différentes préparations qu'on lui fait subir. Et comme je l'ai dit précedemment, les autres irritans connus ne peuvent pas produire les mêmes effets, parce qu'ils retiennent moins long-temps l'oxigéne, et que leur action est moins soutenue. Voilà pourquoi l'acide nitrique, et les autres substances oxigénées, produisent bien quelques effets analogues au mercure, mais ces effets sont moins orageux, et plus passagers. Dira-t-on que la graisse oxigénée, que la pommade manganésée ne doivent pas leurs effets à l'oxigène?

F. Depuis la publication de mon ouvrage, sur les propriétés médecinales de l'oxigène,

j'ai reçu une quantité prodigieuse de lettres, tant de la part des officiers de santé des départemens, que des pays étrangers. La plupart de ces lettres que je publierai un jour, font l'éloge de mon ouvrage et des effets de l'acide nitrique, employé comme anti-vénérien ; quelques autres sont remplies d'objections, même de critiques plus ou moins fondées. On a beaucoup parlé de ce nouveau moyen de traiter les maladies vénériennes, les uns l'ont porté aux nues, les autres lui ont refusé tous les effets que, suivant eux, je me plais à lui attribuer. Je crois avoir, dans mes écrits, comme au milieu des sociétés savantes qui ont bien voulu me compter au nombre de leurs membres, donné des preuves de ma franchise et de mon amour pour la vérité. C'est pour fortifier cette opinion dans l'esprit de ceux qui l'auroient conçue de mon caractère, et pour la donner à ceux qui ne l'auroient pas, que je crois devoir ici revenir sur cet objet, et fixer, autant qu'il pourra dépendre de moi, l'opinion que les praticiens doivent avoir d'un nouveau moyen, dont j'ai mûrement suivi les effets, et dont je crois pouvoir parler avec certitude.

Je puis donc assurer mes lecteurs, qu'on a dit beaucoup trop de bien, et beaucoup trop de mal de l'oxigène, qu'il est impossible de refuser des propriétés anti-vénériennes à l'acide nitrique employé dans les cas que je vais indi-

quer; qu'il est également impossible d'admettre qu'il guérit dans tous les cas; qu'il soit applicable à tous les tempéramens; qu'il soit suffisant dans les maladies très-compliquées ou anciennes.

Quelques médecins redoutent les effets de cet acide, pris intérieurement; ils pensent qu'il peut irriter la poitrine, agacer les nerfs, etc. Je ne prétends pas que ces effets n'auront jamais lieu, j'avouerai même que je les ai quelquefois observé, mais quel est le remède qui n'est pas suivi de quelques inconvéniens dans certains individus. Que serviraient les médecins, s'ils n'étaient pas là pour diriger l'action des remèdes, les suspendre ou les modifier suivant l'exigence des cas? J'ai rencontré quelques estomacs qui refusaient l'usage de cet acide, mais je puis certifier que le nombre en est très-petit, et que depuis plus d'un an, je l'ai donné à plus de quatre cents malades, sans avoir remarqué aucun accident.

J'ai traité quelques malades qui avaient infructueusement pris l'acide et le mercure, et je les ai complètement guéri, en leur administrant les deux réunis. Les bubons, les chancres, les gonorrhées cèdent à l'acide seul, mais dans les cas très-compliqués ou anciens, on peut joindre à la limonade nitrique, l'usage de quelques frictions mercurielles, sur la partie latérale interne des cuisses, où se rencontrent les vaisseaux lymphatiques; il suffira alors

de recourir à des frictions très légères ; je ne les ai jamais porté au-delà d'un demi-gros d'onguent. J'invite les partisans du mercure qui refusent toute propriété anti-vénérienne à l'acide, à le donner de cette manière, et ils seront bientôt persuadés qu'il est le plus puissant des auxiliaires dans les cas graves, et qu'il guérit très-bien, administré seul, dans les cas primitifs de la maladie.

Depuis quelque temps, je mélange toujours mon acide avec égale partie d'éther nitreux, pour le faire boire à mes malades. J'ai trouvé un procédé extrêmement simple pour préparer cet éther, et pour me le procurer à bas pris. Je mets ordinairement deux onces d'acide à trente-deux degrés, avec autant d'éther nitreux ; dans une bouteille de chopine, que j'achève ensuite de remplir avec de l'eau commune. J'ordonne ensuite à mes malades de boire un petit verre de la contenue d'une cuillerée et demie de ce mélange, dans une pinte d'eau commune. Je fais graduellement augmenter cette dose jusqu'à trois petits verres par jour, dans une pinte d'eau, suivant l'opiniâtreté des symptômes. Lorsque les malades continuent cette boisson, huit ou dix jours après la totale disparution des symptômes, ils sont bien assurés de ne pas éprouver de rechûtes. J'ajouterai, pour le commun des lecteurs qui redouteraient l'usage de l'acide nitrique, que les meilleurs auteurs de matière médicale,

regardent tous les acides minéraux comme des diurétiques froids, dont ils ont toujours conseillé l'usage; que dans tous nos hôpitaux militaires, on emploie l'acide sulfurique, (l'huile de vitriol) qui est un acide beaucoup plus âcre, pour faire la limonade aux malades, et qu'on n'a point encore eu lieu de s'en repentir. Les avantages que j'ai retiré de l'emploi de cet acide, dans la très-grande majorité des maladies vénériennes, me porteront toujours à le préférer au mercure.

J'avais établi un dépôt d'acide et de pommade oxigénée, chez le citoyen Costel, apothicaire, place des Victoires nationales, mais par plusieurs motifs inutiles à déduire ici, j'ai cessé toutes relations avec ce citoyen. C'est donc à moi, directement, qu'il faut écrire, si l'on désire quelques renseignemens sur ces deux remèdes.

J'ajouterai à ce que j'ai dit de l'acide nitrique, en attendant que je puisse en dire davantage dans l'ouvrage que je publierai incessament, le rapport qu'en a fait le traducteur de Bell.

» On a, dit-il, essayé différens moyens, autres que le mercure, pour combattre le » virus syphilitique. On voudrait pouvoir se » passer de ce minéral. On a long-temps fait » des recherches dans le règne végétal, mais » les cures opérées par ce moyen, ont toutes » paru jusqu'ici fort incertaines. L'opium a

» paru assoupir, pour quelque temps, les symp-
» tômes véroliques ; mais, outre qu'il n'est
» nullement probable qu'il eût guéri, il ne
» faisait qu'échanger les inconveniens nom-
» breux qu'il entraîne, contre ceux du mer-
» cure. On emploie depuis quelque temps
» l'acide nitrique, et je suis à portée d'en
» voir les effets, par l'usage constant qu'en
» fait un de mes confrères à l'hôpital militaire
» de Mézières. Je l'ai vu fréquemment dissi-
» per les symptômes les plus graves ; mais
» je l'ai vu aussi échouer quelquefois, quoi-
» que le régime eût été assez sévèrement
» observé. J'ai en outre remarqué qu'il aug-
» mentait prodigieusement l'irritabilité du sys-
» tême, et qu'il causait quelquefois des acci-
» dens nerveux. Cela tenait peut-être à la
» manière de le préparer, ou à la nature du
« tempérament du sujet. Je ne prétends,
» toutefois, nullement juger ce spécifique,
» sur lequel les praticiens n'ont point encore
» prononcé définitivement.

» Le mercure agit, je crois, lui-même, par
» son principe oxigéné ; ainsi l'acide nitrique
» pourrait, par cette raison, avoir les avan-
» tages de ce minéral, sans en avoir les incon-
» véniens. La dose à laquelle nous donnons
» l'acide nitrique, est depuis un demi-gros
» jusqu'à un gros et demi, étendus dans deux
» livres d'eau. Le plus généralement, c'est un
» gros le matin, et demi-gros le soir ».

L'agacement nerveux, dont parle ici le traducteur de Bell, arrive quelquefois à la suite de l'acide nitrique, mais il est facile, comme je l'ai fait observer dans mon ouvrage, de le dissiper, en donnant un grain d'extrait d'opium au malade, à l'heure du coucher. Depuis que je donne l'acide mitigé avec partie égale d'éther nitreux, je n'ai jamais observé cet inconvénient; ce mélange acquiert en outre un goût et une odeur beaucoup plus agréable.

J'ai essayé plusieurs fois l'acide nitreux des Anglais, mais, outre qu'il agace d'avantage, je n'ai pas remarqué qu'il eût plus d'action sur les symptômes syphilitiques.

J'ai donné trois ou quatre fois cet acide mitigé par l'éther nitreux, contre la chlorose, les obstructions et le scorbut. Je n'ai pas trouvé d'agent qui eût une action plus directe contre la diathèse putride; j'invite les praticiens à l'employer dans ces cas et à en suivre les effets. J'invite aussi ceux qui douteraient de l'action de l'oxigène, à employer la pommade oxigénée contre les chancres, et les ulcères vénériens, la gale et les croutes de la teigne, etc. Un de mes amis, (le citoyen Grilles, officier de santé de l'hôpital militaire de Grenobles) a proposé la pommade faite avec l'oxide de manganèze, et la graisse. J'en ai comparé les effets avec ceux de la pommade

oxigénée, et j'ai vu qu'ils étaient les mêmes, et cela ne doit surprendre que ceux qui doutent de la présence de l'oxigène dans ces deux médicamens. La pommade de mon collègue n'a d'autre avantage sur la mienne, que la modicité de son prix, mais elle a l'inconvénient d'être très-noire, et, sous ce rapport, plusieurs malades préfèreront la pommade oxigénée.

G. Parmi les symptômes qui subsistent souvent après le traitement général de la vérole, l'auteur a oublié de parler des porreaux; ils sont cependant très-désagréables, pour les malades, et souvent très-opiniâtres. J'ai traité un militaire qui avait subi deux fois les frictions mercurielles pour des porreaux nombreux qui occupoient le gland, le prépuce et les trois quarts de la verge; ils avaient tous résisté à ces deux traitemens; on lui en fit subir un troisième par le sublimé corrosif, qui fut tout aussi infructeux. Le caustique de Plankc, conseillé par Swediaur, fut ensuite employé sans succès. L'application de ce caustique affaissait, pour quelques jours, les excroissances, mais ensuite elles pullulaient de nouveaux, et quelquefois le remède excitait des inflammations considérables et très-douloureuses, sans détruire la maladie. Je pris alors un parti absolument contraire. Je fis tremper la verge, plusieurs fois le jour, dans une décoction émolliente; je fis appliquer sur les porreaux, des

compresses imbibées d'une dissolution d'opium, et dans l'espace de vingt jours, tous les porreaux se dissipèrent.

Lorsque les porreaux ont un pédicule, la ligature est preferable au caustique, et à l'instrument tranchant. Mais il est des cas où il est absolument impossible de recourir à ces moyens. J'ai eu occasion de soigner un malade qui avait une quantité considérable de porreaux sur le gland; ils s'étaient accrus, et réunis entre eux, de telle manière que leur aggrégation avait formé un second gland de la grosseur du véritable. Le prépuce était renversé, et il était impossible de le ramener sur le gland à cause de l'eminence que présentait les porreaux; on avait inutilement tenté la poudre de sabine, l'onguent mercuriel, et le caustique de Plankc. Un praticien, d'un très-grand mérite, avait soigné ce malade inutilement, pendant trois mois, lorsqu'il me fut adressé. Il m'était impossible de recourir à la ligature, ni à l'instrument tranchant, l'adhérence des porreaux au gland était trop considérable, et indépendamment de l'hémorrhagie que j'avais à craindre, j'aurais occasionné beaucoup de douleur au malade. J'eus recours aux émolliens, à l'application de l'opium, et de l'emplâtre de diachilum gommé, et lorsque j'eus calmé l'irritation, et ramolli la tumeur, j'y appliquai un morceau de pierre à cautère fixée sur un emplâtre, qui produisit une escarre, et excita

une suppuration qui diminua d'abord considérablement l'éminence formée par les porreaux, et qui les fit disparaître entièrement dans l'espace de trois semaines.

H. L'auteur regarde les végétaux comme insufisant pour combattre la vérole, et considère comme douteuses, les cures obtenues par ce moyen. Hunter, Swediaur, et presque tous les médecins modernes, ont embrassés la même opinion. Ces autorités sont assurément d'un très-grand poids, mais elles ne sont rien contre des faits, et des faits nombreux attestent l'efficacité de certains végétaux contre la vérole, et j'ajouterai leur supériorité sur le mercure. Un praticien impartial ne doit point se laisser ainsi subjuguer par des hypothèses, et je suis bien convaincu que je vais prouver, sans replique, à tous ceux qui voudront se rendre à l'évidence, que les végétaux guérissent la vérole, pourvu qu'on les emploie seulement dans les cas où ils m'ont paru supérieurs à tous les autres moyens connus, et ces cas se présentent fréquemment dans la pratique, et ne sont pas les moins graves; je veux parler des ulcéres à la gorge, au voile du palais, des caries aux os palatins, à l'une et à l'autre mâchoire, des douleurs ostéocopes, des anciens ulcères véroliques, situés sur toute la périphérie du corps, des douleurs vagues, etc. Non-seulement tous ces symptômes cèdent admirablement aux végétaux bien administrés,

mais

mais encore ils s'exaspèrent par l'usage du mercure si vanté. Les anciens guérissaient très-bien la vérole avec des végétaux, et si les modernes ne réussissent pas comme eux, c'est qu'ils ne les employent pas de la même manière. On trouve, dans les leçons diverses de Louis Guyon, tome 1er. livre 1er. chapitre 5, l'histoire de deux jeunes gens de Paris, tellement affectés de symptômes vénériens, qu'on les regardoit comme incurables, qui partirent pour l'île de Saint-Domingue, où ils furent radicalement guéris dans l'espace de trois semaines, en prenant, matin et soir, une chopine de décoction de gayac; je ne prétends pas rapporter ce fait comme suffisamment décisif: j'en citerai de plus faciles à vérifier, et qui, je l'espère, seront tout aussi concluans. Le médecin Despérières a prouvé, depuis long-temps, par la formule du rob de l'Affecteur, qu'on peut guérir la vérole sans mercure, et l'Affecteur, distributeur de ce remède, pourrait encore le prouver tous les jours. J'ai donné la formule de ce rob, ou du moins celle d'un syrop dont les ingrédiens forment tellement la base du remède de Despérières, dont les l'Affecteur sont les marchands, que je crois rendre un service important aux gens de l'art et aux malades, en en retraçant ici la formule. Je dois également avouer que je n'avais pas, de ce rob, l'opinion que m'en a donné l'expérience; j'invite, de rechef, les prati-

ciens à en faire usage de la manière que je vais indiquer, et contre les symptômes que j'ai énoncés plus haut, ils verront bien sûrement qu'il n'est point de moyen connu qui puisse, à mon avis, le remplacer. La fortune des l'Affecteur me paraît suffisamment établie, et je pense qu'ils ne peuvent pas m'en vouloir de donner la formule d'un remède, qui, s'il n'est pas littérallement le leur, ou plutôt celui de Despérières, n'en diffère que par le prix, car je l'ai toujours composé pour 12 francs, tandis qu'ils le vendent 24 francs. Je les invite, s'ils doutent de ses effets, de le comparer au leur, dans les cas que j'ai indiqués.

Formule de ce remède.

Prenez racines de roseau des marais (arundo phragmites) sept livres, salsepareille coupée, sept livres, passeroses, semences d'anis et séné, de chaque, une once, sucre et miel, de chaque, huit livres : faites un syrop s. lr.

Lorsque l'Affecteur donne ce cemède, ou plutôt le sien, qui produit les mêmes effets, il prescrit en même temps, une diète très-austère à ses malades ; il leur défend le vin pur, les fruits, ne permet qu'un potage, un peu de rôti, et ordonne une décoction abondante de salsepareille, pour boisson. Je fais tout le contraire, et je l'invite à m'imiter,

ses malades s'en trouveront mieux. J'ai traité avec ce syrop, plusieurs malades affectés d'ulcères à la gorge, très-graves et contre lesquels j'avais inutilement prescrit, pendant long-temps, le muriate sur-oxigéné de potasse, conseillé par les Anglais, et voici comment je les ai dirigé : ils prenaient deux ou trois bains par décade, neuf cuillerées à bouche, par jour, de ce syrop : savoir, trois le matin, trois à midi et trois le soir, en buvant sur chaque prise de syrop un grand verre de tisane, composée avec une once de salsepareille et autant de racine de saponaire bouillies pendant une demi-heure dans une pinte d'eau commune. Je prescrivais de bons alimens, autant que l'estomac et l'appétit des malades pouvaient les leur permettre ; et je faisais boire une pinte de bon vin vieux par jour.

Dans presque toutes les vieilles véroles, l'exercice, le bon air, des alimens nourrissans, et du bon vin vieux, sont indispensables pour améliorer les forces des malades, et les conduire plus promptement vers la guérison. Si les l'Affecteur étaient médecins, ils sentiraient l'importance de ce précepte, dans les cas dont je parle; ils le suivraient ponctuellement, et n'exténueraient pas les forces, déjà affaiblies par la maladie, en prescrivant une diète aussi sévère que celle qui se trouve dans leurs ouvrages.

J'ai traité, il y a près d'un an, un négo-

ciant de l'Orient, à qui on avait inutilement donné l'acide nitrique pendant trois mois, et à qui je donnai le conseil de se rendre à Paris, pour mieux juger de son état. Il se rendit à mes observations. A son arrivée, il m'a dit que l'acide l'avait soulagé pendant un certain temps, mais qu'ensuite la maladie avait augmenté; il voulait cependant recommencer l'acide, mais je l'assurai que je ne le permettrais pas, mais je lui promis de le guérir sans oxigène et sans mercure. Ce malade avait les trois quarts du palais mou, détruits par un ulcère vénérien, survenu à la suite des chancres qu'il avait eu à la verge: la luette était détruite, les amigdales corrodées. Il était d'une faiblesse extrême et dans un état de marasme, tel, que ses parens croyaient qu'il périrait pendant le voyage. Il ne vivait que de bouillie et de panade, et à peine pouvait-on l'entendre articuler quelques mots. Je prescrivis d'abord trois ou quatre bains, et quelques lavemens. Le voyage, loin de lui nuire, avait légèrement ranimé ses forces: je le mis ensuite à l'usage du syrop, à la dose de neufs cuillerées à bouche par jour; il le prenait pur et buvait la tisane par dessus. En moins de huit jours les forces et l'appétit augmentèrent; il prit alors des alimens solides, et buvait du vieux vin de bordeaux pur. Il sortait tous les jours, se dissipait autant que ses forces pouvaient le permettre. Le quinzième jour l'ap-

pétit avait tellement augmenté, qu'il mangeait à chaque déjeûner la moitié d'un poulet rôti, et buvait une chopine de vin, Les ulcères diminuèrent insensiblement, et dans l'espace de quarante jours, il fut radicalement guéri; il avait pris un tel embonpoint, qu'il étonnait tous ses amis. Il lui restait encore, à son départ, un léger nazillonnement, mais il se dissipa seul, quelques mois après son arrivée.

Les médecins qui prétendent qu'on ne guérit point de vérole sans mercure, qui assurent que l'Affecteur ne réussit bien que dans les maladies contre lesquelles le mercure a échoué, ne manqueront pas d'attribuer cette cure aux remèdes précédemment pris; mais je m'attendais à cette objection, et je vais y répondre par des faits.

Un commissaire des guerres, de mes amis, avait un ulcère considérable au gosier; en revenant de l'armée, pour se faire traiter à Paris, il fut consulter le citoyen Bonnet, chirurgien en chef de l'hôpital de Clermont. Bonnet l'assura que sa maladie était grave et qu'il devait se défier de tous les novateurs; adressez-vous, lui dit-il, au citoyen Pelletan, parce que vous avez besoin d'un traitement méthodique. Le malade vint me trouver, et me parla du résultat de l'avis du citoyen Bonnet. Je l'assurai que je connaissais très-bien ce qu'il appelait un traitement méthodique,

qui consiste ordinairement en quarante bains, une trentaine de frictions et une diète sévère, mais que je ne croyais pas qu'il lui fût applicable; que le mercure, loin de diminuer les ulcères de la gorge, ne faisait qu'augmenter leur intensité. Je lui prescrivis le syrop ci-dessus, et à la dose de neuf cuillerées par jour. A la sixième bouteille, il fut radicalement guéri, et cependant il n'avait pris aucune préparation de mercure.

J'ai traité un malade beaucoup plus gravement affecté encore, et qui a été très-bien guéri par l'usage de ce syrop. Il avait perdu le vomer, les cornets du nez, et avait plusieurs caries à l'os maxillaire supérieur; il rendait par le nez, la bouche et les oreilles, un échor purulent et fétide; il éprouvait des douleurs de tête considérables et continuelles. Il fit usage de ce syrop pendant trois mois, et fut parfaitement guéri. Le citoyen Culeurier, chirurgien en chef de l'hospice des vénériens de Paris, a traité d'une manière analogue et sans mercure, une pauvre femme qui avait perdu tout le palais mou et le palais solide, tous les os du nez, et qui était dans un état désespéré; il l'a complètement guérie avec ce syrop et la tisane sudorifique.

Je puis donc certifier que ce syrop guérit radicalement les vieilles maladies vénériennes, sans le secours du mercure; mais il faut, pour

qu'il produise cet effet, qu'il soit très-chargé d'arundo et de salsepareille. On doit faire infuser, à froid, ces deux plantes avant de préparer le syrop, et les faire bouillir ensuite à grande eau et à deux reprises différentes; après quoi on rapproche la décoction, et on y ajoute le sucre et le miel, pour faire le syrop qu'on clarifie : on y ajoute sur la fin, lorsqu'il est presque cuit, l'infusion des autres substances. Lorsque je ne peux pas me procurer le roseau des marais, je le remplace par la racine de saponaire, qui m'a toujours produit les mêmes effets.

Lorsque les citoyens l'Affecteur traitent des maladies anciennes ou manquées par le mercure, ils donnent seulement leur rob, conforme à la recette ci-dessus et sans addition; mais comme ils ont voulu généraliser ce remède, et le rendre appliquable à tous les cas, aux maladies récentes, comme aux anciennes, ils l'éguisent de temps en temps avec quatre grains par pinte de rob, et l'un d'eux en est convenu un jour, lorsqu'une personne eût l'air de lui témoigner sa surprise de toutes les questions qu'il lui faisait sur le malade, il voulait savoir s'il avait pris ou non des remèdes, quel était son tempéramment, etc. en ajoutant que tous les individus ne se ressemblaient pas, qu'à l'un il fallait de l'émétique, tandis qu'à l'autre l'ipécacuanha suffisait. De sorte qu'il y

a, à proprement parler, trois robs chez l'Affecteur : l'un qui ne contient point de mercure, qu'on donne dans les cas de vieilles véroles ; l'autre qu'on donne dans les cas récens, et qui est additionné ; et un troisième, qui est la modification du rob, pour les écoulemens vénériens. Telle est la marche que suivent les deux frères l'Affecteur ; que les médecins se donnent la peine de l'imiter ; je leur en garantis le succès.

I. Le virus gonorrhéïque est tout aussi extraordinaire dans sa marche et son développement, que celui de la vérole. Je traite, en ce moment, une jeune fille qui a donné la gonorrhée à deux jeunes gens, sans qu'elle ait la moindre apparence des symptômes de cette maladie. Le citoyen Culeurier m'a cité plusieurs faits analogues, mais entr'autres, un plus étonnant encore : une jeune femme marié, vivant depuis plus de quatre ans avec son mari, sans lui donner aucun mal, fit la connaissance d'un jeune homme à qui elle communiqua une gonorrhée des plus inflammatoires ; ce jeune homme qui voyoit cette femme vivre avec son mari, ne pouvait pas croire que ce fut elle qui l'eut infecté ; il la conduisit chez le citoyen Culeurier, qui la visita, et ne trouva aucun symptôme de la maladie, qui, cependant, l'assura qu'elle pouvait l'avoir. Il traita le jeune homme, qui, aimant

beaucoup cette femme, demanda au citoyen Culeurier, lorsqu'il l'eut guéri, s'il pensait qu'il y eût pour lui, du risque à la revoir. Le citoyen Culeurier lui défendit d'en rien faire, il l'assura qu'il gagnerait une nouvelle maladie. Le jeune homme, n'écoutant que son amour, ne tint compte de l'avertissement, et gagna une seconde gonorrhée. Il fut traité pour la seconde fois, et après sa guérison, il partit pour Nantes, où il séjourna six mois. A son retour, à Paris, il fut de nouveau demander à Culeurier, s'il avait les mêmes risques à courir; et malgré l'affirmative, il brava de nouveau le danger, et prit une troisième gonorrhée. Le mari et la femme étaient toujours dans une apparence de parfaite santé. Voici à l'égard du virus syphilitique, un fait qui n'est pas moins extraordinaire. Il y a dix-huit mois qu'une femme mariée entra aux Capucins, ayant le corps couvert de pustules vénériennes; elle fut traitée par la liqueur de Wanswiéten, et sortit de l'hôpital parfaitement guérie; elle se maria, devint grosse, et accoucha d'un enfant très-bien portant. Elle a nourri son enfant, et pendant tout le temps de l'alaitement, elle a joui d'une très-bonne santé; mais un mois après avoir sévré son enfant, il s'est déclaré un ulcère vénérien à la gorge, qui faisait des progrès rapides; elle est rentrée aux Capucins pour y subir un nouveau traitement;

son enfant y est avec elle, et n'a aucun symptôme de la maladie.

Je ne chercherai pas à donner l'explication d'un fait qu'il est difficile de bien concevoir ; mais je puis assurer que la pratique en offre souvent d'analogues, qui mériteraient également d'être approfondis.

Fin des notes.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans cet Ouvrage.

INTRODUCTION, page 1 *et suiv.*
De la gonorrhée. 7
Opinion de l'auteur sur les effets contagieux de l'humeur gonorrhéique, 24
Du pronostic de la gonorrhée, 26
Du traitement de la gonorrhée, 36
Du gonflement des testicules, des cordons spermatiques et de l'épididyme, 47
De la gonorrhée cordée, 56
De la strangurie, 57

Du gonflement des glandes inguinales, 62
De la gonorrhée vénérienne qui a passé au second état, 68
Des maladies qui sont la suite du mauvais traitement de la gonorrhée, 75
De quelques incommodités qui viennent à la suite de la gonorrhée, 84
Du chancre vénérien, 86
De l'engorgement des vaisseaux lymphatiques, 116
Du phimosis, 118
Du paraphimosis, 125
De la gonorrhée, du prépuce, ou du gland, 127
La gonorrhée et le chancre sont-ils produits par le même virus? 130
Pourquoi le chancre et la gonorrhée ne

produisent - ils pas toujours la vérole ? 134

Du bubon vénérien , 139

Des ulcères qui sont la suite des bubons , 158

De la vérole , 167

Des symptômes de la vérole , 179

De la cure de la vérole , 195

De la manière de donner le mercure. 208

De la méthode de donner les frictions mercurielles , 211

De l'endroit où on doit appliquer les frictions , et de la manière de le faire , 216

De la manière de prévenir ou de combattre les accidens occasionnés par le mercure , 225

De quelques inconvéniens du mercure ,

qui restent après la guérison de la vérole, 242
Des maladies vénériennes des femmes, 249
Des complications de la vérole, et de la dégénération en d'autres maladies, 256
Notes de l'éditeur, 268 *et suiv.*
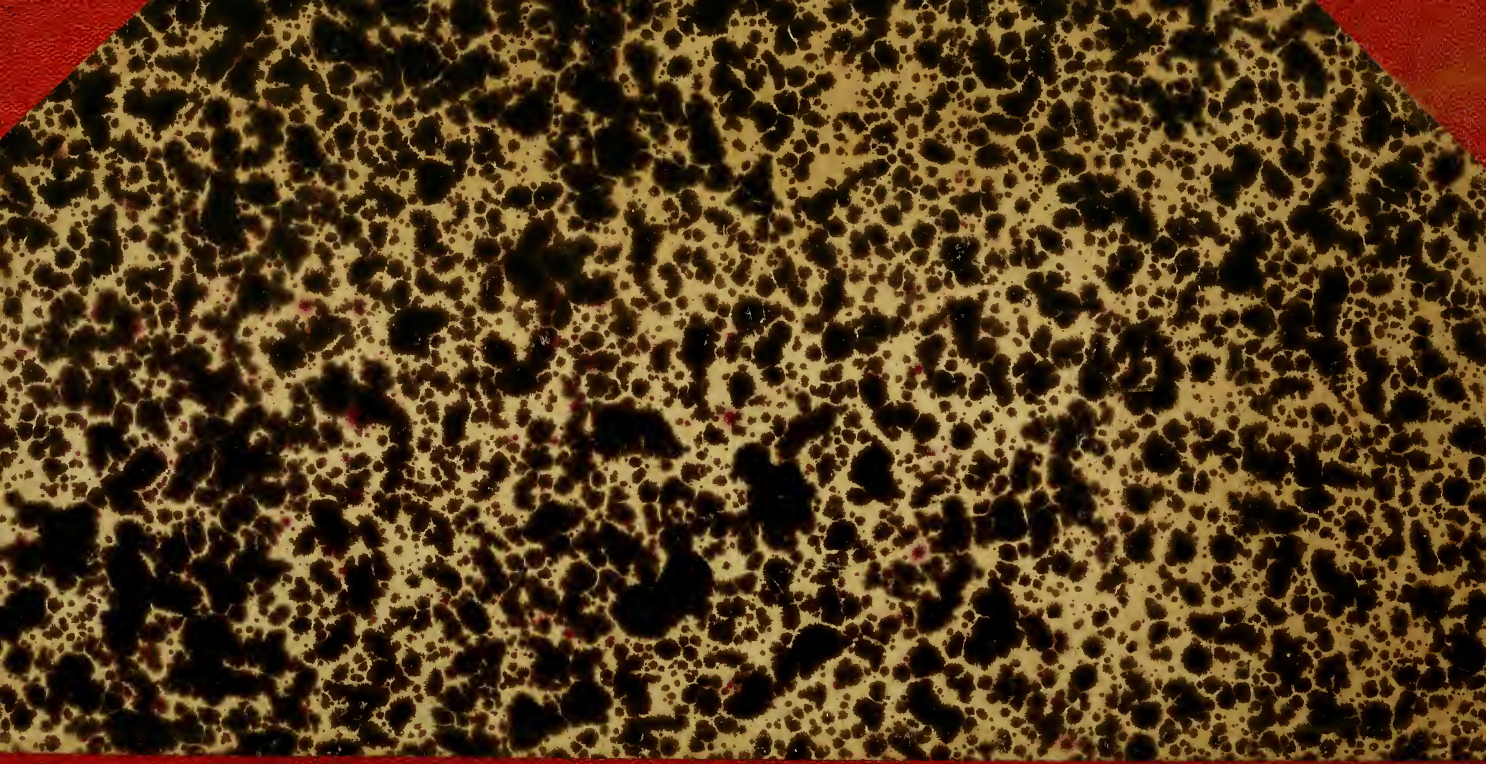
Fin de la Table des Matières.